

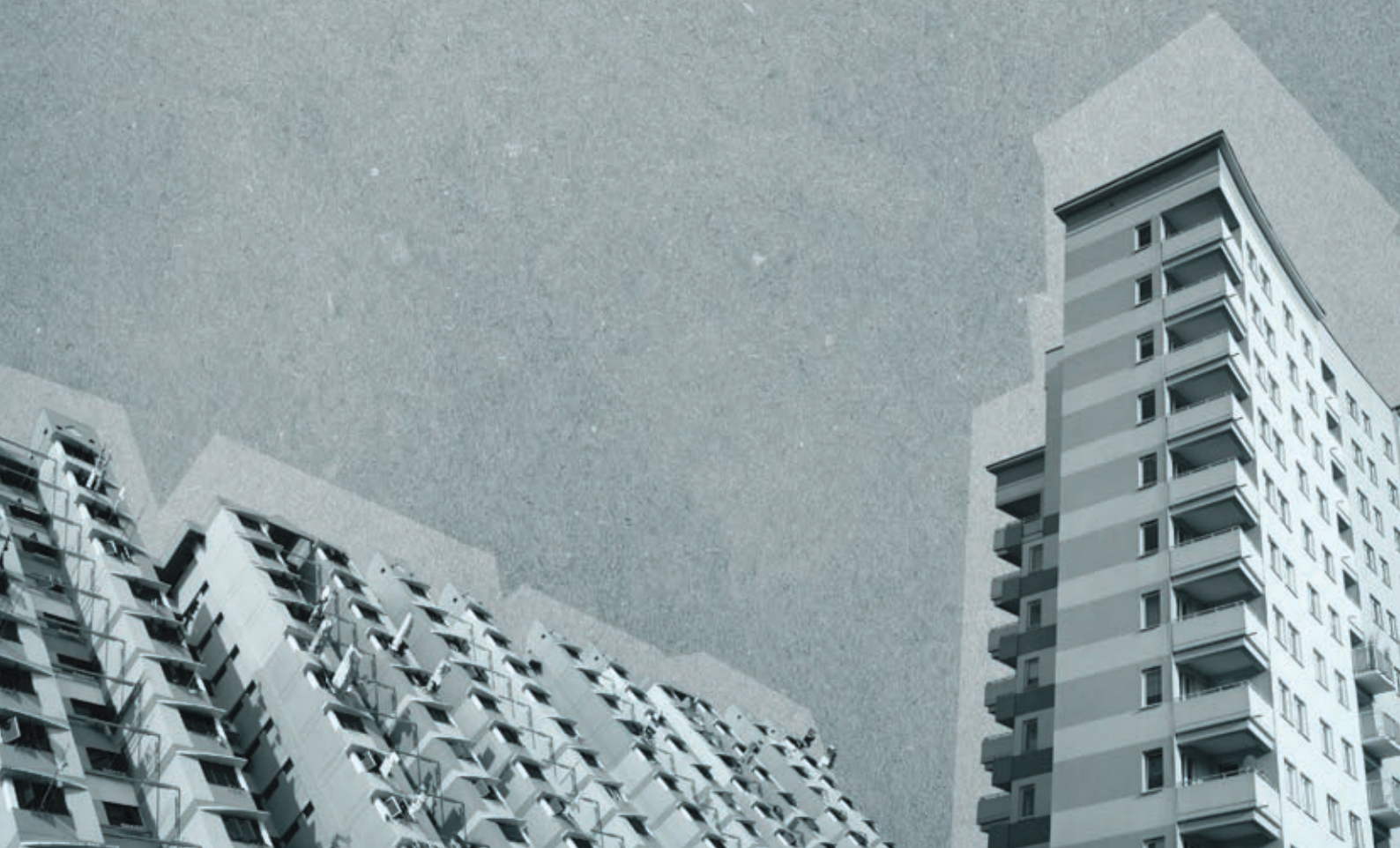
28 NOVEMBRE

guide international sur la méthodologie du travail de rue à travers le monde

2008



Le Réseau International des Travailleurs Sociaux de Rue et Dynamo International.
Avec le soutien du programme PROGRESS, Commission Européenne et de la Direction Générale de la Coopération au Développement Belge.





**guide international sur la méthodologie
du travail de rue à travers le monde**



guide international sur la méthodologie du travail de rue à travers le monde

Remerciements:

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé à l'élaboration et à la conception du guide notamment les membres⁽¹⁾ du réseau international du travail social de rue à travers leurs ateliers nationaux ainsi que toutes les personnes et collectifs⁽²⁾ qui se sont mobilisés pour l'occasion. Leurs conseils judicieux et leurs témoignages de terrain ont permis d'enrichir le contenu de ce document.

Ouvrage collectif:

Groupe d'écriture: Annie Fontaine (Québec), Malin Andersson (Suède), Tran Quoc-Duy (Vietnam), Jon Etxeberria (Espagne), Edwin de Boevé (Belgique), Juan Martin Pérez (Mexique), Sébastien Kabw Mukanz-Diyamby (République Démocratique du Congo), Maïta Giraldi (France).

Groupe de lecture: Luis Helder Santos (Portugal), Moussa Sow (Sénégal), Per Arne Skjeggestad (Norvège), Graeme Tiffany (Royaume-Uni), Bernard Heckel (France), Henning Pedersen (Norvège).

Coordination: Maïta Giraldi Dynamo International.

Edwin de Boevé Dynamo International.

Dynamo International:

Rue de l'Etoile, 22

1180 Bruxelles

Tel.: +32 2 378 44 22

Fax.: +32 2 378 44 21

Email: dynamo-int@travail-de-rue.net

Site: www.dynamoweb.be

Graphisme:

Cuarto y Mitad.

Imprimerie:

Arteder.

Dépôt légal:

SS-413-2009

« Ce guide est dédié à Humberto Duran Campoamor, coordinateur de l'atelier mexicain et professeur aux Facultés de psychologie à l'Université Autonome de l'Etat de Morelos (UAEM), Cuernavaca, Mexique qui nous a quitté le 27 juin 2008. »

1. Annexes: « Membres du réseau international des travailleurs de rue. »

2. Programme « Youth in Action », Monette Hennart, les collègues du GPAS, Action Jeunesse de Pessac (Atelier Aquitaine), les traducteurs, les correcteurs...





	Avant – propos	08
	Introduction	10
	1. Le travail de rue, une approche globale	14
	1.1. Principes du travail de rue	16
	1.2. Objectifs du travail de rue	18
	1.3. Prévenir vaut mieux que guérir!	19
	1.4. La relation au sujet: la personne plutôt que les symptômes	21
	1.5. Le travail de rue, une éducation du dehors	23
	2. Pratiques, méthodes et outils du travail de rue	26
	2.1. Les étapes	28
	2.2. Les préliminaires: où et quand faire le travail de rue?	31
	2.2.1. Négocier l'investissement des espaces et du rythme de la rue	31
	2.2.2. Cycles et tempo du travail de rue	34
	2.2.3. Le « flânage »: une des clés principales du travailleur de rue	37
	2.2.4. Se faire connaître dans le milieu, consolider les contacts	39
	2.3. Les figures du travail de rue	41
	2.3.1. L'accompagnement individuel	42
	2.3.2. L'action collective	45
	2.3.3. L'action communautaire	47
	2.3.4. Les différentes conceptions du travail de rue	49
	2.3.5. Attitudes et postures	50
	2.4. Management du travail de rue	57
	2.5. Évaluation du travail de rue	61
	3. Contextes et défis du travail de rue	64
	3.1. Une pratique plurielle	65
	3.1.1. Une pluralité d'influences	66
	3.1.2. Un métier, plusieurs noms	67
	3.1.3. Des publics diversifiés	69
	3.1.4. Une diversité de réalités sociales	70
	3.2. Les facettes de l'exclusion sociale	72
	3.2.1. Vivre dans la rue: phénomène émergent face à l'exclusion sociale	72
	3.2.2. Que faisons nous avec ceux qui ne quittent pas la rue?	74
	3.2.3. La consommation de substances comme cause du déclenchement de l'exclusion sociale et de la négation de droits	75
	3.2.4. Criminalisation et répression	76
	3.3. Les défis de positionnement du travail de rue	77
	3.3.1. Le travail de rue, une réponse sociale à un problème social	77
	3.3.2. Le travailleur de rue: un témoin privilégié	78
	Conclusion	82
	Épilogue de Jean Blairon	84
	Annexes	92
	Charte du réseau international des travailleurs sociaux de rue	92
	Coordonnées des membres de la mise en réseau internationale des travailleurs sociaux de rue	96
	Bibliographie	102

Avant-propos.

Attaché à des valeurs de justice, d'égalité, de dignité humaine et de solidarité, le travailleur de rue peut (re)donner aux personnes en difficulté le pouvoir d'agir sur leur propre vie et de tendre vers un mieux-être.

Par sa proximité ou son intégration dans les situations de vie de ces personnes fragilisées, le travailleur de rue reste le premier maillon de l'accompagnement et de l'aide sociale.

A l'image de mes prérogatives en tant que Secrétaire d'Etat à la Lutte contre la Pauvreté, le travailleur de rue agit sur des problèmes qui balayent de nombreuses questions qui touchent à l'ensemble des droits fondamentaux des gens: logement, emploi, aide sociale, santé...

Le travail de rue, c'est s'adresser avant tout à l'être humain et prendre en compte ses particularités: qu'ils s'agissent de jeunes en décrochage, de personnes sans domicile fixe, d'illégaux ou encore de personnes en situation d'exclusion sociale.

Le travail de rue, c'est adapter perpétuellement ses méthodes de travail et l'évaluation qui en découle. C'est aussi se contenter parfois d'actions sans lendemain. Mais c'est surtout la nécessité de partager les différentes expériences vécues aux quatre coins du monde...

Dès lors, je ne peux que me réjouir, aujourd'hui, de la publication de cet ouvrage qui se veut un outil pratique de formation à destination des travailleurs de rue.

Je souhaite vous encourager dans votre travail et vous réitérer tout mon soutien.

Jean-Marc Delizée

Secrétaire d'Etat à la Lutte contre la Pauvreté – Belgique.

Des cites, tous citoyens admis.

A propos des jardiniers d'un autre devenir de l'humanité.

Penser, penser le monde et son devenir, penser soi-même en pensant les autres et, ce faisant, raconter le monde, l'histoire, les rêves, les projets, est indispensable pour toute personne, famille, groupe social, collectivité, entreprise, Etat... C'est à la base de la capacité de transformer la société.

Il y a, donc, un métier —des métiers— de rue, comme il y a la rue, une rue, des rues... à raconter. Les rues où l'on habite, mais aussi les rues où on ne va jamais car elles nous sont étrangères avant d'être lointaines. Il y a des rues sans enfants, sans êtres humains, désertes, à savoir désertifiées. Il y a des rues de violence, laides, mortes, culs-de-sac, où l'on souffre. Il y a aussi des rues vivantes, pacifiques, « belles », où on a la joie de vivre. Les métiers des travailleurs de rue existent pour que les rues dans lesquelles ils « travaillent » se transforment en chemins d'un autre devenir humain et sociétal. Au fond, ce sont tous les habitants des rues qui peuvent transformer leurs rues, baliser de nouveaux chemins. Les travailleurs de rue ne sont qu'une partie de ces jardiniers du devenir, d'un autre devenir, que sont les habitants de la Terre.

Ainsi, les outils des travailleurs de rue sont-ils essentiellement l'écoute, le respect, la participation, la coopération. Leur activité de formation n'est pas un acte d'imposition de pensées, visions, objectifs et méthodes venant d'ailleurs, d'en haut ou d'à côté des personnes participant à la formation, mais elle est l'expression de pratiques de partage



d'expériences, de leur lecture et interprétation en commun. Les « leçons » que l'on tire de ces expériences sont tirées ensemble pour des actions communes et dont tous sont et doivent être responsables.

Les expériences ici racontées mettent l'accent sur le partage d'identité et sur la solidarité. En effet on n'est pas « citoyen » dans un contexte d'uniformisation et d'homogénéisation des personnes. Dans ce cas, il y a uniquement des « individus » reproductibles, formalisables, standardisés. De même, la solidarité (qui vient du latin *in solido*) signifie non pas la compassion et la charité des « riches » envers ceux « qui n'ont pas », mais la responsabilité de chacun envers les membres de la communauté d'appartenance et, entre communautés, vis-à-vis des autres communautés qui habitent la Terre, dans le cadre de règles du « vivre ensemble » fondées sur le droit de tous et de toutes à la vie et à la sécurité d'existence.

Ces dernières années, la dégradation et la destruction des villes —à tous points de vue— et du monde du travail se sont accentuées. L'agence de l'ONU « Habitat » annonce, en outre, qu'en 2025/30 plus de 2,4 milliards de personnes habiteront les bidonvilles, c'est-à-dire des lieux où les castes riches de la planète ne feraient pas vivre leurs chiens « de compagnie ». On prévoit également que les personnes sans travail rémunéré dépasseront les 2 milliards au cours de la prochaine décennie. Les jeunes, les femmes, les enfants seront les principales victimes de ce devenir inacceptable.

Les travailleurs de rue ont un énorme travail devant eux. A terme, dans 20-30-40 ans il faut souhaiter que leur fonction soit radicalement transformée car on devrait ne plus avoir besoin d'eux, en ayant finalement éradiqué les processus d'appauvrissement généralisé des populations, d'exclusion et de violence entre les êtres humains au sein de nos sociétés. On devrait, ainsi, ne plus avoir besoin de l'aide sociale mais uniquement de sécurité sociale. On devrait ne plus avoir la nécessité de soutenir et d'aimer les exclus mais surtout de promouvoir et renforcer la solidarité mutuelle. Comme on le dit banalement mais à raison, l'action curative actuelle —indispensable— devra, le plus vite possible, laisser la place à la prévention et à la concrétisation des droits, de tous les droits, pour tous.

S'agit-il en affirmant cela, de faire encore une fois un acte de bonnes intentions, rhétorique? Non. L'histoire montre que la véritable innovation sociétale (à la fois culturelle, politique, sociale, économique, technique...) est celle qui est capable de renverser les montagnes, qui va à la base, aux racines des structures et qui atteint des objectifs considérés impossibles. Nous savons que l'impossible est l'espace déterminé et imposé par les groupes sociaux dominants. La « cité interdite » est un espace de vie possible que les forces dominatrices des oligarchies ont rendues et maintiennent impossibles, inaccessibles, aux sujets dominés. C'est ce que font aujourd'hui, en Europe aussi, les maires des grandes villes et nos gouvernements en chassant les appauvris de nos espaces urbains et en les « amassant », tels que des déchets, dans les banlieues devenues, au cours du siècle dernier, les « lieux des bannis ». Dans la démocratie, en revanche, la cité est l'espace ouvert, libre et participé du vivre ensemble. L'objectif est que personne ne soit traité comme un clandestin sur Terre. Le XXI^e siècle doit devenir le siècle de concrétisation de la « cité tous citoyens admis » en donnant son vrai sens à la « cité cosmopolite » lieu d'habitat de l'humanité et de pratique de la « res publica ».

Riccardo Petrella

Docteur en Sciences politiques et sociales,
Fondateur et Secrétaire général du Comité International pour le Contrat Mondial de l'Eau.



Introduction.

Les acteurs⁽¹⁾ réunis au sein du réseau international des travailleurs sociaux de rue ont depuis leurs premières rencontres en 2000 et 2002 la préoccupation de partager une réflexion commune sur la méthodologie de leur pratique. Ainsi, à la suite de la réalisation en 2005 du guide de formation « *Travail social de rue et communication vers les médias*⁽²⁾ », les membres du réseau ont décidé de s'attaquer à la réalisation d'un ouvrage collectif à vocation internationale traitant de la méthodologie du travail de rue⁽³⁾.

L'enjeu est important. Un tel ouvrage se veut avant tout un outil pratique de formation, pouvant aider les travailleurs de rue à améliorer leur propre pratique sur le terrain. Mais il se veut aussi être un outil politique censé aider à une meilleure reconnaissance du métier et à une meilleure compréhension des situations qui sont vécues dans les rues, un peu partout dans le monde par les travailleurs de rue et par les publics qu'ils accompagnent.

Un outil surtout qui reste fidèle aux singularités et diversités locales⁽⁴⁾. Au-delà, il s'agit plus particulièrement de valoriser un « **mode de raisonnement particulier** » propre à l'action des travailleurs de rue dans un contexte international qui privilégie plus volontiers l'approche instrumentale, sanitaire et sécuritaire. Parler de la pratique des travailleurs sociaux de rue dans le monde, c'est interroger les orientations majeures de développement de nos sociétés.

La réalisation de ce guide démontre une nouvelle fois l'attachement des travailleurs de rue à une **éthique forte**, faite de respect et de tolérance au profit des populations les plus exclues.

La priorité donnée à une présence sociale et éducative soutenue dans les milieux de vie n'est pas qu'une option méthodologique parmi d'autres. Elle témoigne d'une réelle volonté d'être « **partie prenante** » et d'un **engagement** face aux causes de l'exclusion et des maltraitements. Il s'agit bien d'être le plus **facilement** et le plus **simplement accessible** par son public lorsque celui-ci en a besoin concernant l'une ou l'autre situation difficile. Mais il s'agit aussi de veiller dans cette proximité, au respect et à la défense des individus, tels que prévu par la déclaration universelle des droits de l'homme⁽⁵⁾ et la convention relative aux droits de l'enfant⁽⁶⁾.

Réfléchir autour de ce métier particulier qu'est le travail de rue, alors que nous agissons dans des environnements pourtant éloignés les uns des autres, avec des publics et des réalités différents, démontre une fois de plus que chaque travailleur de rue est bien confronté à une même problématique et aux mêmes enjeux tant locaux qu'internationaux.

Il n'existe fort heureusement pas de cadre théorique universel sur la méthodologie du travail de rue, ce serait trop réducteur et peu respectueux de la diversité et de la créativité des approches. Les éléments repris dans ce guide ne constituent donc pas un modèle ou un standard « prêt à appliquer », il s'agit surtout d'aider l'acteur de terrain quel que soit son lieu d'action, son pays ou sa réalité, **à inventer et à réinventer sa propre pratique**.

1. L'usage du masculin dans ce document vise à alléger le texte et ne se veut aucunement discriminatoire à l'égard des femmes qui sont tout autant concernées par cet ouvrage.

2. Editions L'Harmattan, Mai 2005 et site www.travail-de-rue.net/fr/outils_guides_01_fr_00.htm

3. Tel qu'expliqué dans la section 3.1.2., une multitude de termes est utilisée pour parler de la pratique abordée dans cet ouvrage. De manière à faciliter la lecture, la notion de « travail de rue » est utilisée dans le présent texte.

4. Soulignons d'entrée de jeu que les variations quant au style d'écriture de cet ouvrage reflètent cette diversité puisque l'équipe de rédaction a choisi de respecter la pluralité des modes d'expression des auteurs impliqués au lieu d'uniformiser l'écrit en fonction d'une couleur spécifique.

5. Déclaration universelle des Droits de l'Homme, proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948.

6. Adoptée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies le 20 novembre 1989



Ce guide rédigé par des travailleurs de rue est le reflet et la synthèse de multiples réalités venant des 4 coins du monde. De cette présentation de base, diverses publications pourront voir le jour dans le futur sur des thèmes plus spécifiques et aussi diversifiés que; les publics en situation de rue, les dépendances, les minorités, etc.

La formation des travailleurs de rue fera d'ailleurs l'objet de nos prochaines publications au sein du réseau international des travailleurs sociaux de rue.

C'est quoi le travail de rue? Pourquoi le travail de rue? A quoi sert-il? Quels sont les publics ciblés par le travail de rue? Où, Quand, Comment est-il pratiqué et par qui?

Autant de questions auxquelles ce guide tente de répondre.

Le réseau international des travailleurs sociaux de rue.⁽⁷⁾

La réalisation de ce guide s'inscrit dans le cadre des activités du réseau international des travailleurs sociaux de rue⁽⁸⁾.

Constitué d'acteurs de terrains issus d'une trentaine de pays tant du Sud que du Nord, le réseau s'est donné deux axes de travail prioritaires:

- Avec d'une part, des activités qui visent à accroître l'**efficacité** et la **qualité** des pratiques de terrain par le biais de la **formation**, l'**échange de pratique** et la réalisation d'**outils pédagogiques**.
- Avec d'autre part, une mobilisation internationale qui vise à construire des **réponses structurelles et durables** face aux problématiques vécues par les publics rencontrés dans les rues de par le monde.

Il s'agit bien ici de construire une véritable stratégie de **solidarité internationale** face aux discriminations et à la pauvreté dont le ciment « passe **par l'affirmation forte et fière d'une identité partagée**⁽⁹⁾ » particulièrement ressentie au sein du réseau international des travailleurs sociaux de rue.

Le guide, un processus collectif.

Ce guide est le fruit d'un vaste **processus d'échanges de pratiques** entre les travailleurs de rue, membres du réseau international.

Concrètement, la première étape s'est réalisée au départ d'un questionnaire regroupant 4 questions.

Ces questions disponibles sur le site⁽¹⁰⁾ furent envoyées à chaque plateforme nationale du réseau.

Pour certaines d'entre elles, le traitement de ces questions a fait l'objet de plusieurs journées de travail collectif, d'échange de pratiques entre travailleurs sociaux de rue à un niveau local.

Tout en répondant aux questions, certaines plateformes ont poursuivi la réflexion en produisant des pistes d'analyse.

Une trentaine de pays furent ainsi impliqués.

7. Annexes: « Charte du Réseau International des Travailleurs Sociaux de Rue ».

8. Site www.travail-de-rue.net

9. In Actes du forum international des acteurs clés de l'enfance et du travail de rue, Jean Blairon, p.41, Novembre 2002.

10. Idem 3

Au-delà des réponses écrites, de nombreux témoignages entendus lors des rencontres internationales ont complété cette récolte de données particulièrement riches.

La deuxième étape fut réalisée par le biais de deux séminaires participatifs de travail organisés par la **Fédération LUK**⁽¹¹⁾ et le **Centre de Compétences**⁽¹²⁾ en Norvège fin 2007 et avril 2008. Sur base des réponses reçues, mais également en tenant compte des différentes publications déjà existantes sur le travail de rue et l'expérience d'écriture de certains travailleurs de rue, les participants à ces réunions ont jeté les bases du futur guide.

Une table des matières fut proposée et a permis la constitution d'un groupe d'écriture qui a rédigé une première mouture et un groupe de lecture qui a accompagné ce processus d'écriture.

Cette mouture fut envoyée aux différentes plateformes nationales afin de proposer des corrections éventuelles. Ce travail constitue un 2ème niveau d'échanges.

Le guide, produit précédemment par le réseau, qui traite de la communication avec les médias aborde de manière succincte la question « du travail social de rue en tant que métier particulier ». Il était donc logique de poursuivre et d'approfondir cette réflexion à travers cette 2ème publication.

Comment utiliser le guide?

Ce guide n'est pas rédigé pour les seuls travailleurs de rue. De nombreux autres acteurs, qu'ils soient de terrain, de l'administration, de l'enseignement ou du monde politique pourront s'en inspirer.

Différents volets y sont abordés tant d'un point de vue méthodologique et pratique qu'au niveau d'une réflexion sociale, culturelle et politique.

Une mise en garde s'impose néanmoins sur les limites d'un tel exercice. En effet, malgré une large mobilisation internationale, ce guide n'a pas vocation de traiter exhaustivement du travail de rue dans le monde.

Les réalités de terrain resteront toujours plus complexes et plus diversifiées qu'un écrit. Même si ce guide permettra, on l'espère, d'optimiser les pratiques effectives ou d'en améliorer leur intelligibilité et leur compréhension, il est important de ne pas le considérer comme une référence unique et indiscutable.

Ce guide est une étape, un support, un « arrêt sur image » et surtout, une invitation à poursuivre la réflexion et l'action.

« En gardant le cap sur la nécessaire protection des droits des enfants, à quelque endroit du monde où qu'ils puissent être, il faut apprendre à avancer avec minutie et intelligence, en n'écrasant aucune culture nationale par d'autres supposées plus en avance. »

Atelier des travailleurs de rue du Sénégal

Enfin, il importe de souligner l'humilité avec laquelle le réseau international propose ce document de réflexion, lancé au public en tant qu'outil évolutif et en progression. Aussi, le lecteur est-il encouragé à utiliser cet ouvrage réellement comme un outil. En effet, le mode

11. Landsforeningen for utekontakter (LUK), Fédération des travailleurs de rue de Norvège – www.utekontaktene.no –
12. Kompetansesenteret www.rusinfo.no



d'utilisation de ce guide à géométrie variable peut prendre diverses formes et une lecture linéaire ne s'impose pas. Chacun, en fonction de sa curiosité et de ses intérêts pourra choisir sa manière de consulter l'ouvrage, soit en le lisant du début à la fin ou plutôt en y reprenant diverses informations selon ses besoins.

Coopération internationale et lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans le monde.

Ce processus collectif fut rendu possible grâce à de nombreux soutiens venant d'horizons différents. Dans chaque pays, des acteurs et institutions locales se sont investies dans le projet. Ce fut particulièrement le cas en Norvège mais également lors des rencontres internationales de travailleurs de rue organisées à Thiès (Sénégal) en avril 2005 par l'association **Avenir de l'Enfant**, à Kinshasa (RDC) en avril 2006 par le **Comité d'Appui au Travail Social de Rue**, à Mexico City (Mexique) en novembre 2007 par le biais de l'association, **El Caracol** et à Lisbonne (Portugal) en novembre 2008 par le biais de l'**association Conversas de Rua**.

La **Commission Européenne** et plus particulièrement la **Direction Générale de l'Emploi, des Affaires Sociales et de l'Egalité des Chances** ont également apporté leur soutien au travers du **Programme Progress**⁽¹³⁾.

Ce programme vise à encourager la coopération et les échanges aussi bien dans des domaines d'actions précis que pour la définition de solutions institutionnelles pouvant étayer les politiques d'inclusion et de protection sociale en Europe. Cette promotion de l'apprentissage mutuel des bonnes pratiques et politiques entend faciliter l'application de **la méthode ouverte de coordination sur la protection et l'inclusion sociale**⁽¹⁴⁾.

C'est dans cette perspective que les plateformes nationales de travailleurs de rue poursuivent leurs réflexions et échanges avec les responsables politiques locaux.

La **coopération belge**⁽¹⁵⁾ s'est également investie pour soutenir la dimension internationale du processus permettant ainsi plus particulièrement la participation des pays en voie de développement.

Et c'est probablement là une des grandes richesses de ce guide qui est le fruit d'un engagement de nombreux acteurs, soucieux de construire des liens concrets de solidarité internationale.

13. ec.europa.eu/employment_social/progress/index_fr.htm

14. ec.europa.eu/employment_social/progress/soc_prot_fr.htm

15. www.dgdc.be

01

APPROCHE

Le travail de rue, une approche globale

1.1. Principes du travail de rue 1.2. Objectifs du tr



0.1.

travail de rue 1.3. Prévenir vaut mieux que guérir! 1.4. La relation au sujet: la personne plutôt que les symptômes 1.5. Le travail de rue, une éducation du dehors.

1. Le travail de rue, une approche globale.

Plus qu'une méthodologie systématisée, nous exposons ici des éléments que l'on retrouve dans les récits des éducateurs de nombreux pays et qui reflètent les clés faisant du travail de rue une pratique particulière et problématique, nécessaire et frontalière, sans cesse révisée et auto- évaluée. Il faut prendre en compte qu'il existe des projets d'éducation de rue qui s'adressent à des jeunes et à des adolescents, et d'autres aux adultes, que quelques-uns se situent dans des territoires marginaux et périphériques et d'autres dans des zones centrales et opulentes; que certains mettent l'accent sur les besoins basiques et d'autres sur des aspects plus relationnels: tout dépend de l'analyse de l'espace et des temps qui sont en jeu. Mais dans tous les cas, nous exposons ici des actions qui se développent clairement dans toute cette mixture de contextes et de traditions⁽¹⁾. Et c'est ceci qui attire notre attention.

Avant d'introduire les dimensions plus pratiques liées à la méthodologie du travail de rue, il importe de mettre en lumière les valeurs et motivations sur lesquelles se base cette pratique et qui fondent son éthique.

1. Nous tenons à mettre en garde le lecteur concernant les témoignages qui illustrent ce guide. Il s'agit de propos individuels et certains extraits de discours peuvent apparaître contradictoires. Ce n'est pas pour autant qu'ils ne reflètent pas un vécu, un ressenti, une réalité rencontrée.

1.1. Principes du travail de rue.

Il n'existe pas vraiment de cadre théorique universel en la matière. Néanmoins on peut affirmer que, de ci de là, des acteurs sociaux ont, à un moment donné, privilégié une **approche extra muros dotée d'une éthique forte faite de respect et de tolérance au profit des populations les plus exclues.**

Pour ces acteurs, il s'agit d'être **le plus facilement et le plus simplement accessibles** pour un public d'enfants, de jeunes et d'adultes vivant dans des conditions précaires et subissant des formes multiples d'exclusion.

Par sa proximité ou son intégration dans les milieux les plus exclus, **le travailleur de rue constitue le premier et le dernier maillon de la chaîne éducative et de l'aide sociale**, lorsque toutes les autres instances ont failli.

Le travail de rue privilégie une approche **innovante de proximité** où le public joue un rôle prédominant dans l'action, tant à ses débuts (la demande) que dans son déroulement (l'accompagnement). C'est bien la relation de confiance établie avec le sujet qui va briser son silence et permettre de lui apporter un soutien.

L'idée qui sous-tend le travail de rue n'est pas de sortir la personne de la rue ou de son milieu de vie « à tout prix », surtout s'il s'agit de la cloisonner dans un nouvel espace social où celle-ci se sentira plus mal à l'aise. Quel que soit le contexte, qu'il s'agisse d'un enfant, d'un jeune ou d'un adulte, le travail d'accompagnement consiste à favoriser l'**estime de soi**, à développer les **compétences personnelles** indépendamment du degré d'exclusion et à susciter une **participation à la vie sociale.**

Dans le respect des principes fondamentaux des personnes, le travail de rue vise à protéger et à donner aux publics les plus vulnérables les moyens de se protéger.

« L'institutionnalisation « à tout prix » des enfants dans des centres d'accueil sans travail de connaissance... a pour conséquence l'adaptation difficile de l'enfant dans le centre. Cette dérive tient à l'idée que « l'enfant sera toujours mieux dans le centre d'accueil que dans la rue ou mis en détention, cela représente une chance pour lui de s'en sortir ».

Si cela fonctionne parfois, il n'en reste pas moins que l'enfant n'a pas exprimé son choix de manière réfléchie et en connaissance de cause. Dans ces conditions, les risques d'échec sont importants. »

Atelier des travailleurs de rue des Philippines

« Les enfants en rupture, les enfants fugueurs notamment protestent contre une réalité devenue intenable. Ils cherchent à s'éloigner d'un environnement dans lequel ils ne se sentent plus audibles. La rue est belle et bonne en tant que voie menant vers autrui. Quand l'homme s'y installe, c'est sa sociabilité elle-même qui est mise en cause et à l'évidence, il ne peut qu'en souffrir. En ce sens le travailleur social fait aussi du curatif, il essaie de renouer les liens brisés.

Mais dans son effort, il lui arrive de rencontrer des cas spécifiques face auxquels il est souvent démuni. Quand la récidive est récurrente, quand l'enfant fugueur manifeste de façon



répétitive des signes évidents d'absence, quand l'anxiété est pérenne et que l'agressivité est pratiquement de tous les instants, il semble utile de se demander si le recours au thérapeute spécialisé n'est pas la voie obligée. »

Atelier des travailleurs de rue du Sénégal

Priorité est donnée à la **prévention générale**, à l'**éducation non formelle et informelle**, à la **réduction des risques** et à la **remédiation dans un souci de bien-être social**⁽²⁾. Le bien-être n'est pas l'absence de problèmes, de conflits, c'est au contraire la prise en considération de ceux-ci et la capacité à les dépasser.

« Ce que vous espérez, c'est que certains jeunes que vous rencontrez dans la rue finiront par regarder vers le passé et vers leur adolescence en se disant "En fin de compte, je trouve que dans l'ensemble tout s'est bien passé". Je ne pense pas que le restant de votre vie puisse être décidé par UN seul facteur. Je pense qu'il y a plusieurs éléments qui forment un système complexe, qui peut au final aboutir sur une issue positive. Chaque puzzle est constitué d'une multitude de pièces. J'espère que, dans mon métier de travailleur de rue, je parviens à renforcer les capacités des jeunes et que je suis peut-être une petite pièce dans le puzzle de l'un ou l'autre. »

Atelier des travailleurs de rue de Suède

1.2. Objectifs du travail de rue.⁽³⁾

La relation qui unit les travailleurs de rue à leur public est le résultat d'un équilibre très particulier entre intentions formelles et apparences informelles.

Atteindre l'inatteignable – S'adresser à des individus, groupes d'enfants, de jeunes ou d'adultes qui ont besoin de soutien ou d'aide, mais qui semblent hors de portée, ou ne sont pas en mesure d'être atteints par les organisations et institutions existantes.

Motivation et accompagnement – Accompagner le public cible à faire des choix et à entreprendre éventuellement des activités alternatives (école, travail, loisir) et, lorsque c'est nécessaire, à rechercher d'autres formes de soutien ou de traitement.

Education sociale – Apprendre au public cible à faire usage du système de remédiation établi et être prédisposés à faire en sorte que les ressources du milieu fournissent au public les services et outils les plus appropriés.

Action en amont – Diminuer le processus d'inadaptation, d'exclusion dans lequel certains publics s'inscrivent, soit indirectement à travers des actions sur leur environnement, soit directement en travaillant au sein de groupes d'enfants, de jeunes ou d'adultes.

Conscience politique et sociale – Témoigner des conditions de vie des enfants et des jeunes, afin de solliciter la mise en place de mesures pouvant apporter une amélioration, et systématiquement, responsabiliser les autorités politiques par rapport à la situation et aux besoins de ce public rencontré dans la rue.

Les marges de manœuvre dans l'exercice de ce type de travail et l'atteinte des objectifs précités varient d'un pays à l'autre. Ces variations sont dépendantes du fait que le travailleur de rue soit rattaché à une organisation publique ou privée, une association locale (laïque ou religieuse), du degré de reconnaissance du travail de rue et de son existence ou non au sein de textes légaux.

Dans les faits, il s'agit bien de proposer à des publics en rupture ou potentiellement en rupture et pour lesquels les dispositifs organisés en fonction des problèmes sociaux et des symptômes ne représentent pas une offre adéquate, **un accompagnement relationnel qui leur permette une évolution personnelle, une insertion et une participation à la vie sociale.**

-
- « – *Aller à la rencontre des publics cibles aux moments et aux endroits où on peut les trouver;*
- *Offrir à ces jeunes une relation d'aide à l'adulte, relation qu'ils puissent librement accepter, basée sur la confiance et sur un accompagnement dans la durée;*
- *Réaliser une approche globale de la personne sans se limiter aux symptômes que sont la violence, la délinquance et autres dépendances;*
- *Proposer des actions diversifiées tant au niveau individuel qu'au niveau du groupe;*
- *Développer les médiations entre le public cible et l'environnement, et entre les différents partenaires et institutions.* »
-

Sont autant d'objectifs partagés par les travailleurs de rue du monde entier.

3. Cette partie est inspirée du document "Outreach social work aimed at young people" par Børge Erdal, Ville d'Oslo, Norvège



1.3. Prévenir vaut mieux que guérir!

Le concept de **prévention** utilisé dans des secteurs d'activités très différents les uns des autres, fait l'objet de multiples interprétations et confusions.

La prévention policière des comportements délictueux, par exemple, n'a bien sûr rien à voir avec la prévention socio-éducative propre au travail de rue. Trop souvent utilisé tel un message flottant⁽⁴⁾, le terme "prévention" est utilisé à toutes les sauces. Il n'est dès lors pas étonnant qu'une réelle confusion existe et rende ainsi difficile la compréhension du métier de travailleur de rue⁽⁵⁾.

S'il est un fait qu'une déperdition⁽⁶⁾ existe dans la façon dont les travailleurs de rue se présentent, il ressort néanmoins de la réalité de terrain une conception relativement claire du lien qui existe entre travail de rue et prévention.

Partant d'une lecture sociologique⁽⁷⁾, la prévention est conceptualisée autour de la distinction qu'opère Pierre Bourdieu entre trois types de violence. On peut ainsi distinguer:

- Des **violences structurelles**, économiques et/ou sociales produites par les marchés dominants telles le chômage, la pauvreté, l'exploitation, etc.
- Des **micro-violences** souvent conséquentes des violences structurelles et qui s'exercent au quotidien de manière parfois quasi **invisible**. Le racisme, la stigmatisation, les violences intra-familiales, les violations des droits, le délit de faciès, le rejet sont autant de micro-violences qui échappent au regard, échappant dès lors également aux sanctions. Ces violences ne sont pas nécessairement volontaires et c'est ce qui les rend d'autant plus **insidieuses**. La stigmatisation, par exemple, est d'autant plus violente et insidieuse qu'elle laisse à penser faire partie de "l'ordre des choses". Pour l'individu stigmatisé, partant d'une caractéristique objective, il est supputé dans la relation sociale, toutes sortes de caractéristiques non fondées qui aboutissent in fine à la **déshumanisation** de l'individu incriminé. C'est l'idée qu'on se fait d'un individu qui devient réalité.
- Des **violences visibles** (délinquance, vandalisme, agressivité...) qui sont souvent des réponses aux deux types de violences précédentes.

« De nombreuses recherches démontrent que ceux qui étaient soumis précocement et intensivement à des situations d'exclusion et de violence (qui peuvent être de nature très différentes) avaient de fortes chances de se faire eux-mêmes porteurs de violences contre eux-mêmes (Toxicomanie, suicide) ou contre les autres⁽⁸⁾. »

C'est cette loi de « la reproduction de la violence » que tentent d'enrayer les travailleurs de rue tout en étant proches et conscients des problèmes vécus.

D'où l'importance d'une **démarche préventive dans le milieu de vie** des populations les plus exclues. L'objet de la prévention menée par les travailleurs sociaux de rue est dès lors double:

- **Réduire la quantité globale de violences et inégalités** en se préoccupant plus particulièrement des exclusions qui échappent aux regards tels la pauvreté et la stigmatisation.

4. In Handicap et politique - Emile Servais - Éléments d'analyse sociologique des pratiques d'accompagnement - Bruxelles Equipage Éditions 1993 - P. 250

5. In Guide de formation. Travail de rue et communication vers les médias. - Le travail de rue, un métier particulier mais qui s'explique mal. - P.11

6. In La prévention, un concept en déperdition. - Éditions Luc Pire - Jacqueline Fastrès et Jean Blairon - 2002

7. In Méditations pascaliennes - Pierre Bourdieu - Paris, Seuil - 1997 - P. 275 - 276.

8. In La prévention, un concept en déperdition. - Éditions Luc Pire - Jacqueline Fastrès et Jean Blairon - 2002

- **Eviter que les réactions à ces violences et exclusions ne se traduisent en réactions inopportunes** aptes à se retourner contre leurs protagonistes, ici les plus jeunes et les plus exclus en l'occurrence.

On le voit une telle approche du concept de prévention place le travail de rue dans une démarche d'éducation permanente informelle et/ou non formelle.

Une démarche éducative et émancipatrice aussi:

« Il est si important que l'adolescent existe ailleurs, dans des espaces où il puisse échapper tant à la fois aux contraintes de la filiation (famille) et à celles de l'apprentissage systématique de la rationalité (école)... » « ...en réalité, c'est cette participation à la vie sociale dans des cadres relativement indépendants des cadres familiaux et scolaires qui est garante de l'émergence progressive de l'autonomie de l'adolescent ».⁽⁹⁾

La question de la prévention et du sens qu'on lui donne est donc essentielle à condition qu'il concerne bien la **relation au sujet**. C'est dans ce débat que se définit la mission du travailleur de rue.

Ainsi, par exemple en Belgique, certains travailleurs de rue font en quelque sorte le pari pédagogique que le jeune en difficulté sera enclin à parler plus facilement et rapidement de certaines de ses préoccupations avec un travailleur qu'il connaît déjà, qu'il rencontre facilement et avec qui il entretient une relation de confiance. De cette façon il est parfois possible d'éviter qu'une situation problématique mais encore relativement anodine ne se transforme en grosse difficulté nécessitant un processus d'aide très lourd.

« Il m'est arrivé à plusieurs reprises qu'un jeune vienne me dire qu'il ne va plus à l'école depuis deux ou trois jours. Presque à chaque fois, un jeune dans cette situation a bien du mal à trouver quelqu'un à qui il ose parler de ça. La plupart d'entre eux n'osent plus retourner à l'école, tout simplement parce qu'ils ne savent pas quoi dire quant à leur absence. Et bien sûr, plus ils attendent et moins ils osent retourner à l'école. Dans ce cas, notre intervention peut se montrer particulièrement efficace et préventive car il est bien entendu beaucoup plus facile d'aider un jeune à rejoindre l'école après quelques jours d'absence que d'aider un jeune qui a fini par être renvoyé pour absence prolongée injustifiée. Sans avoir eu la possibilité de s'adresser à une personne ressource telle qu'un travailleur de rue, un jeune attendra bien souvent que la situation soit inextricable avant de s'adresser à un service social... »

Atelier des travailleurs de rue de Belgique

9. In Le Liqueur – Mais comment peut on être adolescent? – Philippe Meirieu, 21 octobre 1992.



1.4. La relation au sujet: la personne plutôt que les symptômes.

Dans le travail de rue, la relation à l'individu ou au collectif d'individus en tant que « sujet » est fondamentale. En effet, le travail de rue veut contribuer à ce que chacun puisse reconnaître et faire reconnaître sa valeur en tant qu'être singulier et qu'acteur de sa propre vie. Ainsi, en contrepoids des pressions qui réduisent les individus et les collectivités au statut d'objet (symptômes, stigmates, statistiques, etc.), les travailleurs de rue œuvrent à remettre à l'avant la primauté de l'être humain.

« C'est le geste du refus, de la résistance qui crée le sujet ». « C'est la capacité plus limitée de se décaler par rapport à ses propres rôles sociaux, la non-appartenance et le besoin de contester qui font vivre chacun de nous comme sujet... Le sujet se construit à la fois par la lutte contre les appareils et le respect de l'autre comme sujet. »⁽¹⁰⁾

Le travail de rue et le bout de chemin qui s'ensuit entendent (re)donner au public cible une place d'acteur-sujet à part entière, pouvant agir sur sa situation, son avenir et son environnement. Il s'agit bien de viser à ce que le sujet puisse **reprendre du pouvoir sur son propre scénario de vie**.

« La perspective des éducateurs de rue est généraliste, et dès lors peu importe le type de demande, ce qui compte c'est la manière de l'écouter, de la construire et de la formaliser: la personne est le sens même de l'intervention, et c'est elle qui doit donner le rythme, le thème et franchir les pas nécessaires pour changer sa situation. Notre aide n'est qu'un soutien à la capacité des personnes à transformer leur réalité et le monde. »

Atelier des éducateurs de rue d'Espagne (Atelier Pays Basque)

Néanmoins, dire que le sujet est au centre n'est pas suffisant et ne va pas toujours de soi. En effet, parfois « le sujet est rare ou difficile » et la tentation socio-éducative « de faire à la place de » et de prédéfinir les scénarios d'autrui existe. Plus encore, les contextes politiques et institutionnels ne permettent pas toujours ce retour du sujet.

Il n'est pas rare de rencontrer des travailleurs de rue coincés entre un programme d'activités bouclé et une commande d'accompagnement de type « descendant » qui n'est donc pas le fruit d'une demande des intéressés.

« Le travailleur social s'engageant dans ce type d'intervention sociale n'a d'autre issue que de convaincre et séduire les jeunes à s'insérer dans son cadre, ce qui, immanquablement les positionne dans un rôle de consommateurs plus ou moins passifs. »⁽¹¹⁾

L'apport relationnel de l'éducateur de rue nécessite **présence et implication, partage du vécu**, proposition, médiation... Susciter l'envie d'être et de faire est un préalable avant toute démarche du jeune ou de l'adulte.

10. Alain Touraine – Critique de la modernité, Paris, Editions Fayard, 1993, p.318-331

11. Edwin de Boevé et Pierre Van den Bril in « Côté cours – Côté rue », Analyse des pratiques et politiques de formation à l'ordre du jour, Juin 1995.

« En réalité, la difficulté réside dans le fait de ne pas confondre la notion d'aide avec celle de conseil voire d'assistance.

On aide par l'écoute attentive.

On aide en témoignant du respect pour le combat qu'une personne mène contre ses difficultés et en reconnaissant les succès qu'elle peut rencontrer par ailleurs.

On aide en montrant acceptation et compréhension des sentiments éprouvés par l'autre, aussi étranges qu'ils puissent nous paraître, aussi forts qu'ils puissent être.

On aide en offrant une relation chaleureuse et non possessive.

C'est aider enfin que de reconnaître et de défendre les capacités de l'autre et son droit à solutionner son problème en accord avec ses propres valeurs, ses propres souhaits et ses propres traditions culturelles. »

Atelier des travailleurs de rue du Sénégal



1.5. Le travail de rue, une éducation du dehors.⁽¹²⁾

« Par son implication directe dans les milieux de socialisation des jeunes, le travailleur de rue est à la fois un témoin privilégié des difficultés spécifiques de la jeunesse et un médiateur qui accompagne le jeune dans son cheminement existentiel et social⁽¹³⁾ ».

Pour les enfants et jeunes en rupture, à distance ou exclus des espaces primaires de socialisation et d'insertion sociale que sont la famille, l'école et ensuite le travail, la rue devient un espace supplétif de socialisation. Divers adultes occupent aussi cet espace comme lieu de vie ou de survie⁽¹⁴⁾. La rue est en effet un espace public que chacun s'approprie en fonction de sa situation et de ses besoins et qui donc prend sens dans les dimensions des temps de vie et des attentes de ceux qui s'y retrouvent.

Lieu socialement consacré à la mobilité et à la circulation des personnes et des biens, la rue devient un lieu chaud de négociation entre les acteurs dès lors que certains s'y sédentarisent pour vivre ou survivre pendant que d'autres veulent en maximiser l'efficacité socioéconomique et l'encadrement sécuritaire. Ainsi, à travers des rapports sociaux souvent tendus, la rue fait l'objet d'une lutte entre divers modes d'appropriation, avec d'une part un mouvement de privatisation libérale de cet espace public de plus en plus géré selon une logique de la propriété privée et avec d'autre part une démarche de socialisation marginalisée mobilisant l'espace public comme lieu d'existence privée et de bricolage identitaire.

S'insérant dans cet espace de négociation, le travailleur de rue vise principalement à découvrir comment les personnes et les groupes en rupture sociale s'approprient la rue. Investir les lieux de transaction et d'appartenance de ceux qui fréquentent ou habitent la rue représente un des défis importants du travailleur de rue. Informé et conscient des repères normatifs qui encadrent l'espace public et qui entrechoquent le mode de vie de ceux qui l'investissent de manière marginalisée, le travailleur de rue prend soin de comprendre la façon dont certains adoptent ce lieu comme espace de fuite, de protection, de transition et de prise de risques, comme lieu d'expression et de revendication, comme milieu d'apprentissage et de travail, comme espace de plaisir et de souffrance.

Dans cet ordre d'idées, la rue, ce n'est pas que le bitume, ce sont aussi les squares, les places, les trottoirs, les centres commerciaux, les halls d'immeuble, les cages d'escaliers, ce sont aussi, peut-être surtout, les copains qu'on y rencontre. Avec eux, quand c'est possible, on se « protège » contre un monde perçu comme angoissant et inaccessible, dans une apathie ou une impulsivité qui inquiète. Malheureusement, compte tenu de diverses pressions, il arrive aussi que les copains se fassent rares ou encore, que la survie mette en concurrence (ex: commerce, mendicité) ou disperse (ex: judiciarisation, mortalité) certains individus qui autrement se seraient peut-être entraides...

Dans un tel contexte où l'intérêt du travailleur de rue est de pénétrer et de renforcer les liens sociaux entre les acteurs, l'offre relationnelle doit précéder la demande. Cette nécessité est fondatrice du travail de rue. Cette prérogative implique aussi qu'en amont de l'intervention, le travailleur de rue doit d'abord et avant tout être sensible à la culture et au mode de vie de ceux qu'il côtoie dans cet espace de « la rue ».

L'approche se fait sur le territoire que les jeunes se sont d'une certaine façon approprié et au sein duquel l'éducateur doit se faire accepter comme adulte capable d'établir une relation.

12. Abrégé d'un texte de Bernard Monnier, éducateur spécialisé. Informations sociales N°60.

13. Pector, Jacques (1999) Le travail de rue et l'action-recherche réflexive. Projet de recherche. Montréal: Québec.

14. Il paraît important de souligner ici que cette section a été rédigée principalement sur la base de contributions d'auteurs œuvrant avec les jeunes, ce qui implique que la représentation du contexte et de l'intervention réfère particulièrement à cette population. Nous invitons le lecteur qui travaille plutôt avec des adultes de faire les liens qui conviennent entre ce contenu et les réalités de ceux qu'il accompagne. La lecture du chapitre 3 comporte aussi des pistes pour élargir cette vision.

Une période d'observation permet une connaissance fine du quartier, de ses institutions, des pratiques d'appropriation spontanée des jeunes, des rythmes de présence et d'absence, des temps forts d'agrégation ou de dilution des groupes; l'éducateur découvrira les moments et les endroits où il pourra se faire accepter le plus aisément. Cette connaissance pourra utilement être complétée par des éléments apportés par d'autres intervenants ou institutions, **mais l'observation sur le terrain** est primordiale. La présence aux jeunes sera progressive, afin qu'ils ne perçoivent pas cet adulte comme dangereux ou étrange et qu'ils puissent établir un début de partage et de relation.

La libre adhésion du jeune à l'offre de relation et d'accompagnement éducatif de l'éducateur se fonde sur cette liberté laissée au jeune de se découvrir à la mesure de **la confiance qui s'établira avec l'adulte éducateur**.

Dans cette aventure, l'éducateur de rue développe **une approche globale de la personnalité** du jeune et une connaissance privilégiant ses capacités et ses richesses, plutôt que seulement son histoire tissée de défaillances et de difficultés.

Les vécus partagés et le « faire avec » peuvent être multiples et divers, de la situation la plus naturelle et la moins formalisée, qu'elle soit individuelle ou de groupe, à l'activité la plus organisée.

Ces temps partagés ont une double finalité:

- **Apparente:** répondre à un objectif ou un besoin particulier: loisir, sport, travail, hébergement, sortie, régulation administrative, obtention d'un droit...
- **Latente:** ébaucher, construire, vivre une relation confiante et impliquée qui permette aux jeunes de découvrir des références et d'intérioriser les valeurs et les interdits fondamentaux, de changer l'image de soi, de favoriser le changement des conduites et des représentations, et d'expérimenter des relations sociales.



Pourquoi le travail de rue?

Volonté d'accompagner des groupes réputés asociaux dans la société à travers une **relation d'aide** et une **approche purement éducative**.

Le travail de rue, Pour qui?

- Le travail de rue s'adresse à des individus:
 - groupes d'enfants, de jeunes et d'adultes en demande d'aide ou de soutien;
 - à distance ou exclus des espaces primaires de socialisation et d'insertion sociale;
 - en rupture sociale, matérielle, relationnelle, symbolique parce qu'ils rejettent les normes ou en sont rejetés;
 - qui sont hors de portée (ou ne sont pas en mesure d'être atteints par les organisations et institutions existantes).

Quelles que soient les difficultés qu'elles rencontrent, le processus éducatif s'appuie sur les ressources propres de chacune de ces personnes.

Le travail de rue **est un moyen, pas une fin**.

- C'est une **action socio-éducative menée dans une perspective à long terme** qui part du besoin, de la demande, de l'aspiration des publics cibles et s'applique à **renforcer leur capacité à s'assumer et à construire leur propre scénario de vie**.
- Cette relation d'aide implique **la confiance du public et le respect de son intégrité et de l'autodétermination**. Le contact avec le travailleur de rue se fait **sur base volontaire**.
- Au-delà de l'épanouissement personnel, le travailleur de rue contribue à la réduction des dommages en s'adressant à des personnes **(jeunes et adultes) soumises à de multiples exclusions, en voie de marginalisation ou en rupture sociale**.

02

PRATIQUES

**pratiques, méthodes
et outils du travail de rue**

2.1. Les étapes





0.2.

s 2.2. Les préliminaires: où et quand faire le travail de rue? 2.3. Les figures du travail de rue 2.4. Management du travail de rue 2.5. Évaluation du travail de rue

2. Pratiques, méthodes et outils du travail de rue.

Sachant que le travail de rue n'est **pas un modèle préétabli** que l'on applique, il importe de mettre en évidence les ingrédients qui permettent aux acteurs de terrain d'**inventer et réinventer leur propre pratique**.

2.1. Les étapes.

Il existe dans l'ensemble des exemples reçus et issus des différents pays, de grandes similitudes. On peut réellement parler de séquences, ce qui est caractéristique d'une méthodologie. Avant de refléter le fil conducteur qu'empruntent divers travailleurs de rue dans le monde pour mettre en place leur pratique, il faut quand même insister sur le caractère non-linéaire de ce processus. En effet, bien qu'on puisse trouver une certaine logique dans les étapes présentées ici, on comprendra qu'elles s'emboîtent les unes dans les autres, qu'elles impliquent des allers-retours entre elles et qu'elles prennent sens et force dans la circularité de leur usage.

Une fois cette mise en garde faite, il demeure utile de concevoir que des étapes ponctuent la mise en oeuvre du travail de rue et qu'ainsi, en amont de l'intervention comme telle, la qualité de l'intégration au milieu permet aux praticiens d'offrir un accompagnement individuel et collectif significatif. Ainsi, le temps et l'énergie consacrés aux premières étapes constituent un investissement pour les suivantes et un retour régulier, circulaire, sur ces séquences permet de renouveler constamment l'ancrage de la pratique.

- La **première étape** du travail consiste en une **étude du milieu** qui peut être **théorique** (connaissance historique, sociale, culturelle) mais aussi **pratique** (rencontre avec les gens du quartier).
- La **deuxième étape** consiste en une **présence** sur le terrain ou le territoire du public visé, c'est le "zonage" ou "tournée de quartier". Il s'agit ici d'observer directement mais sans intervenir nécessairement. Cette étape permet une imprégnation au sein de la culture du milieu investi en plus de favoriser le repérage des lieux à investiguer. Cette observation doit se faire régulièrement afin de connaître la mouvance du milieu et se faire reconnaître par le public ciblé comme étant naturellement présent sur le terrain.

« La question pourrait être: Mais comment identifiez-vous les jeunes?

Pour anecdote, l'équipe a eu à faire ce travail de repérage précis dès son arrivée sur le Centre Ville. Il a fallu repérer des visages, des « looks », des « personnages », des chiens qu'elle pouvait revoir ou non régulièrement, le plus souvent en des lieux fréquemment occupés: dans les jardins, devant les commerces, à la gare SNCF, etc..

Une fois ce premier repérage effectué, l'équipe a été attentive aux jeunes ou groupes en contact avec ces premières personnes. Du fait de la mouvance importante de ce public, elle doit en permanence entretenir sa mémoire visuelle et la compléter minutieusement. Cette attitude professionnelle n'est possible que grâce à des passages fréquents et réguliers, à un travail d'équipe important pour la transmission et le partage des observations collectées. »

Extrait « Etat des lieux Centre ville » codase France » ⁽¹⁾

- La **troisième étape** est celle de l'**identification**: il s'agit de dire qui on est et pourquoi on est là. Ce moment de passage constitue une occasion pour le travailleur de rue de commencer à construire son rôle en négociant la place qu'il occupera parmi les acteurs du milieu investi.

1. www.codase.org ou preventionspecialisee@codase.org



« La veille il était convenu avec Blaise qu'il rejoigne le toit familial à 18h. J'ai attendu 22h pour aller vérifier mais à ma grande surprise il n'était pas là. Je suis alors retourné au grand marché où j'ai retrouvé ses amis. Je suis resté un bout de temps avec eux à causer et à jouer et c'est bien plus tard qu'ils ont finalement accepté de me montrer le gîte où il dormait... dans un coin bien caché derrière les latrines publiques de la gare routière où personne n'aurait songé à aller le chercher. »

Atelier des Travailleurs de rue du Togo

- La **quatrième étape** implique le **tissage d'un lien** avec son public, à savoir la prise de contact avec les personnes qu'il veut rejoindre et l'amorce de la relation d'accompagnement.

« Nous faisons des sorties nocturnes et diurnes. La phase d'observation nous a permis de constater que les enfants vivant dans la rue sont dans des conditions pénibles d'existence, ont de la peine à se nourrir, subissent d'énormes menaces, d'insultes et de répressions des riverains.

Ils sont impressionnants, très solidaires et ont un code de vie qui leur est propre. Par exemple les salutations se font avec le poing, le langage est particulier, les signes sont conventionnels. Gagner leur confiance est le défi que nous voulons relever. »

Atelier des Travailleurs de rue du Burkina Faso

Du premier contact établi avec l'individu jusqu'aux échanges d'idées plus ou moins confidentielles, le processus est progressif et passe de la méfiance à un lien de confiance.

Lorsqu'il est assez connu par le milieu, les contacts vont de soi et le travailleur de rue peut aller plus facilement vers son public. Mais dans plusieurs cas, le travailleur de rue attend plutôt un "déclic" pour faire ses premiers pas vers son public: un feedback venant de l'espace de rue ou du public même, une preuve qu'un lien de confiance est en train de s'établir.

- La **cinquième étape est celle de l'accompagnement et de l'intervention**. Celle-ci peut passer par la création d'un espace de relations avec les jeunes donnant lieu à une structuration d'activités (aidant aussi à rencontrer d'autres jeunes) ou se limiter à des interventions individuelles. Elle peut aussi progressivement déboucher sur des actions plus collectives ou communautaires impliquant une négociation entre le public accompagné et les autres acteurs du milieu (commerçants, autorités publiques, etc.)

« Les équipes de travail de rue offrent un service d'éducation informelle aux enfants de Katmandou vivant et travaillant en rue. Les enfants que nos travailleurs de rue rencontrent ont l'opportunité de s'impliquer dans des cours de socialisation et des activités éducatives: jeux, sports, éducation de base, culture générale, conscientisation sur les risques de la vie en rue, la santé, le sida, les drogues, l'hygiène de base et les soins médicaux.

Dans chaque zone il y a des enfants « habitués » que les travailleurs reconnaissent et avec qui ils tentent d'établir les liens les plus solides possibles. Certains continuent à préférer

la vie en rue pour y avoir cultivé un certain goût de la liberté. Pour ces enfants-là, les travailleurs organisent des séances de conscientisation, leur donnent des conseils sur des cours de type professionnel.

Un autre rôle important des équipes mobiles est d'améliorer les relations avec les commerçants locaux, les propriétaires fonciers, la police et d'autres organisations qui aident les enfants des rues. Il s'agit de les faire participer à nos activités et leur faire comprendre que les enfants des rues font partie intégrante de la société.

La police a été informée sur la vie des enfants des rues afin que leurs relations avec les enfants s'améliorent. Les équipes ont aussi laissé des affiches d'enfants disparus dans les différents postes de police. Les relations avec les commerçants locaux et les propriétaires de ferraille continuent de s'améliorer. Beaucoup connaissent à présent les enfants qui vivent dans leurs alentours et les traitent avec respect. Inversement, les enfants respectent les commerçants et les propriétaires de ferraille et leur propriété. »

Atelier des Travailleurs de rue du Népal

Tel qu'annoncé au départ, ces différentes étapes ne sont pas linéaires et figées, ce qui implique qu'elles interfèrent et se renouvellent continuellement.

L'essentiel de ce processus est que la présence passive et active du travailleur de rue lui permette "**d'être reconnu comme une évidence**" et de devenir effectivement un repère ou une référence pour la personne susceptible d'être aidée. Ces séquences forment une boucle car le travailleur de rue est appelé à recommencer sans cesse ce parcours, à aller ailleurs, à rencontrer d'autres publics, à découvrir de nouvelles dynamiques. Mais, à chaque boucle, il y a un saut qualitatif qui s'opère au niveau de la potentialité de son action même si le travailleur de rue n'arrive jamais à une connaissance parfaite des situations, du milieu et des solutions à proposer.⁽²⁾

Certains insistent sur l'idée qu'une étape supplémentaire s'ajoute au portrait déjà présenté; il s'agit de la **clôture** et de la **durabilité** de l'action sur le terrain. En effet, considérant l'importance des liens élaborés avec les individus et le rôle occupé par un travailleur de rue pendant toute sa période d'exercice, plusieurs estiment important qu'il prenne le temps de clôturer ses liens avant de quitter la pratique ou un secteur particulier. Une telle procédure contribue d'une part à ne pas reproduire les ruptures sociales auxquelles sont souvent confrontées les personnes visées par le travail de rue et, d'autre part, peut faciliter l'introduction du prochain praticien sur ce terrain. À cet égard, lorsque les ressources le permettent, certains encouragent à ce que l'ancien travailleur de rue prenne un temps pour introduire le nouveau afin d'assurer une continuité dans le milieu. Cette pratique du **parrainage** est indispensable. Outre le relais direct entre le nouveau travailleur de rue et son futur public, c'est surtout un transfert du lien de confiance et la transmission du capital symbolique et culturel qui seront réalisés par cet accompagnement. Le parrainage peut prendre plusieurs mois, le cas échéant.

2. In Le travail de rue en Communauté française de Belgique. Nature et enjeux. Christine Schaut et Luc Van Campenhout, FRB, 1994



2.2. Les préliminaires: où et quand faire le travail de rue?

Avant toute chose il est souhaitable de profiter de l'expérience des ex-travailleurs de rue ou du moins d'en connaître l'historique pour comprendre les réactions du milieu.

« Dave estime que le bon boulot fait par ses prédécesseurs a facilité son intégration et son travail dans le quartier. N'en demeure pas moins que ses collègues ont trouvé stratégique de le laisser marcher en se demandant pourquoi il était là, sachant combien il est utile de perdre du temps à observer. Temps pendant lequel non seulement on voit mais aussi on est beaucoup vu. Ce délai d'intégration permet au travail du bouche à oreille de se faire connaître dans le milieu. »

Atelier des travailleurs de rue du Québec

Certes, la réalité institutionnelle ne permet pas toujours une grande liberté d'action dans les préliminaires.

Une dialectique s'avère nécessaire entre la demande institutionnelle des autorités et les besoins et aspirations du public cible.

Ces aspirations et besoins sont d'ailleurs parfois beaucoup plus proches et conciliables que prévu.

A ce propos, il serait préjudiciable d'opposer les autorités ou administrations aux travailleurs de rue. Le politique est souvent le premier partenaire du travailleur de rue dans la recherche de réponses structurelles et durables.

Quel que soit le cadre ou l'institution qui engage un travailleur de rue, ce qui importe, c'est l'importance accordée d'une part, à la **relation au sujet**, à sa **capacité à s'émanciper** et à être **respecté** dans son cheminement. D'autre part, il est primordial de donner au travailleur de rue un cadre déontologique clair qui respecte les principes de la **confidentialité**, notamment par le respect du **secret professionnel**.

La transmission et la diffusion de confidences auprès d'autres personnes pourraient grandement hypothéquer le lien de confiance qui aura mis tant de temps à se construire avec le travailleur de rue.

La **proximité géographique** renvoie aux espaces qu'investit la pratique du travail de rue dont le caractère extra-muros constitue l'une des principales caractéristiques. Le fait que ce mode d'action se réalise hors murs implique d'aller vers l'autre, de manière à se joindre aux contextes de vie des personnes plutôt que de les joindre à des cadres institués.

Le travailleur de rue suit la mouvance de ceux qu'il vise à rejoindre, circule dans leurs territoires et cherche à y occuper une place. Adoptant une approche en mouvement dans le temps et dans l'espace, le travail de rue s'appuie sur un processus d'intégration progressif et non-intrusif.

2.2.1. Négocier l'investissement des espaces et du rythme de la rue.

« Embauchée comme travailleuse de rue dans Villeray, Stéphanie a commencé par les métros et écoles, en les fréquentant à des horaires variés. Villeray est une zone tampon entre Parc Ext et St Michel, les jeunes bougent beaucoup entre ces quartiers.

Même si elle avait des "entrées, elle prenait le temps de flâner et de lire dans le parc afin que les gens la voient souvent et se questionnent sur sa présence. »

Atelier des Travailleurs de rue du Québec

Chaque « espace rue » présente des caractéristiques différentes et exige une pratique d'infiltration adaptée. Un parc où se promènent des prostituées ne ressemble pas à l'espace d'un quartier « chaud » où règne un sentiment d'insécurité, ni à un bistrot dortoir où des groupes de jeunes passent la nuit par terre ou sur des canapés insalubres. Intervenir dans de tels endroits exige un respect des codes de l'espace.

« Lorsque je veux faire mon apparition dans un milieu encore méconnu, je me prépare physiquement et mentalement, mes comportements comme mes états d'âme. J'essaie de dominer le stress interne. Avant chaque sortie sur le terrain je suis attentif à la manière dont je m'habille. Je suis attentif à ma façon d'être, mon mode d'expression afin de ne pas créer une distance trop importante entre moi et les jeunes. »

Atelier des Travailleurs de rue du Vietnam

De la plage dans certains pays, au centre commercial ailleurs, des bars aux maisons de jeunes, des places publiques aux cabanes en forêt, des marchés publics aux maisons privées, des gares aux ruelles, des ghettos aux centres-villes, une diversité innombrable de lieux sont fréquentés par les travailleurs de rue en fonction des régions du monde qu'ils couvrent ainsi que des publics qu'ils visent.

Considérant le temps investi au départ à ne rien faire d'autre qu'observer, le sentiment d'inefficacité dans la phase d'intégration peut se vivre en angoisse: on se sent coupable d'être payé sans grand résultat, on ressent le besoin de s'occuper, d'obtenir des résultats pour avoir l'impression de contrôler le processus dans lequel on se trouve. La méthodologie du travail de rue exige une durée, une longueur: le temps de connaître le quartier —ses acteurs, ses zones de confort et d'inconfort, ses corridors— est nécessaire pour que le travailleur de rue puisse composer avec le contexte et installer son dispositif de manière à maximiser le potentiel des acteurs et les ressources du milieu. La connaissance du milieu sert toujours ultérieurement, quand on prend le temps de rester assez longtemps.

L'intégration dans le milieu qu'engage le travail de rue ne se résume pas à une intégration géographique mais inclut également une **adaptation culturelle** aux codes, aux langages, aux valeurs, aux dynamiques, aux conflits etc. Il s'agit pour le travailleur de rue d'être capable de non jugement, à ne pas confondre avec le manque de jugement.

« En Afrique par exemple, l'honneur de la famille, sa dignité, passent souvent devant l'intérêt des enfants. Le comprendre, c'est essayer de concilier l'impératif de sauvegarder les droits de l'enfant et l'invention de stratégies permettant de progresser sans brûler les étapes. Du reste, en Afrique comme ailleurs, la famille est un élément non seulement du



problème mais aussi de la solution. Il faut donc au sein de celle-ci recréer des espaces de paroles, de dialogue, pour que les violences perçues dans leurs manifestations aiguës ne se renouvellent pas... »

Atelier des Travailleurs de rue du Sénégal

Cette adaptation n'implique pas le **mimétisme**, bien au contraire. On ne saurait trop insister sur l'importance pour un travailleur de rue d'être à la fois **solidaire** et **différent** des populations rencontrées. Trop de jeunes débutants hypothèquent leur intégration dans la rue en tentant d'imiter les us, coutumes et comportements du public visé.

Rester soi-même est essentiel. C'est dans la confrontation des différences qu'un réel enrichissement mutuel est possible.

Une telle proximité n'implique pas seulement de constater l'actualité du milieu mais aussi de prendre en compte l'historique des situations ainsi que le contexte culturel, social, politique et économique dans lequel elles s'inscrivent.

« Quand nous parlons de cultures diverses, nous ne faisons pas seulement référence à celles d'origine, mais aussi aux cultures de rue, aux cultures des jeunes, aux cultures urbaines qui se forgent sur les territoires de la ville et dans ses banlieues.

Le travail de rue doit considérer ces populations comme génératrices de culture et établir des dialogues en suivant cette règle de reconnaissance. »

Atelier des éducateurs de rue d'Espagne (Atelier Pays Basque)

Cette conscience de l'évolution d'un milieu, de ses antécédents et de son devenir, est essentielle à l'ancrage d'une démarche misant sur les ressources et les aspirations du public visé. Elle permet d'engager une stratégie d'action enracinée dans les repères culturels des personnes plutôt qu'artificiellement imposée en fonction de normes qui leur seraient extérieures.

« L'expérience qui suit concerne les enfants associés aux forces et groupes armés en République Démocratique du Congo. J'utilise, dans le cadre d'activités socio culturelles, la méthode du libre choix en demandant à chaque enfant soldat d'entonner un chant de son propre village et d'exhiber des pas de danse. Le dessin est également utilisé.

C'est à partir de ces activités que les enfants commencent à nous donner les repères traditionnels de leurs villages. C'est à partir de ces repères identifiés que nous tentons par la suite de rechercher les familles des ex-combattants démobilisés pour la réunification. »

Atelier des Travailleurs de rue de la République Démocratique du Congo

Tout en maintenant bien ancrée sa propre identité et son altérité, c'est-à-dire ses appartenances et sa différence par rapport aux autres, **le travailleur de rue doit donc apprendre à connaître le milieu pour établir sa place et son rôle.** A travers sa présence régulière, **il partage le quotidien des personnes et intègre certaines routines.** C'est ainsi qu'il

construit avec eux un bassin d'expériences et de références partagées auquel ils peuvent ensemble puiser pour construire des projets, ouvrir des avenues.

« Après avoir été présent sur le territoire, avoir expliqué que l'on est éducateur, notre mandat et notre cadre institutionnel, le cadre de la relation, demandé et écouté des histoires, senti les vides et les mépris, avoir marché sans être reconnu, avoir osé aborder un groupe, après tout ce long processus pour arriver à connaître la zone avec les pieds et avec le cœur, les premières demandes apparaissent. Quelqu'un nous cherche ou attend que nous passions devant lui pour nous aborder. »

Atelier des Travailleurs de rue d'Espagne (Atelier Euskadi)

« Nous avons la conviction que le partage avec les jeunes des réalités de vie joue un rôle important dans notre intégration dans leur espace. La participation aux activités journalières, aux moments de joie ou de peine avec un jeune en rupture ou avec son groupe restreint, fait partie de notre pratique.

Le fait de vivre certains modes de vie tels que prendre ensemble un « repas déchets alimentaires », jouer avec eux un parti de foot, participer à une discussion du groupe... sollicite en même temps un lien affectif, de solidarité et de confiance. Ces moments nous permettent également de comprendre certaines de leurs pensées, leurs sentiments de révolte ou de résistance.

Ces expériences vécues vont guider notre intuition et nous aider à avoir des réactions adéquates au contexte et adaptées pour ces jeunes. »

Atelier des Travailleurs de rue du Vietnam

2.2.2. Cycles et tempo du travail de rue.

Le rapport à l'espace et au temps en travail de rue est un jeu constant d'équilibre entre la stabilité et les changements d'horaire et d'itinéraire de manière à s'adapter aux milieux et aux situations ainsi que pour y dynamiser sa participation.

L'horaire d'un travailleur de rue⁽³⁾ est fort difficile à prévoir en même temps qu'il doit être constamment réfléchi. Il doit adopter une certaine régularité dans sa fréquentation de certains lieux et donc nécessite un horaire cadencé. En même temps, sa présence stratégique à certaines occasions ou encore la souplesse de son action dans certaines situations peuvent étirer et condenser par moments son horaire. Les exemples qui suivent illustrent selon nous assez bien le spectre entre « réalité du quotidien » et « réalité d'exception ».

« Une semaine habituelle de travail inclut 25 à 30 heures de travail de rue, comprenant les week-ends, car de nos jours, le nombre d'enfants a sensiblement augmenté. Deux équipes (chaque équipe est composée de deux personnes, une personne parlant grec et l'autre personne parlant albanais) travaillent tous les jours dans deux quartiers différents.

Les équipes essaient d'être sur la route le plus longtemps possible et à différentes heures,

3. Nous aurons l'occasion de revenir sur la nécessaire élaboration de planning prévisionnel et réalisé lors de la partie consacré au management.



afin d'analyser le phénomène de l'exploitation des enfants durant toute la journée et toute la nuit. Un détail important est que nous voyons des enfants d'âges différents en fonction du moment de la journée, les plus jeunes enfants mendiant pendant la journée alors que les enfants plus âgés travaillent pendant les soirées, vendant des fleurs ou jouant de la musique à l'extérieur des night clubs et des restaurants.

Pour les enfants qui sont accompagnés de leur famille, nous essayons d'être une base de référence valable. C'est pour cette raison qu'en plus des deux équipes qui travaillent tous les jours, un groupe de travailleurs de rue professionnels et de volontaires se rendent dans les quartiers les plus fréquentés et organisent un happening qui peut être de la peinture ou une autre activité manuelle avec les enfants. En utilisant le slogan « jouer dans les rues », nous approchons les enfants travaillant ou mendiant dans les rues et nous sensibilisons le grand public sur ce phénomène et sur nos activités. »

Atelier des Travailleurs de rue de Grèce

« Extrait d'une semaine typique (hiver). »

10h00 RDV au bureau des allocations pour handicapés. Le jeune n'était pas là. J'ai laissé un message sur son répondeur.

11h00 Salon de thé « Pic-Nic »: groupe de 4 jeunes. L'un d'eux va se marier dans quatre mois, il cherche de l'information sur les formations d'animateur. Avant de se lancer, il doit finir son travail forcé à Jette.

Une personne plus âgée s'assoit. Animateur, il travaille à l'espace avec lequel je souhaite avoir plus de contact. On échange ensemble. Coup de fil du jeune qui n'était pas au RDV pour s'excuser et fixer un nouveau RDV.

Repas du midi. Envoi des e-mail concernant un projet artistique au quartier Brunfaut.

14h00 Salon de thé rue Brunfaut. J'écris une lettre à un type en prison. Un jeune vient s'asseoir: « ça fait longtemps, tu vas bien... » La commune a commencé à aménager leur plaine. Il voulait savoir ce qu'ils allaient faire. Nous nous mettons en route vers la mairie pour chercher les plans. Coup de fil d'un jeune qui a besoin d'une preuve de son inscription en formation.

Les plans à la commune. Apparemment ils avaient déjà aménagé la plaine il y a 7 ans. Au début il y avait un parking et un terrain de basket. Ils vont construire des logements sociaux à la place du terrain de basket.

Etang noir: je rencontre un jeune qui a eu un accident de travail il y a deux ans. Il est en procès pour recevoir 25% d'invalidité. On est parti ensemble jusqu'à un café Internet pour chercher des informations. Là il y avait encore deux autres jeunes.

L'autre est venu chercher son justificatif de formation. »

Atelier des Travailleurs de rue de la Belgique

« Gary, jeune de 13 ans, est cantonné dans un cartel situé au cœur de la place la plus importante de la capitale pour ne pas dire du pays « Champs de mars ». Gary était l'un des plus réguliers de l'institution, chaque matin il venait participer aux activités qui se font strictement pour eux au Centre d'Education Populaire. Après trois jours d'absence et aucune

nouvelle, nous avons effectué une visite dans son cartel, comme nous le faisons d'habitude pour voir ce qui s'était passé.

10:15 AM Je suis arrivé au Cartel et je trouve notre jeune Gary livré à lui-même avec un pied gauche écrasé qui dégageait des odeurs nauséabondes. Un jeune du même cartel, lui a lancé, suite à un gage, un bloc sur le pied. Ce gage fait suite à un jeu sauvage et inhumain appelé « Guerre dormie ». Quand on s'engage dans ce jeu, on ne doit pas se laisser surprendre à dormir, sinon on risque d'être victime de n'importe quoi, parfois même de la mort.

10:30 AM Gary, un autre jeune du cartel et moi nous nous rendons à l'Hôpital de l'Université d'Haïti à bord d'un taxi qui accepte de nous prendre.

10:45 AM Nous arrivons à la cellule d'urgence de cet hôpital.

02:00 PM A l'heure où tous les employés de l'institution sont partis, un des médecins nous a finalement fait un signe.

03:00 PM Après l'avoir supplié, il a fini par me faire une prescription. Après avoir tout acheté, je lui apporte. Il me demande d'attendre.

04:30 PM En attendant que le médecin revienne, je laisse le jeune et son ami à l'entrée de la petite chambre de consultation des médecins.

04:55 PM Je suis de retour. Les enfants se sont enfuis. Je retourne au cartel et ils n'y sont pas.

Le lendemain **07:00 AM** Retour au cartel, Gary est là, je l'emmène de nouveau à l'hôpital avec le matériel et les médicaments en main.

10:00 AM Un médecin prend soin du jeune Gary.

Pendant une semaine et demie, je me suis rendu au cartel du jeune Gary pour lui apporter ses médicaments. Aujourd'hui, nous nous réjouissons Gary est en vie, avec ses deux pieds et en pleine forme. »

Atelier des Travailleurs de rue de Haïti

Afin de ne pas perdre le fil ni perdre le souffle, il importe de rééquilibrer régulièrement son degré d'investissement en temps sur le terrain.

- Le travailleur de rue doit constamment réviser son itinéraire et son horaire pour rejoindre divers publics et pour suivre la mouvance de leur mode de vie.

- Planification de moments (saisons, jour/nuit, dosage entre la régularité et les variations au niveau de l'horaire et de l'itinéraire)
- Choix des lieux (équipements socio-éducatifs, espaces commerciaux, rues, squares, halls, caves, bistrotts...)
- Outils d'observation et d'analyse (traces écrites, synthèses, réflexions collectives...)
- Qualité de l'information de l'équipe et de ses liens avec les partenaires.

- Aussi, tout en repérant et en circulant dans les endroits où se concentrent les populations visées, il doit en même temps trouver des stratégies pour se rendre accessible aux solitaires et aux décrocheurs qui restent isolés de ces lieux de fréquentation.

Or on observe que le rythme de la pratique change au fil du temps, après quelques années le risque est de constater la quasi absence de travail de rue. Plus ça avance, plus le temps



se remplit de demandes et de rencontres planifiées au point que le temps consacré à la présence de rue devient un enjeu.

- Il faut gérer/**équilibrer le flot de demandes et la continuité de temps de rue: bloquer dans l’agenda des journées RUE.**
- **Cette présence terrain est très importante**, entre autres **pour rejoindre les ados qui**, généralement **ont plutôt tendance à accrocher le travailleur de rue dans la rue pour lui parler quand ils en ont besoin.**
- Il faut **maintenir**:
 - **Le temps de présence afin d’aller vers ceux qui ne viennent pas vers nous** et qui sont d’abord le public ciblé par le travailleur de rue.
 - **L’accent sur la disponibilité du travailleur de rue qui est une caractéristique de cette pratique.**
 - **La régularité des présences de rue en précisant les lieux, les jours, et s’y maintenir. Partir d’un endroit précis et revenir à cet endroit permet de vous retrouver facilement.**

Le timing parfois long du processus d’immersion constitue l’une des clés de cette approche puisqu’elle donne l’occasion de saisir la cartographie et le rythme de la rue pour mieux s’y adapter. La connaissance des lieux, celle des usages qui en sont faits et celle des types de rapports qui s’y déroulent deviennent un atout important pour bien se positionner dans un milieu. Ainsi, **prendre le temps de ne « rien faire » est un moment nécessaire en travail de rue afin de s’imprégner de l’ambiance et des codes du milieu tout en se dessinant subtilement une place sans brusquer les publics visés avec l’imposition de son mandat.**

**2.2.3.
Le « flânage »:
une des clés
principales
du travailleur
de rue.**

« J’ai eu à rencontrer un enfant de la rue, Rocky ⁽⁴⁾ âgé de 8 ans, qui mendiait dans les terrasses de MATONGE, un quartier ambiant de la commune de KALAMU, à Kinshasa. Au premier contact, je ne pensais pas réussir le coup d’une réunification familiale.

J’ai approché Rocky en lui offrant une bouteille de boisson sucrée et de la nourriture, car l’enfant avait vraiment faim.

A l’issue de plusieurs rencontres, l’enfant finit par me parler, en toute sincérité de sa situation. Sa mère était partie en Angola quand il avait 4 ans, à la mort de son père. Il n’y avait personne pour le soutenir dans ses besoins (scolarisation, habits, nourriture...). Mais avant d’aller dans la rue, il habitait chez son grand-père.

Après avoir obtenu de l’enfant les coordonnées de la famille, j’ai mené une enquête auprès du grand-père qui a reconnu que son petit fils était porté disparu depuis 13 mois. Un rendez-vous avec Rocky a suffi pour que je le conduise auprès du grand-père pour une réunification dans l’allégresse. Aujourd’hui le petit Rocky a repris une vie normale. »

Atelier des Travailleurs de rue de la République Démocratique du Congo

4. Dans un souci de confidentialité, les noms sont des noms d’emprunt.

Le flânage est une technique privilégiée par plusieurs praticiens pour prendre le rythme des populations visées et pour rendre ainsi leur devenir vraiment accessible. Comme le rappelaient les collègues basques lors de la rencontre à Oslo en 2007, apprendre l'art de savoir ne « rien faire » peut devenir une clé de contact en travail de rue.

« Un des trucs pour être confortable dans les lieux fréquentés par ceux qu'on veut rejoindre: arriver un peu à l'avance et être occupé à quelque chose (style lire le journal): instructif le travail de rue! »

Atelier des Travailleurs de rue du Québec

Concrètement, s'il existe des projets de travail de rue « prêts à appliquer et préprogrammés », retenons qu'il n'est pas aisé de faire l'histoire a priori. D'abord, parce qu'un événement intervient souvent de façon fortuite - et des événements, il y en a beaucoup - qu'ensuite, les éléments qui permettent un accompagnement efficace sont rarement prévisibles.

Plutôt qu'une modélisation de l'action, il vaut mieux concevoir le projet à travers son processus et au fur et à mesure des événements, de l'histoire et des rencontres. La qualité d'un tel processus est d'autant plus intéressante qu'elle permet **évolution** et **créativité**.

A ce stade, les capacités d'observation et d'analyse sont primordiales.

La non planification a priori n'enlève en rien la nécessité pour le travailleur de rue d'œuvrer de manière pertinente, efficiente et surtout d'être préparé à agir et accompagner.

La **qualité** du processus est plus importante que les résultats visibles. Cette approche n'en demande pas moins plus d'**attention**, d'**implication** et d'**investissement** de la part du travailleur de rue qui devra être **réceptif** à tout ce que la situation va induire grâce et/ou malgré lui.

« Elle mendiait et nettoyait les fenêtres des voitures dans la rue avec ses enfants. Lors du premier contact que nous avons eu avec elle, elle se montrait plutôt hésitante à parler avec des « étrangers ». Elle nous demandait notre métier, ce que nous faisons. Nous nous sommes présentés comme des professeurs qui essaient d'intégrer des enfants à l'école. Notre discussion avec elle, dans le cadre d'une conversation amicale, posant des questions sur la santé de ses enfants, en particulier sur la santé de son plus petit enfant (7 mois à l'époque), a rendu la communication possible. Après l'avoir rencontrée dans la rue pendant plus de quatre mois, l'équipe des travailleurs de rue est parvenue à établir des bonnes relations avec elle et à l'impliquer, avec ses enfants, dans chaque activité que nous organisons. Il est très important de clarifier que nous n'avons pas pris des informations lors de chaque contact avec cette famille. Savoir écouter implique que l'équipe sache établir un contact permanent et stable avec le groupe cible en général. Dans notre cas, la mère a commencé à dévoiler ses impressions sur sa situation, ses préoccupations pour ses enfants et elle se disait prête à commencer une vie loin de la rue. »

Atelier des Travailleurs de rue de l'Albanie



Cherchant à être le plus accessible et disponible possible, **le travailleur de rue en vient à faire partie du décor**. Inséré dans le tissu social, au travers de divers réseaux de relations avec des acteurs significatifs du milieu, des « poteaux » ou « relais », cet intervenant de proximité devient en mesure d'animer une certaine socialité et ainsi de contribuer à l'accroissement du bien-être social par l'activation et la restauration de solidarités de base.

2.2.4. Se faire connaître dans le milieu, consolider les contacts.

« Son intégration s'est faite rapidement puisqu'elle connaissait déjà beaucoup de jeunes. Elle a repris contact avec des jeunes qu'elle avait connus via la Maison des Jeunes, ce qui lui a facilité le contact avec les gangs. Même si elle avait des "entrées", elle prenait le temps de flâner et lire dans le parc afin que les gens la voient souvent et se questionnent sur sa présence.

Dans les écoles, elle est passée par les surveillants et les techniciens en loisir pour faciliter son accès à la place. Elle a participé au Conseil d'établissement d'une des polyvalentes. »

Atelier des Travailleurs de rue du Québec

Les premières personnes qu'on rencontre agissent souvent comme multiplicateurs de contacts.

Le concept de « poteau » est utilisé au Québec pour décrire des personnes avec qui le travailleur de rue entretient une relation privilégiée et qui l'aident à s'intégrer dans certains milieux, à le lui faire connaître ou encore à y relayer des messages dans le milieu. Des noms différents sont donnés à ces personnes selon les pays: relais, contacts, partenaires...

« Il s'agit d'établir des liens avec des tiers qui occupent le même espace ou qui sont dans l'entourage d'un jeune de rue (par exemple le propriétaire d'une auberge populaire, la vendeuse de cigarettes sur le coin, les groupes côtoyés par les jeunes...)

A partir du moment où la vendeuse de cigarettes me raconte que ce jeune commence à s'interroger sur moi « qu'est ce qu'il vient faire ce type? » Je sais qu'un pas a été franchi. »

Atelier des Travailleurs de rue du Vietnam

Se situer de façon efficace dans le champ du partenariat, impose à chacun de bien préciser sa mission et de présenter clairement les pratiques qu'elle nécessite.

Il faut réfléchir à ce qu'on répond à quelqu'un qui nous demande « Que fais-tu? » car c'est une question qui revient souvent.

- **La réponse varie souvent**, entre autres **selon l'âge de la personne qui pose la question**.
- **Insister sur la confidentialité** comme valeur centrale de cette pratique.
- **Expliquer pourquoi on entretient des liens avec des jeunes et des adultes**, évoquer **la relation d'être** et donner des exemples.
- Se sentir prêt à **expliquer ses rapports avec l'organisme qui nous embauche et avec les autres** (ex: la police).

Trop souvent, il est demandé aux travailleurs de rue de concourir au maintien ou au rétablissement de la sécurité et du climat social. Les représentants politiques tendent à penser que les modes d'action peuvent se rejoindre, voire se confondre: ils demandent parfois à la police d'exercer une action d'animation sociale avec les jeunes, et aux travailleurs de rue d'apporter leur contribution à l'ordre public.

Les jeunes et autres publics en difficultés ont besoin de repères pour se réinscrire dans un rapport constructif à la loi. Les rôles respectifs de la police et de l'équipe éducative doivent être clarifiés et les pratiques de chacune cohérentes et distinctes.

L'éducateur de rue est porteur de la loi et souvent le seul adulte avec lequel les jeunes ou d'autres publics exclus peuvent établir et vivre une relation libre et stable.

- Un genre de test peut être mis en place par les jeunes surtout afin de vérifier les réactions du travailleur de rue. Au travailleur de rue à trouver, malgré la difficulté, le chemin qui le positionnera comme adulte crédible et référent.

« Un genre de test au parc fut de tester la réaction du travailleur de rue devant un couteau dépassant subtilement d'un vêtement. »

Atelier des Travailleurs de rue du Québec

Le travail social de rue est une pratique socio éducative face à un public en situation de souffrance sociale, dans leur milieu de vie. Enoncer cette affirmation place de fait le travailleur de rue dans un réseau d'enjeux, d'interlocuteurs et d'acteurs multiples:

- Les jeunes et adultes concernés par l'action;
- les habitants du quartier;
- les professionnels de l'action sociale;
- les élus locaux.

L'équipe de travailleurs de rue aura donc à négocier sa place. Ceci nécessite de préciser les caractéristiques de cette pratique tout autant éducative qu'informelle, dont le travail de rue est une dimension de base. Les termes par lesquels nous la définissons souvent « éducation dans le milieu de vie », « présence sociale », « travail de proximité »..., ne rendent pas compte de ces dimensions particulières.

Certains commanditaires et/ou institutions souhaitent parfois que l'équipe de travailleurs de rue soit repérée comme partenaire avant même qu'elle ait construit connaissance et relation avec les publics cible. Il est essentiel de rappeler qu'au démarrage d'une action de travail de rue, la démarche première est d'établir une relation avec les publics rencontrés.



2.3. Les figures du travail de rue.

L'éducation non formelle et informelle et l'action centrée sur le milieu de vie de l'enfant, du jeune ou de l'adulte sont essentiellement privilégiées à travers 3 types d'actions:

- l'accompagnement individuel;
- l'action collective;
- l'action communautaire.

Il est intéressant de relever des exemples reçus, le fait que le travail de rue se vit souvent en tant que **processus** dont les modalités sont rarement préétablies. Il importe aussi de mettre en relief que ce processus se développe **en exploitant les potentiels** de la situation et que dans une telle perspective, les **objectifs et la visée** semblent secondaires.

Si effectivement, la méthode se base sur les **potentialités** (du jeune par exemple), le travailleur de rue se gardera bien de mettre **sa propre** solution en œuvre, attendant que certaines conditions convergent, pour finalement **accompagner** une dynamique devenue inéluctable.

Le **contexte** et l'**environnement** ne se dissocient nullement de cet accompagnement, il y a bien **appui sur** ce qui se vit et ce qui existe au quotidien. **Supporter, accompagner et consolider les effets obtenus constitue dès lors la trame du travail de rue.** Tel que nous le verrons dans la section sur l'évaluation, cette manière d'aborder l'intervention en misant sur les potentialités et les circonstances de la situation plutôt que sur l'application d'une solution prédéfinie s'inscrit dans une logique dite de **propension** qui se distingue de la logique **instrumentale**.

Variant selon les publics visés et les missions autour desquelles s'articule le mandat singulier de chaque travailleur de rue, certains utilisent parfois des « accroches » matérielles qui correspondent à la culture et aux besoins des personnes rejointes. Un coupon-repas, un morceau à croquer, un ballon ou d'autres équipements sportifs, des billets de spectacle, un ticket de transport, une salle et du matériel technique pour faire de la radio ou de l'enregistrement musical ou du montage vidéo, ou encore des condoms, des seringues peuvent être des exemples d'outils utilisés comme moyen d'entreprendre un rapport éducatif avec les personnes accompagnées. Il va sans dire que ces outils gardent davantage de pertinence quand ils s'inscrivent en support à une relation d'accompagnement plus significative alors qu'ils perdent de leur portée s'ils en viennent à représenter une finalité.

Code éthique des éducateurs de rue.

- « – Le processus éducatif implique une relation **horizontale participative**.
- Le lien à établir avec l'habitant de la rue doit se traduire en une relation basée sur une **approche éducative**.
- L'**intentionnalité de notre intervention doit être claire**, ainsi que tout ce que nous proposons.
- Toute action de l'éducateur cherchera à **garantir l'intégrité des habitants de la rue** et de l'éducateur lui-même.
- Nous chercherons la **cohérence dans ce que nous disons, faisons et pensons** (être et faire).
- Le **processus éducatif de la personne vivant dans la rue sera toujours prioritaire** sur notre intérêt personnel.

- En tant que professionnel, il est important de reconnaître ce qui nous **affecte** d'un point de vue émotionnel quand nous faisons notre travail.
- A la suite de notre action professionnelle, il sera nécessaire **de compter sur un espace d'écoute** qui nous permette d'élaborer d'un point de vue émotionnel ce qui nous inquiète ou met en danger l'intervention.
- Notre travail éducatif sera basé sur **un cadre théorique** et méthodologique qui devra garantir des références à notre action.
- La complexité de notre travail demande que notre formation soit permanente. »

Atelier des Travailleurs de rue du Mexique

Partant de cette conception globale de l'intervention mettant à profit les ressources du milieu en interaction avec les ressources investies par le travailleur de rue, on se doute bien que les différents niveaux d'action, individuel, collectif et communautaire, sont souvent imbriqués. Cela dit, prenons quand même le temps de mieux comprendre ces aspects complémentaires de l'intervention en recourant aux définitions formulées par les membres du Réseau international des travailleurs sociaux de rue dans le « Guide de formation sur la communication avec les médias » paru en 2005.

L'accompagnement individuel.

2.3.1. « En réponse aux demandes formulées par le public-cible, un accompagnement peut s'engager. Il ne se conçoit qu'à travers une approche globale, non dissociée des réalités quotidiennes. Cet accompagnement s'envisage comme une démarche participative à caractère pédagogique, visant à l'émancipation et à l'autonomie du public-cible.

Cette démarche participative entend (re)donner au public-cible une **place d'acteur-sujet** à part entière, pouvant agir sur sa situation, son avenir et son environnement. L'intervention est souvent généraliste et multiforme. Elle varie de l'écoute à la médiation, de la survie à l'épanouissement. Les possibilités et situations sont très vastes ».

Au travers de ses "tournées de quartier", le travailleur de rue peut ainsi être sollicité pour accompagner les personnes dans divers aspects de leurs réalités, tant sur une base ponctuelle que plus durable, tant pour des "petits problèmes" que pour de plus grandes difficultés.

Le travailleur de rue propose donc une aide participative impliquant une adhésion et une alliance qui puise son essence dans le respect de la défense des droits individuels, de la confidentialité et dans la reconnaissance de la capacité de l'individu à s'émanciper.

Ecoute et négociation dans l'aide individuelle.

Quand le contact est fait, commence alors l'autre phase de la relation: **parler de ce qui intéresse la personne, de choses importantes et de choses banales, passer du temps ensemble, s'intéresser et se découvrir.** En entrant dans cette phase, **les demandes commencent à apparaître et l'on peut mettre des mots sur les peurs et les besoins.**

A partir de là, en utilisant différentes techniques et outils, on partage un diagnostic commun de la situation, on rend consciente cette demande réélaboree et on aide la personne à envisager **un plan d'action**. Cette phase peut être plus ou moins structurée, mais il est important qu'un plan d'action soit établi, pour que les deux parties sachent vers quoi tend cette relation éducative.



Il s'agit notamment de **récapituler la situation, les objectifs à remplir ; les moyens et tactiques à mettre en œuvre**. Régulièrement, le plan sera revisité avec les personnes et l'équipe afin d'évaluer le processus. De cette manière, on évitera des attitudes paternalistes et contre productives, et on place le sujet dans une situation d'**agent de changement**.

*« Faut-il le répéter? Le travailleur de rue est souvent contraint de s'inscrire dans la durée: la fragilité et la complexité des êtres qu'il prend en charge lui imposent tout un monde de **patience, tout un trésor d'ingéniosité**.*

La restauration de l'estime de soi, passe aussi par la réadaptation à son environnement. En d'autres termes, on peut parvenir à s'accepter soi-même si on se rend compte qu'on est accepté par d'autres, qu'on a une place parmi eux, qu'on n'est plus stigmatisé ou victime de l'opprobre. »

Atelier des Travailleurs de rue du Sénégal

Processus dans la relation d'aide.

L'éducateur de rue est disponible et préparé pour que les personnes qui le désirent puissent le contacter. Ce travail est laborieux car il n'est pas facile de faire partie du paysage, de faire tomber les défenses face à un étranger et de laisser libre cours à la parole. Ce moment-là est le plus important, c'est celui au cours duquel **se crée le lien**, précaire et fragile mais fondamental, pour commencer à tirer le fil et **ouvrir un espace pour l'écoute**.

Il faut pour cela y consacrer du **temps**, parce que bien souvent **la première demande camoufle la vraie demande**. Nous pouvons nous trouver face à des besoins de base de type matériel (alimentaires, toit, santé ...), à des demandes liées à la consommation de drogues, au besoin de trouver un travail, à l'urgence d'une situation émotionnelle, au besoin d'élargir les relations éducatives positives dans un contexte familial irrespirable ou fragile... **Il existe autant de demandes que de sortes d'individus**.

« Les entretiens constituent une phase clé de l'accompagnement. La fréquence des rendez-vous s'adapte en fonction des objectifs et des problématiques. La difficulté est d'évaluer les capacités et la motivation du jeune, afin de respecter son rythme de progression. Cela nécessite d'effectuer des ajustements permanents dans les propositions et dans les réponses éducatives. En effet, c'est l'analyse que nous faisons au premier entretien qui sert de base à l'accompagnement. Au fur et à mesure que celui-ci avance, d'autres éléments apparaissent, et nous obligent à réajuster notre aide.

La situation choisie, décrit le parcours d'Anis, âgé de 18 ans, sur une période de six mois.

Ce jeune n'est pas repéré par l'équipe, mais son incarcération, faite à la suite d'un acte de vandalisme sur le quartier, sensibilise l'équipe. Ce n'est qu'à sa sortie de prison et après un placement en foyer, que nous avons l'occasion de le rencontrer.

La rencontre avec Anis se fait sur le quartier. L'animatrice du Point Information Jeunesse (PIJ) nous met en relation avec lui. Il est en demande d'aide, il dort dans une voiture depuis un mois car sa mère l'a mis à la porte pour des raisons de violence.

Le premier entretien se fait au local. La seule demande d'Anis est de l'aider à trouver un hébergement. Pour lui, ce qui est difficile à supporter dans cette situation, c'est qu'il ne peut pas se laver régulièrement. Nous lui parlons de Point d'Eau (douche publique) où

il peut se doucher, laver son linge gratuitement, et avoir une adresse postale. Il a déjà connaissance de tout le réseau grenoblois réservé aux personnes sans domicile et/ou sans ressource.

Anis nous explique qu'il a dormi une ou deux fois au Centre Accueil Municipal (CAM) situé à l'autre bout de l'agglomération, mais il trouve que les conditions pour être accepté sont trop contraignantes. Il faut s'y rendre à 17h, pour réserver sa place, et l'accès est refusé si la personne est sous l'effet de l'alcool ou de la drogue. Alors, les soirs où il se « déchire » avec ses copains, il dort dans une voiture.

Dans cette première partie d'entretien plusieurs signes nous alertent sur le fait que ce garçon cache une grande souffrance: sa forte consommation régulière d'alcool, de cannabis, et sa négligence corporelle indiquent son mal être.

Nous sommes également surpris qu'Anis accepte son statut de Sans Domicile Fixe (SDF) et qu'il ne se positionne pas comme victime. En règle générale, lorsque nous aidons un jeune qui se fait exclure du domicile familial, il est rare qu'il accepte d'aller dormir au CAM et de se rendre dans les lieux conçus pour les SDF. S'identifier à ces derniers est très violent.

Après avoir entendu sa demande, nous essayons d'introduire le cadre de la réalité. Trouver un hébergement va peut-être prendre plusieurs jours ou même plusieurs mois. Le contexte actuel rend l'accès à l'hébergement temporaire très difficile. Il faut par conséquent qu'Anis exploite également son propre réseau (famille, amis).

Il nous parle de ses relations avec sa mère en utilisant des mots très violents. Le paradoxe c'est qu'en fin d'entretien, lorsque nous lui proposons de faire un chantier éducatif, il nous demande de la contacter pour qu'elle l'héberge les trois semaines où il va travailler. Même si nous n'insistons pas dans nos questions sur ce sujet, nous avons conscience que c'est la clé de la problématique d'Anis.

Anis n'a jamais travaillé, son niveau scolaire est bas. Et son rêve c'est d'être déménageur. Il nous raconte brièvement son histoire et nous dit qu'il a encore aujourd'hui un éducateur référent de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ). Il n'accroche pas avec lui et ne le voit jamais. Nous lui demandons l'autorisation de le contacter pour le tenir informé des démarches que nous allons entreprendre ensemble. Il accepte.

Cet entretien nous a permis de poser un diagnostic sur la situation de ce jeune et d'évaluer les différents domaines à travailler:

- Premier domaine: Le logement, l'alimentation, l'hygiène corporelle*
- Deuxième domaine: Ses souffrances (l'accident, la relation avec sa mère) et l'estime de soi*
- Troisième domaine: Les conséquences de cette souffrance (Sa consommation d'alcool et de cannabis, son comportement violent, ses actes délinquants). »*

Extrait du rapport d'activité 2007 de l'équipe Eybens France

C'est un soutien qui repose sur une méthodologie qui prend en compte la variété des contextes et des sujets ainsi que la complexité des nuances qui existent. Plus le public est en difficulté, plus la dimension relationnelle dans la durée est primordiale.

L'éducateur de rue accompagnera la personne jusqu'où elle le désire dans sa recherche pour une issue meilleure, jusqu'à la frontière du possible, sans juger, sans moraliser, en se concentrant seulement sur la personne, ses capacités et les possibles de la situation.



« Nous sommes en décembre 2003, il est deux heures du matin. Michèle, éducatrice de rue, quitte le salon de Laurence, en compagnie de son fidèle toutou: Fifi. Celle-ci s'arrête devant le salon d'une dame, jusqu'ici inconnue de Michèle, et provoque chez elle un sourire. Michèle rentre dans son salon et fait connaissance.

Son nom de travail est Isabelle. Elle approche de la cinquantaine. Elle semble avoir beaucoup bu. Toutes les deux se mettent à discuter, tout d'abord de leurs chiens et ensuite un peu plus d'elle, sans s'attrister sur son vécu.

Cela fait 20 ans qu'elle se prostitue (depuis ses 30 ans). Elle est mariée à un homme violent et ensemble ont eu un enfant de 20 ans, chez qui la schizophrénie s'est installée. La discussion dure environ une heure mais les contacts avec elle vont se suivre. Michèle va en apprendre bien plus sur cette femme à qui la chance ne semble pas sourire. Son parcours de vie est en effet très difficile: petite, son père s'est suicidé en se jetant dans l'eau avec sa petite sœur. Peu de temps après, sa mère fait de même. Sa garde passe de mains en mains et cette dame voit tous les êtres qui lui sont proches disparaître.

En 1984, elle perd sa fille dans un tragique enlèvement. Celle-ci fut torturée et violée par un couple, histoire horrible et insupportable. Les coupables ont bientôt fini de purger leur peine (ce qu'Isabelle vit très mal). Elle parle beaucoup d'elle-même à Michèle et lui confie un soir qu'elle vit très mal sa prostitution et qu'elle n'en peut plus avec son mari qui l'isole de tout (et qui en plus empoche tout l'argent qu'elle gagne). Elle ne veut plus rentrer chez elle. Michèle la met alors en contact avec un abri de nuit qui accepte de la loger mais Isabelle prend peur et quitte l'abri en plein milieu de la nuit. Elle se réfugie chez un client: Joseph. Isabelle, qui doute des intentions du client et qui a un gros problème d'alcool, décide de quitter ce domicile. Elle estime que ça ne se passe pas très bien. Méfiante, elle s'en va.

Michèle la met alors en contact avec une autre association, qui lui trouve un logement. Isabelle arrête de travailler. Elle a toujours vécu de sa prostitution mais cette fois, avec l'aide du CPAS, elle est bien décidée à tout arrêter. Actuellement, elle est en instance de divorce et commence enfin, à 50 ans à savourer tout doucement sa vie. L'histoire se termine tout de même bien car aujourd'hui, elle forme un couple avec Joseph, et tous les deux semblent amoureux et plus paisibles. »

Atelier des Travailleurs de rue de Belgique

« **L'action collective peut être une porte d'entrée, un passage, une continuité ou un résultat de l'action globale.** Qu'il s'agisse par exemple du sport ou des activités culturelles et artistiques, ces différents supports permettent d'atteindre les objectifs socio-éducatifs visés.

Concrètement, le travail de rue s'appuie sur toutes sortes d'activités qui sont autant d'occasions de construire un vécu en commun et dès lors une confiance accrue.

Le grand public s'étonne parfois de cette dimension ludique. En réalité, ce volet d'action contribue à la mise en œuvre d'un des aspects les plus subtils de la méthodologie du travail social de rue que nous appelons la « **double amorce** », concept associé à la logique de propension que nous décrivons un peu plus loin.

Dans un premier temps, l'intervention à travers les activités et les rencontres dans la rue semble sans grand contenu et sans importance. Par contre, dans un deuxième temps, lorsque

2.3.2. L'action collective.

la situation problématique apparaît, la qualité du premier temps s'avèrera déterminante pour surmonter la difficulté. Cette approche suppose une véritable anticipation: tout est mis en place préalablement pour être efficace au moment le plus opportun⁽⁵⁾. »

« Afin d'entrer en contact avec le public cible, il est parfois utile d'employer ce que nous pourrions appeler **des « prétextes à la rencontre »**. Pour les travailleurs de rue s'adressant à des enfants ou des adolescents, un excellent moyen consiste à proposer diverses **animations collectives spontanées dans des espaces publics** (capoeira, percussions, jonglerie, foot...). Il est primordial que ces activités soient d'emblée présentées pour ce qu'elles sont et donc de dire clairement qui on est et pourquoi on est là: **nous sommes des travailleurs sociaux; nous avons des compétences, du temps et une obligation de garder le secret**; si l'un de vous a une difficulté quelconque nous sommes à sa disposition; si personne n'a de problème ou si quelqu'un a un problème mais qu'il ne veut pas en parler... alors on joue au foot. ». Pour les travailleurs de rue s'adressant à un public adulte, **les prétextes à la rencontre peuvent se présenter sous des formes très différentes**: distribution de préservatifs ou de seringues, proposition d'un bol de soupe ou d'une tasse de café... Certains prétextes peuvent parfois être étonnants comme cette travailleuse liégeoise qui fréquente la nuit les quartiers des prostituées. Elle est systématiquement accompagnée de sa petite chienne « Fiffle » qui à elle seule vaut bien des prétextes à la rencontre. »

Atelier des Travailleurs de rue de Belgique

« Dans plusieurs autres régions du monde, des activités de cirque sont menées avec les jeunes de la rue. « Cirque du monde », un projet initié par le Cirque du Soleil de Montréal, opère en effet des activités dans plusieurs pays. Au Québec, plusieurs villes accueillent un projet « Cirque du monde » qui permet de partager avec des jeunes un processus d'apprentissage à la fois ludique et discipliné qui contribue à acquérir de la confiance et des habiletés de même qu'à poursuivre des projets collectifs porteurs de reconnaissance sociale, voire professionnelle parfois. »

Atelier des Travailleurs de rue du Québec

Perspective de groupe.

Cette manière de fonctionner est plus généralisée dans les pays méditerranéens et les pays du Sud que dans le Nord. Dans ces sociétés, il est difficile d'aborder quelque sujet que ce soit sans le groupe, et il est difficile d'être dans la rue. **C'est pour cela que d'une part nous avons besoin du groupe pour arriver jusqu'à l'individu, et d'autre part, si nous faisons un bon travail avec les groupes, ils seront un soutien pour les individus et pour les agents de prévention.** On parle ici aussi des objectifs de groupes et de la durée, et l'on organise des activités de loisirs et de temps libres avec les jeunes et adolescents, ou des activités d'initiation à l'emploi, de promotion culturelle, des ateliers de formation, des initiatives associatives, telles que la promotion à la santé, etc.

5. Extrait du Guide de formation. Travail social de rue et communication vers les médias. **Edwin de Boevé & Philippe Gosseries, 2005.**



« A Belo Horizonte, nous utilisons la Capoeira et les percussions comme moyen d'approche et d'accroche avec les jeunes. A long terme, cette animation collective a d'autres avantages pédagogiques.

Historiquement, la Capoeira était utilisée par les esclaves d'origine africaine pour s'entraîner à se défendre. Par la suite, cette lutte est devenue un art qui permet aux jeunes de s'émanciper et parfois, de trouver un emploi. C'est aussi l'occasion pour eux de retrouver des repères perdus tels qu'une certaine discipline et le respect d'une hiérarchie basée sur les performances acrobatiques et le cheminement initiatique. Par ailleurs, le jeune capoeiriste joue à son tour un rôle éducatif important en devenant un exemple dans sa favela d'origine. »

Atelier des Travailleurs de rue du Brésil

« Le travailleur de rue ne peut dissocier ses interventions des contextes dans lesquels il agit. Pour cette raison, il tient compte de l'ensemble des acteurs potentiels locaux pouvant interagir. Il participe ainsi aux différentes dynamiques créées par – et avec – la communauté locale, tout en gardant sa spécificité d'acteur à part entière.

2.3.3. L'action communautaire.

Le travailleur de rue veillera particulièrement à favoriser le maintien et/ou l'émergence de réseaux sociaux de solidarité.

Par son action, le travailleur de rue s'intègre dans l'environnement dans lequel il se meut. Ainsi, l'ensemble des acteurs finissent par le reconnaître comme personne crédible et référente, susceptible d'apporter à la communauté des outils utiles à son fonctionnement et la réponse à ses besoins.

Grâce à l'aide individuelle qu'il apporte, le travailleur de rue se confronte à de multiples problèmes du domaine de la vie privée et individuelle. Le travail communautaire s'attache précisément à retraduire ces données en question publique.

Il s'agit en fait de transformer certains **problèmes récurrents** vécus individuellement en **problématiques collectives**, lesquelles devront être des véritables **préoccupations de société**, mises à l'ordre du jour de l'agenda politique⁽⁶⁾. »

Perspective communautaire.

En plus de permettre des diagnostics globaux et de voir les problèmes auxquels doit faire face l'éducateur d'un point de vue systémique et dans un contexte donné, cette perspective suppose une ouverture des perspectives dans le quartier pour les personnes que nous accompagnons, afin de leur permettre d'approcher ce qui existe déjà et de créer ce qui n'existe pas encore afin que le reste de la population puisse y accéder.

« A Colomiers dans le sud de la France, un des aspects du travail de rue est pensé à partir des lieux de vie du quartier permettant de rencontrer l'ensemble des tranches d'âges dans une volonté de mixer les provenances sociales et culturelles.

6. Extrait du Guide de formation. Travail social de rue et communication vers les médias. Edwin de Boevé & Philippe Gosseries, 2005.

L'objectif: demander aux personnes rencontrées d'exposer leurs passions, leurs désirs, leurs envies et de transformer ces élans en proposition de projet, d'activité pour le quartier. A chaque fois, il est proposé d'exprimer l'idée/projet devant une caméra, ou si cela s'avère difficile, de l'écrire.

Le fruit de cette récolte est ensuite exposé lors de repas collectifs sur la place centrale où sont invités tous les habitants qui participent ainsi à la création d'un véritable diagnostic citoyen à partir des idées/ projets exprimées et des discussions qu'elles génèrent. Des ateliers de prospectives sont ensuite mis en place. »

ACSE Colomiers⁽⁷⁾

Nous utilisons ici la prise de pouvoir des publics cible, leur participation et leur créativité, ainsi que leur sentiment d'utilité sociale. Les problèmes individuels, les difficultés et les conflits individuels doivent s'exprimer plus largement. De la même manière, le travail de rue doit soutenir les dynamiques associatives locales pour que ces populations puissent utiliser un canal d'expression, un matelas social ou une possibilité de participer à la vie de la ville.

« Lorsqu'une relation de confiance s'établit entre son public et le travailleur de rue, ce dernier est souvent considéré comme la personne qui détient la clef des solutions de tous les problèmes. J'ai fait cette expérience, le 12 janvier 2007, lors d'une rencontre avec 37 enfants de MALUEKA, un quartier défavorisé de la commune de NGALIEMA, à KINSHASA. Ces enfants en situation difficile et certains parents étaient mobilisés et réunis à la résidence familiale d'un ami du quartier. L'objectif de cette rencontre était l'ouverture d'un site de formation des enfants messagers de la paix à MALUEKA (KINSHASA Ouest).

Au cours de cet entretien collectif, les enfants m'ont interpellé sur divers problèmes (scolarisation, manque d'électricité dans le quartier, manque d'objets scolaires...) en me demandant de trouver des solutions. De même, certaines des mamans présentes m'ont demandé de plaider la cause des enfants de MALUEKA auprès du gouvernement et des institutions des Nations Unies dont l'UNICEF. Tout ceci en dépit de l'explication de ma visite, à savoir la formation des enfants messagers sur base d'un programme précis.

Finalement, je me suis demandé: Qui suis-je? Travailleur social ou père Noël? »

Atelier des Travailleurs de rue de la République Démocratique du Congo

L'analyse du terrain faite par les travailleurs de rue est complémentaire de celle des autres partenaires. L'action de rue se situe dans une logique de médiation, pour faciliter l'accès éventuel aux dispositifs prévus pour les jeunes en difficulté.

Les équipes éducatives dans la rue ne doivent pas s'intégrer dans les différents dispositifs dont les jeunes les plus en difficulté sont écartés. Leur mission vise en effet, à rétablir les liens entre ces jeunes et leur environnement et les aider à bénéficier des dispositifs. Les équipes doivent éviter d'y être assimilées.

En contrepartie, le travailleur de rue, l'équipe doivent apporter aux différents partenaires leurs connaissances spécifiques en ce qui concerne les jeunes en difficultés et les dysfonctionnements sociaux.

7. www.acse.info



2.3.4. Les différentes conceptions du travail de rue.⁽⁸⁾

Mode d'approche	Aspect technique du travail de rue	Aspect politique du travail de rue	Interactions entre les différentes conceptions
Conception communautaire	Le travail de rue est un mode d'approche où l'objectif est d'atteindre, les jeunes, les adultes et l'ensemble des acteurs locaux.	Le travail de rue « disparaît » progressivement et se transforme en travail communautaire proprement dit.	Le travail de rue est un préalable au travail communautaire.
L'animation	Le travail de rue permet de relever les demandes des jeunes et de proposer des activités qui répondent à leurs attentes.	Le travail de rue vise à responsabiliser les personnes aidées via la réalisation de projets qu'elles se réapproprient progressivement.	Souvent l'animation est un préalable à l'éducation de rue. Mais elle ne se complète pas nécessairement au sein d'un même organisme. Dans de nombreux cas, on note une « spécialisation » pour l'une ou pour l'autre.
L'éducation	Le travail de rue est un mode d'approche qui précède un accompagnement individuel (accompagnement social et/ou thérapeutique).	Le travail de rue aide à la reconstruction de la personne comme acteur social et à la reconstruction de son tissu social. Il tente en cela d'enrayer l'exclusion sociale.	L'animation est plus souvent un préalable à l'éducation de rue que l'inverse. Avec certaines personnes, il est difficilement envisageable de proposer des animations. Le travail communautaire est difficile parce que les milieux dans lesquels opère le travailleur de rue n'ont pas une conscience collective. C'est un milieu dont on veut sortir.

8. Le Travail de rue en communauté française, Rapport de recherche pour la fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 1994

**2.3.5.
Attitudes
et postures.**

« Le plus important à considérer n'est pas la nature des activités ou des interventions mais la relation de confiance. Celle-ci dépend pour beaucoup de l'*attitude que les éducateurs ont envers les enfants...* Il faut être *attentifs, les écouter avant de leur donner des conseils, ne pas mentir, croire en leurs capacités et les valoriser, ne pas faire des promesses sans être certains de pouvoir les tenir*. Ces règles peuvent être plus ou moins implicites, elles relèvent du bon sens mais n'en sont pas moins des compétences professionnelles que les éducateurs acquièrent à travers leurs expériences. »

Atelier des Travailleurs de rue des Philippines

Témoins de l'arrière décor où se joue le quotidien des situations que vivent les personnes, les travailleurs de rue ont un accès privilégié à des aspects de la vie intime et sociale de la population. Rencontrant plus souvent les gens dans leurs activités quotidiennes qu'en contexte d'intervention formelle, les travailleurs de rue peuvent en effet dépasser une lecture symptomatique de leurs situations et constater plus en profondeur leurs conditions et styles de vie, leurs dynamiques et réseaux sociaux ainsi que les hauts et les bas de leurs réalités.

L'une des pratiques les plus habituelles de l'éducateur de rue est *l'écoute active*, qui contrairement à d'autres dispositifs, est menée dans le milieu naturel des sujets. Ce sont eux qui décident du moment et de l'endroit pour parler, pour effectuer une demande ou une proposition, pour parler d'un problème, que ce soit dans les escaliers d'un logement, une voiture, un bar, un trottoir. Assis ou debout, ou en donnant des coups de pieds dans un ballon, la communication est établie et il faudra ensuite l'organiser, mais à ce stade elle est extrêmement importante. Quand nous parlons de populations stigmatisées ou avec de graves déficits de participation sociale, il est très intéressant d'établir des canaux d'écoute directs, confidentiels, volontaires et neutres.

Pour mener à bien cette écoute, il existe des techniques et des attitudes à adopter, et chaque éducateur développe son propre style. Le plus important est d'avoir une position et un cadre de travail clairs, parce que dans un contexte aussi libre, il est facile de s'embrouiller et de désarçonner le sujet que nous voulons accompagner. L'éducateur de rue entre et sort de l'habitat du sujet, c'est un transmetteur, un pont, une avant-garde, un chaînon manquant qui console et soutient. Mais ce n'est pas un habitant, ni un voisin, ni un membre de la famille, ni un ami.

Travailler dans le quartier et y habiter en même temps n'est pas la situation la plus adéquate ni la plus facile.

« [...] L'éducateur, comme un intermédiaire entre deux mondes, doit aussi expliquer dans la rue la logique sociale dominante et ses voies, ses ressorts et ses chemins. »

Atelier des éducateurs de rue d'Espagne (Atelier Pays Basque)

« Les travailleurs doivent (après avoir été acceptés et approuvés par les enfants, après avoir gagné la confiance de ces jeunes) être différents des adultes que ces jeunes connaissent dans leur vie quotidienne. Les enfants nous considèrent comme un moyen qui permet de se connecter avec la réalité qui existe en dehors des ghettos sociaux.

Cela est également plus facile en termes géographiques, lorsque les travailleurs de rue ne vivent pas dans le quartier du ghetto. Notre profession est généralement absorbante



et souvent assez stressante. D'une part, les heures flexibles de travail, des situations inattendues et imprévisibles, le besoin d'être présent à différents moments pour intervenir lors de crise, et d'autre part, les comportements difficiles, agressifs et vulgaires des jeunes, la brutalité et la pauvreté des ghettos auxquels nous devons faire face tous les jours représentent déjà un véritable défi.

Nous avons eu un problème lorsque des travailleurs de rue faisaient un travail remarquable, mais vivaient seulement à quelques rues du quartier où les enfants vivaient, lorsque ces enfants ont commencé à frapper à la porte des logements privés des travailleurs... Parfois, il y a des moments où vous ne voulez pas être au travail et l'absence de cette possibilité peut représenter une réelle menace. »

Atelier des travailleurs de rue de Pologne

N'entraînant pas que le déplacement de l'intervention hors des murs, cette présence dans le territoire de l'autre conditionne plusieurs caractéristiques du travail de rue. À cet égard, l'adaptation et la discrétion que cette position impose interpellent particulièrement la réflexion méthodologique et éthique de cette pratique.

« Le travail social de rue est un métier qui exige de la patience car le plus souvent les jeunes avec lesquels nous travaillons se montrent capricieux et agressifs. Le travailleur de rue doit observer certaines attitudes pour obtenir leur écoute: être à leur écoute et ne pas se plaindre de leurs comportements, être courageux et ouvert.

Parfois considéré comme complice des jeunes de la rue, le travailleur social doit afficher une attitude susceptible d'aider les passants à comprendre que ces jeunes ont une place dans la société humaine et méritent une vie digne. »

Atelier des Travailleurs de rue de la République Démocratique du Congo

Des divergences existent dans les exemples concernant la nécessité d'inscrire son action dans le cadre d'une démarche **individuelle** et **affective** ou/et **cadrée institutionnellement**. La question de l'engagement semble néanmoins déterminante.

L'absence de **jugement** des situations rencontrées est assez frappante par contre et l'importance de respecter une certaine **discrétion**, la **confidentialité** et le **secret professionnel** semble déterminante.

Il est intéressant également de relever que le **mode d'efficacité recherché** dans l'action est indirect.

La capacité d'**adaptation constante** au processus, son inscription **dans le temps** et les **effets** produits par la situation sont donc des éléments prépondérants.

Cette approche implique dès lors l'importance de ne pas s'enfermer dans une **planification préalable** et d'accepter que dans le **déroulement** du processus **des moments qui semblent creux et inefficaces** existent.

Etre sur le terrain et avoir l'impression d'être inefficace semble être une angoisse récurrente des travailleurs de rue mais elle fait parfois partie de la méthode.

C'est ici que se pose la question de la **complexité** de toute situation.

En général, les travailleurs de rue se sentent plus à l'aise, mais aussi plus dans le doute, avec un mandat large non centré sur une problématique telle que la toxicomanie ou la délinquance, par exemple.

Aborder les différentes problématiques de manière plus **globale** et **généraliste** permet de mieux les resituer les uns vis-à-vis des autres.

Miser sur le processus en œuvre ne peut se faire que dans **le temps, progressivement, lentement et de manière continue.**

Il est intéressant de faire le lien entre **l'aide individuelle, l'action collective (les activités) et l'action communautaire** car c'est au travers de l'interaction de ces 3 volets que se joue **«la double amorce»** et qu'une réelle **anticipation** est possible. La double amorce consiste à agir en plusieurs phases considérées dans leur interdépendance et mettant en valeur autant les dimensions plus informelles que formelles de l'action.

Dans un 1er temps, l'intervention à travers les activités et les rencontres dans la rue semble sans grand contenu et importance. En effet, échanger à propos de tout et de rien ou encore s'occuper autour d'un jeu ou d'un sport sans finalité spécifique peut paraître superflu.

Or, dans un 2ème temps, lorsqu'une situation problématique apparaît, la qualité du 1er temps s'avérera déterminante pour surmonter la difficulté. **Tout est mis en œuvre préalablement pour être efficace au moment le plus opportun.** En fait, cette notion de la double amorce met en valeur que le temps investi à « ne rien faire ensemble » lors d'une rencontre dans la rue par exemple ou à « partager ensemble une activité » tel un match de football, donne l'opportunité de tisser un univers de sens partagé et une relation de confiance sur laquelle on pourra ensuite tabler lorsqu'une situation sollicite l'aide du travailleur de rue, que ce soit sur une base individuelle, collective ou communautaire.

En somme, il s'agit de travailler sur les conditions qui rendront ensuite plus efficiente l'intervention du travailleur de rue alors que le lien ainsi créé rendra possible de prendre appui sur la situation pour dessiner une action fortement ancrée et adaptée aux besoins, aux aspirations et à la culture des personnes concernées.

Tout se joue méthodologiquement autour des choix que va faire le travailleur de rue dans une multitude de choix possibles. Il sera intéressant d'explorer cette dimension et cette idée qu'un travailleur de rue garde toujours **« une porte ouverte »** et une grande **souplesse** dans son action.

« Kamel venait très régulièrement à mes activités sportives. Je voyais bien qu'il vivait des choses difficiles, il était parfois couvert de « bleus » mais jamais il ne m'en parlait. Un jour il a eu le bras cassé par son père. Je le rencontre d'abord dans la rue et il m'explique son problème. Plus loin, je rencontre son père qui parle de l'incident. On convient de se voir à trois pour faire le point et de permettre à chacun de s'exprimer. Un accompagnement régulier s'est ainsi organisé. Jamais Kamel ne serait venu m'en parler si nous n'avions pas pris le temps de nous connaître à travers les activités. Petit à petit, une relation de confiance s'est installée qui m'a permis d'être efficace au moment le plus important. Après cet accompagnement, le père n'a plus jamais levé la main sur son fils. »

Atelier des Travailleurs de rue de la Belgique



Humour.

Cela peut paraître futile mais l'utilisation de l'humour est indissociable au travail de rue, alliant intelligence, de l'esprit et perspicacité, l'humour permet d'alléger considérablement les contextes souvent difficiles.

L'humour n'est pas à confondre avec l'ironie ou le cynisme qui peuvent quelquefois blesser les uns et les autres.

« Pour travailler avec des enfants, il faut se montrer inventif, amusant et dynamique. Il faut essayer de diversifier les activités quotidiennes en tenant compte des demandes des enfants. Ainsi, les enfants devraient en principe rester attentifs et ne pas s'ennuyer. »

Atelier des Travailleurs de rue du Népal

Mettre en relation des personnes et des dispositifs.

Ces relations servent aussi pour que les dispositifs soient connectés et constituent des itinéraires de circulation sociale. Les éducateurs accompagnent des jeunes vers des dispositifs généralistes qu'ils ne connaissaient pas ou n'osaient pas utiliser (maisons de jeunes, installations sportives, équipements culturels) ou des adultes en situation de risque d'exclusion sociale vers des services publics (conseils légaux, système de santé, institutions sociales...). Le travailleur de rue accompagne et apporte de la sécurité aux sujets et passe le relais à d'autres professionnels. Ces pratiques, qui s'adressent souvent aux personnes en difficulté sociale ont pour effet d'améliorer la coopération entre les services.

« La méthodologie du travail de rue est également suivie par des visites de famille et des services et activités proposés dans les locaux de l'association. Notre bureau à Tirana est situé dans le centre de la ville où les enfants peuvent venir participer activement à l'opération dans le centre. La localisation est un avantage pour nous car, dans le centre de la ville, il n'y a pas d'autre organisation qui propose les mêmes services que nous. Dans la mesure où la majorité des enfants se trouve dans le centre de la ville, l'existence d'une structure qui leur est disponible pendant leurs heures de "travail" a été considérée comme vraiment nécessaire.

Le groupe cible, comme nous l'avons déjà mentionné, est les Roms et les minorités égyptiennes. Il s'agit de personnes avec des caractéristiques culturelles très fortes qui, en même temps, doivent quotidiennement faire face à une discrimination sociale et raciale. Ils voyagent énormément à travers l'Albanie mais traversent souvent les frontières sans papiers légaux.

Les partenariats sont le point clé d'une intervention holistique et efficace. Un réseau de différentes structures gouvernementales et non gouvernementales opère là où un mécanisme de renvoi est mis en place pour proposer des services aux enfants et à leurs parents. »

Atelier des Travailleurs de rue de l'Albanie

Orienter et ouvrir de nouveaux dispositifs.

De nombreuses demandes que nous recevons vont bien au-delà de nos capacités de réponses et nous devons dès lors **orienter les personnes concernées vers d'autres professionnels plus spécialisés**. Pour cela, la pratique la plus commune est de l'accompagner et d'établir un cadre de soutien avec le professionnel suivant. Mais parfois **il n'existe pas de dispositif spécialisé et c'est ici que le travail de rue devient pionnier et fondateur**. Il est courant qu'un programme d'éducation de rue mette en œuvre une expérience pilote pour répondre à une forte demande et qu'après un processus d'évaluation, l'administration donne des ressources pour établir cette expérience en tant que programme autonome. Le programme de rue peut alors continuer son travail. Dans de nombreux quartiers il n'y avait pas de ludothèques, de services de soins sanitaires pour les personnes qui vivent dans la rue, des services pour jeunes, ou des bureaux d'informations pour les étrangers... Les travailleurs de rue mettent sur pied de nombreuses initiatives de ce type, les comparent et les valident, et développent ainsi de nouvelles ressources pour la communauté. Ainsi, bien que souvent les éducateurs envahissent pour un temps d'autres espaces éducatifs, ils le font de manière provisoire pour augmenter les réponses aux demandes et les institutionnaliser. Le travailleur de rue est un baromètre qui sert à ajuster les nouveaux services à la réalité de ce que vivent les personnes. Bien au-delà de l'aide ponctuelle, cette intervention a un impact notable sur la communauté et l'élargissement des droits.

Favoriser la participation des populations les plus vulnérables.

Dans les projets individuels ou de groupe, le travail de rue vise à ce que les populations aient accès aux services publics et dans la mesure du possible, qu'elles puissent participer à la vie politique. Les projets servent aussi à faire entendre la voix de la rue dans les administrations et qu'ils puissent influencer de nouvelles politiques. Ce n'est pas une tâche facile, et elle mérite sans doute que l'on y apporte discussion et dialectique, mais il est fondamental dans toute construction méthodologique de ne pas oublier cette dimension politique qui a une répercussion énorme sur les individus et sur les communautés.

Elargir les perspectives des personnes.

Nous faisons référence aux activités de découverte, que ce soit des services, des dispositifs ou des lieux. Il est important pour ces personnes de sortir du quartier, de s'ouvrir, de conquérir de nouveaux territoires, de devenir autonomes, de faire face aux regards des inconnus et de regarder, de se savoir anonymes et dès lors capables. Le travail de rue offre un accompagnement dans ces processus d'ouverture, en leur donnant la forme que le sujet ou la situation requièrent.

Réaliser des actions avec des groupes naturels.

Surtout dans les pays du Sud, le travailleur de rue travaille avec les groupes naturels, qui sont le meilleur véhicule pour aborder les dynamiques de groupes et individuelles. On propose des activités et à partir de là on commence un processus dans lequel le groupe se remet en question et ensuite se consolide. Pour les individus, leur groupe est tout et dès lors renforcer ses liens est la meilleure politique de prévention.

Prendre soin et accompagner les personnes-ressources de la communauté.

S'il est important de travailler avec les personnes qui répondent aux demandes concrètes, il est également important de soutenir les personnes de référence qui orientent également de manière naturelle, informent, prennent la relève et organisent la vie communautaire.



Le travail des travailleurs de rue ne servirait à rien s'il n'existait pas un substrat de soutien naturel intégré dans la vie quotidienne: serveurs, petits commerçants, policiers, mécaniciens, vendeurs ambulants, leaders... Il faut consacrer du temps et des efforts pour parler avec ces "repères" du territoire, pour les écouter, les orienter à leur tour, leur apporter du soutien et discuter avec eux sur les évolutions du quartier.

Faire partie de la vie communautaire.

Dans la même ligne, nous dirions que le travail de rue, malgré le fait qu'il s'adresse à des individus, se construit aussi sur des groupes et s'installe dans une communauté qui doit être entendue et reconnue pour être transformée en complice du travail d'insertion. De plus, il ne sert à rien d'obtenir des changements dans la situation concrète d'une personne s'il n'existe pas un changement plus profond et collectif. C'est pour cela que le travailleur de rue vit la vie du quartier, fait en sorte que la population avec laquelle il travaille participe à ses activités et que de cette manière soient réduites les distances et le manque de confiance, et que l'on puisse établir un espace de confiance et de solidarité.

Agir comme médiateur dans cette communauté.

Le travail de médiation mené par des travailleurs de rue dans certains quartiers où se côtoient des résidents, des commerçants et des jeunes ou adultes peut aider à dénouer des tensions et peut même parfois aller jusqu'à améliorer certains aspects de la qualité de vie des personnes qui côtoient et investissent la rue en créant des opportunités de solidarité entre des acteurs qui, sinon, auraient pu au contraire se nuire mutuellement

« Par exemple, dans le quartier Mont-Royal de la ville de Montréal, l'organisme en travail de rue offre depuis plusieurs années un service de médiation entre les commerçants et les gens de la rue afin de contribuer à une cohabitation, voire à une intégration plus harmonieuse. »

Atelier des Travailleurs de rue du Québec

« Ayant d'abord rejeté les enfants des rues qui encombraient son restaurant et importunaient ses clients pour obtenir leurs restes, la cuisinière-propriétaire est sensibilisée aux besoins de ces enfants lorsqu'un travailleur de rue les invite à manger un repas à sa table, avec lui. Le repositionnement de leur image que provoque la considération du travailleur de rue à leur égard entraîne la femme à changer de regard sur ces jeunes qui désormais ne sont plus de simples obstacles à son commerce mais aussi pleinement des personnes, de surcroît des jeunes dans le besoin. Depuis, au lieu de jeter la nourriture, elle offre les aliments que ses clients ont laissés dans leur assiette. Non seulement ce geste marque son propre changement de regard, mais il épargne aussi aux jeunes quelques regards dédaigneux qui se portent sur eux lorsqu'ils doivent passer par l'intermédiaire de la poubelle pour accéder à la nourriture. »

Atelier des Travailleurs de rue du Sénégal

• Stratégies

- Être présent et disponible.
- Ne pas juger les personnes et s'en tenir à poser un regard sur les actes et les situations.
- Être une ressource pour la communauté.
- Être intéressé par les personnes et leurs histoires.
- Travailler avec une perspective politique et communautaire, c'est-à-dire ne pas traiter seulement avec l'individu comme symptôme mais comme sujet de changement.
- C'est une intervention basée sur la relation et l'affectif. Ceci ne veut pas dire que l'on ne puisse pas mesurer les résultats, que l'on ne puisse jamais communiquer sur le travail et qu'il n'existe pas de mesures d'aides concrètes, immédiates et efficaces.
- Apporter à la communauté des discours alternatifs à ceux de la stigmatisation.
- Mettre en relation les personnes, les groupes et les dispositifs sociaux.
- Créer des espaces "neutres" pour la rencontre et la promotion des activités des personnes.

• Tactiques

- Être connu dans le quartier.
- Être discret et respectueux.
- Avoir des informations variées et utiles: premiers soins, adresses Internet, réduction des risques, nouvelles sur le quartier, relations de parenté et d'amitié...
- Savoir décoder les demandes.
- Utiliser le corps comme langage et comme présence pour soutenir le malaise et la gaieté des gens.
- Se mouvoir à la frontière de l'administration et du quartier, de l'institutionnel et des gens. Ne pas perdre pied dans aucun de ces deux espaces.
- Mettre en œuvre des activités de formation, de loisir, d'aventure, récréatives, etc. avec les populations pour lesquelles nous travaillons pour leur ouvrir de nouveaux horizons, pour promouvoir la participation et les expériences positives, pour créer des liens de confiance et des espaces d'écoute où des demandes peuvent surgir.

• Mots clés

- Disponibilité et proximité.
- Présence régulière et solide.
- Discrétion, respect des rythmes et des cultures.
- Compréhension du territoire.
- Compréhension des temps.
- Prises de contacts.
- Les repères communautaires.
- La flexibilité méthodologique: adaptation à chaque situation.
- Connaissance et reconnaissance mutuelle des professionnels sur le terrain.
- Outils et ressources propres.
- Une équipe qui soit un soutien.



2.4. Management du travail de rue.

Organiser le travail et la gestion des ressources humaines.

Le travail en équipe, en duo ou en tandem est à conforter. Trop de professionnels s'épuisent à force d'être seuls et livrés à eux-mêmes. Selon les contextes culturels et les mandats, certaines équipes mobilisent des partenaires constamment en équipe sur le terrain alors que d'autres investissent en solo certains secteurs tout en se donnant divers moyens de partager et d'échanger pour ne pas glisser dans l'isolement (visites de terrain réciproques, rencontres régulières, contact téléphonique régulier, etc.).

La démarche de management s'appuie sur un projet d'équipe, de service, de secteur. Il s'agit d'un projet pédagogique où il convient d'écrire les objectifs globaux et opérationnels ainsi que leurs modalités de réalisation. Les actions seront échancées à court et moyen terme.

Bien que ce travail puisse apparaître contraignant, il est la garantie d'un contexte institutionnel fort et propice à la mobilisation des équipes. D'autre part, plus le cadre est défini, plus les nouveaux arrivants peuvent s'intégrer rapidement.

Ce processus d'objectifs permet la mise en place d'une base de travail, un fil conducteur. En effet, certaines équipes sont déstabilisées à cause de divergences professionnelles qui ont pour conséquence:

- Un non travail d'équipe (répartition des tâches, du public, travail en « solo »);
- Une perte de public et de qualité des actions.

D'autres équipes ne peuvent résister aux pressions et aux demandes des diverses institutions, faute d'avoir affiché des priorités.

Toute normalisation rigide est à proscrire pour respecter les différences de terrain et d'expression des équipes éducatives. Cependant, des mentions obligatoires doivent être exigées.

Plusieurs propositions sont à retenir:

- Définition claire de l'organigramme hiérarchique et des profils de postes
- Une attention particulière doit être accordée à l'animation pédagogique et à l'aide technique en faveur de l'équipe éducative.
- Mise en place de circuits d'information internes

Les réunions d'équipe chaque semaine sont aussi des temps de régulation. On distingue:

- L'ordre du jour systématique,
- Le cahier de réunion pour les comptes-rendus,
- Le respect des horaires,
- L'implication des participants,
- Les conditions favorisant la prise de parole de chacun.

Les outils et modalités de liaison.

La maîtrise et la qualification de ces outils demeurent indispensables. Les modalités qui rendent compte du travail effectué par les professionnels peuvent être les fiches projet, le rapport d'activités, les fiches individuelles de suivi de public, l'étude annuelle sur le public et le cahier de permanence.

Les plannings des horaires réalisés représentent le premier outil de compte rendu du travail effectif. D'autre part, leur analyse qualitative doit être menée régulièrement afin d'avoir une approche plus fine des activités et de leur diversité.

Les outils sont l'ensemble des écrits et le cahier de bord de l'équipe. Des diagnostics réguliers, réactualisés des quartiers, et les évaluations permettront d'indiquer s'il y a nécessité de reconduire l'action en l'état, s'il y a besoin d'une extension ou d'un redéploiement sur un autre secteur.

Qualifier et soutenir les équipes éducatives.

Bien qu'étant membre d'une équipe, le travailleur de rue, dans sa pratique quotidienne, est souvent seul au contact des jeunes et dans de nombreuses situations éducatives. Une équipe est nécessaire pour aider à prendre la bonne distance d'analyse et d'évaluation des situations et des actions. Les équipes de rue ne peuvent pas tout faire ; elles doivent, ainsi que leurs conseils d'administration, avoir une conscience claire de leur mission et de leur savoir-faire.

« Un directeur avec une expérience du travail auprès des jeunes s'est engagé à accompagner ses nouveaux travailleurs dans leur travail de rue. Cela leur a offert un entraînement utile "sur le terrain", réduit leur sentiment d'isolement et redonné confiance pour travailler avec des jeunes personnes en difficulté. Être proche de la rue a également donné au directeur une meilleure compréhension des problèmes affectant le quartier. Cela leur a permis de parler avec davantage d'autorité lors des réunions avec les représentants d'autres organisations et de gagner davantage de reconnaissance de la valeur du travail avec les jeunes en difficulté. »

Atelier des travailleurs de rue du Royaume-Uni

Dans le cadre de cette mission, elle doit pouvoir prendre les initiatives et les risques qui s'imposent. Ceci n'est possible que si le conseil d'administration dont dépend l'action est présent et responsable, si l'équipe de terrain bénéficie d'une réelle marge de manœuvre et si une confiance réciproque existe entre eux.

L'encadrement a la responsabilité d'offrir le support, la supervision et les conditions qui permettront de suivre un bon rythme de pratique.

Relations interinstitutionnelles et partenariales.

En cours d'action, la présence sur le terrain et le partage du vécu avec les jeunes permettent de constituer et de maintenir un « capital confiance » et un « accompagnement relationnel » nécessaire à la réalisation de la mission.

Le fait que l'équipe de travailleurs de rue soit régulièrement sollicitée dans de multiples lieux d'échange et de concertation est à négocier en interne afin de ne pas nuire à la présence auprès des publics. Nous tenons à attirer l'attention sur deux des symptômes de la « réunionite aiguë » :

- Le temps de présence sur le terrain et auprès des publics tend à se restreindre;
- Les temps les plus efficaces pour cette présence tendent à disparaître (indisponibilité de l'équipe en soirée, les week-ends...)



Le partenariat interinstitutionnel (élaboration et concertation des actions) peut être assuré par d'autres acteurs que ceux du terrain; les administrateurs et/ou responsables hiérarchiques ont un rôle à jouer à cet égard.

« Dans un quartier où le taux de délinquance est élevé, les jeunes travailleurs en difficulté ont rejoint une équipe en réseau mise en place pour prévenir et empêcher les jeunes de devenir délinquants ou d'adopter un comportement antisocial. Tout en reconnaissant les aspects positifs de ce travail, les travailleurs étaient préoccupés par la confidentialité, le partage d'informations avec la police et le maintien de leur statut d'éducateurs. Ils ont négocié une période d'installation conjointe où les valeurs et les rôles de chaque agence partenaire ont été discutés et clarifiés. Cela a permis d'atteindre un consensus sur une série de protocoles, qui ont donné aux jeunes travailleurs en difficulté davantage de confiance et qui ont garanti un plus grand respect de leur travail. »

Atelier des Travailleurs de rue du Royaume Uni

Le travail de l'équipe d'intervention sur le terrain est de la responsabilité de l'association employeur. L'existence d'un tiers (conseil d'administration, directeur,...) entre l' élu et l'acteur de terrain est indispensable.

Qualification et supervision.

Il s'avère indispensable d'affirmer une qualification encore nécessaire au niveau des pratiques par la formation permanente ou la mise en place de supervision afin d'accompagner:

- La progression et la maturation professionnelles
- L'analyse du milieu et l'élaboration de stratégies d'intégration
- L'analyse de situations et l'élaboration de stratégies d'intervention
- La réflexion critique et le questionnement des enjeux
- L'introspection et le recul face aux rapports avec le milieu
- La ventilation des stress et des tensions
- La gestion des risques d'épuisement professionnel
- Le développement personnel
- Le travail en équipe élargie (partage des infos, réflexion sur les situations, entretiens conduits à deux lors de bilans avec le jeune et l'élaboration du contrat oral)

L'établissement d'un lien de confiance est essentiel aux travailleurs de rue pour questionner leur pratique. Afin de bien s'orienter, les travailleurs de rue gagnent à être supportés dans la recherche de ressources personnalisées et adaptées à leur profil et besoins spécifiques, que ce soit sur la base d'un compagnonnage avec un vétéran de la pratique, d'une aide psychologique offerte en milieu de travail, d'une consultation privée avec un professionnel spécialisé ou encore dans le cadre d'une supervision collective.

Quelques conditions favorables au travail de rue.⁽⁹⁾

- Une équipe qui offre un support
- Supervision externe
- Accompagnement, coaching par quelqu'un du milieu du travail de rue
- Compagnonnage ou parrainage dans la phase d'intégration
- Marge de manœuvre et le support pour prendre le temps de traverser la phase d'intégration
- Encadrement, coordination par un professionnel qui comprend et assume le mandat du travail de rue
- Connaissance de la pratique et de son éthique par l'encadrement, la coordination
- Reconnaissance mutuelle du travail des autres acteurs dans le secteur
- Budget de rue, outils, matériel correspondant aux besoins du milieu rejoint (condoms, trousse, infos, jeux...)
- Accès aux formations

9. ATTRueQ région Montréal. Aussi, voir en bibliographie les travaux sur la supervision menés sous la direction de Annie Fontaine avec Médecins du Monde ainsi que ceux qu'elle a menés avec Michelle Duval de l'École de travail social de l'UQAM sur les enjeux des rapports entre travailleurs de rue et autres intervenants.



2.5. Évaluation du travail de rue.

D'entrée de jeu, il y a lieu de distinguer **contrôle** et **évaluation**.

Le contrôle consiste à vérifier la mise en œuvre effective des actions, l'utilisation des ressources humaines et financières, ce qui relève plus du management des projets.

A la fois interne et externe, ce contrôle est important et nécessaire dans le cadre d'une professionnalisation du métier de travailleur de rue. Il serait illusoire et contre productif de penser qu'un travailleur de rue n'a de compte à rendre à personne.

Bien au contraire, il est plus que jamais un réel « **service au public** », un tiers au service de ceux qui vivent des difficultés diverses et qui sont en demande d'un coup de main que d'autres instances publiques ou privées ne peuvent ou ne veulent pas donner.

La question de l'évaluation est plus complexe. Elle interroge nos modèles de **penser l'efficacité**. François Jullien, philosophe et sociologue, démontre dans son ouvrage « Traité de l'efficacité »⁽¹⁰⁾, « la difficulté qu'a toujours éprouvée selon lui la pensée européenne à théoriser l'efficacité. Il oppose à cette difficulté l'approche chinoise de la stratégie, qu'il commente à partir des textes fondateurs, dont un certain nombre datent du V/VIème siècle avant notre ère ».⁽¹¹⁾

Deux manières de penser l'efficacité sont ainsi proposées comme le tableau peut en rendre compte.

Le **modèle de propension** met en évidence les conditions de réussite d'une intervention sociale. Tentons d'en esquisser les contours⁽¹²⁾:

	Modèle instrumental	Modèle de propension
Logique de conception Ressort de l'action	Modélisation de l'action Application	Inscription dans le processus Exploitation
Stades de l'action	Visée, objectifs, patron, exécution	Supputation, accompagnement, consolidation
Rapport à l'environnement	Rupture du tissu	Appui sur la configuration
Mode d'efficacité recherché	Direct	Indirect
Mode d'effectuation	Planification préalable Engagement / frappe	Pas de détermination préalable Déroulement / adaptation
Attitude prioritaire	Volontarisme	Implication
Logique de lieu Logique de temps	Attributions spécifiques Courte, intensive, maîtrisable	Sans lieu propre Longue, lente, progressive
Acte décisif	Frappe anticipative	Double amorce
Mode énergétique	Rapport de force	Souplesse
Critère de cohérence Qualité de résultat	Respect de la ligne directrice Visibilité	Polarité interactive Discretion

10. Traité de l'efficacité. François Jullien, Paris, Grasset, 1996.

11. La prévention, un concept en déperdition, Jacqueline Fastrès, Jean Blairon, Luc Pire, 2002.

12. J. Fastrès, Jean Blairon, La prévention dans l'aide à la jeunesse. Un concept en perdition, R.T.A. Asbl 1997.

Si, a priori, le modèle institutionnel de penser l'efficacité semble le plus clair, pas seulement, aux yeux des occidentaux, très vite, sa confrontation à la pratique du travail de rue démontre sa non-pertinence dans le cadre d'une réelle évaluation.

Logique de conception et ressort de l'action.

Partir d'un *modèle* d'intervention *préétabli* dans le travail de rue, se heurte bien souvent à la réalité de terrain qui elle, est imprévisible.

Miser sur le *processus* en œuvre et *exploiter les potentiels* de la situation permettent de ne pas s'enfermer dans des carcans issus de solutions préétablies à appliquer coûte que coûte.

La qualité d'un tel processus est d'autant plus intéressante qu'elle permet évolution et créativité.

Stades de l'action et rapport à l'environnement.

Toute situation porte en elle la solution à son problème, le travailleur de rue va continuellement réévaluer la situation au regard de son évolution. Tout en assurant un accompagnement spécifique, il tentera de *consolider* les effets obtenus. Pour ce faire, celui-ci *s'appuie* sur les potentialités, sur ce qui se vit et ce qui existe au quotidien.

Le travailleur de rue se garde de mettre *sa* solution en œuvre, attendant que certaines conditions convergent, pour finalement *accompagner* une dynamique devenue dès lors inéluctable.

Mode d'efficacité recherchée et mode d'effectuation.

L'efficacité du travail de rue ne se résume pas par un résultat direct et univoque. Il y a lieu de reprendre comme élément prépondérant la capacité *d'adaptation* constante du processus, son inscription dans le *temps* et les *effets produits* par la situation.

Attitude prioritaire.

La non-planification a posteriori n'enlève en rien la nécessité pour le travailleur de rue d'œuvrer de manière *pertinente*, efficiente et d'être *préparé* à ce type d'intervention. Le modèle de propension, de par ses caractéristiques, n'en demande pas moins plus *d'attention*, d'implication et *d'investissement* de la part du travailleur de rue, ce dernier se devant d'être réceptif à tout ce que la situation va impliquer grâce et/ou malgré lui.

Logique de lieu - logique de temps.

Cette attention particulière va de pair avec ce souci constant de ne pas se laisser approprier par une problématique spécifique, ce qui dès lors occulterait les multiples facettes et la *complexité* de toute situation.

Aborder les différentes problématiques de manière plus *globale* permet de mieux les resituer les unes vis-à-vis des autres.

Miser sur le processus en œuvre ne peut se faire que dans le *temps*, *progressivement*, *lentement* et de manière *continue*.

Acte décisif.

C'est la conjugaison du *long terme* et du *préalable* qui fait la pertinence du travail de rue.

Les travailleurs de rue font souvent référence à ce lien impératif entre *l'aide individuelle*, *l'action communautaire* et *l'action collective* car c'est au travers de l'interaction de ces trois volets que se joue « la double amorce » et qu'une réelle *anticipation* est possible.



03

CONTEXTES

**contextes et défis
du travail de rue**





0.3.

3.1 Une pratique plurielle 3.2. Les facettes de l'exclusion sociale 3.3. Les défis de positionnement du travail de rue

3. Contextes et défis du travail de rue.

3.1. Une pratique plurielle.

Le travail de rue se caractérise par la pluralité de ses sources d'influence et de ses nominations ainsi que par l'adaptation de ses formes à divers publics et réalités sociales. Présente aujourd'hui dans une large majorité des pays, à la suite d'initiatives visant à faire face à des problèmes sociaux variés, cette pratique comporte des enjeux partagés malgré les contextes multiples dans lesquels elle évolue. Cette dernière section du présent guide veut refléter cette pluralité constitutive du travail de rue ainsi que quelques uns des défis rencontrés par les acteurs qui la mettent en oeuvre.

3.1.1.
Une pluralité
d'influences.

L'histoire du travail de rue porte en elle plusieurs sources d'influence. Héritier de courants d'intervention de type charitable autant que de courants plus politiques, mis au service des gestionnaires sociaux technocratiques mais aussi des mouvements sociaux, le travail de rue a servi au fil du temps de moyen de moralisation des classes sociales en même temps que de moyen d'émancipation des populations dominées.

En somme, les tensions qui traversent aujourd'hui l'orientation du travail de rue prennent racine dans une longue histoire où divers acteurs et institutions ont ciblé cette pratique comme moyen de régulation des classes sociales, comme baume aux carences sociales ou encore comme outil de mobilisation des groupes sociaux marginalisés.

Dans un tel contexte, et surtout considérant la portée internationale du présent ouvrage, il apparaît difficile de synthétiser l'historique de cette pratique. En effet, de l'Amérique du Nord à l'Europe occidentale, de l'Amérique du Sud à l'Asie en passant par les pays africains, scandinaves et d'Europe de l'Est, plusieurs histoires du travail de rue se dessinent, s'entrecroisent ou encore divergent. Initié ici par des missionnaires religieux, là par des militants sociaux, encadré parfois par des sociologues, d'autres fois par des travailleurs sociaux ou des éducateurs, supporté en certains endroits par les autorités politiques alors que considéré subversif dans d'autres contextes nationaux, le travail de rue s'est construit au fil de multiples volontés en partie convergentes, en partie contradictoires.

Or, aujourd'hui, bien que les formes du travail de rue continuent de varier, on peut constater que ces diverses influences alimentent la pratique en même temps qu'elles nourrissent les tensions qui traversent son orientation. Ainsi, les observateurs de l'évolution du travail de rue constatent que l'intérêt accru envers cette pratique dans les dernières années reflète tout autant l'effort de mobilisation de la société civile en vue d'un mieux-être collectif que le recours instrumental au réinvestissement local du social dans une perspective d'un contrôle plus efficace et moins coûteux.

Aussi, même si effectivement certains pouvoirs politiques semblent séduits par l'apparente congruence du travail de rue, on peut se désoler qu'ils n'en retiennent pas toujours pour autant toutes ses composantes. En effet, dans certains pays du Nord, l'apparition de ressources financières s'est également accompagnée d'un cadre de rationalisation prônant des visées à court terme et centrées sur des options éminemment sécuritaires ou encore ciblées sur des objectifs socio sanitaires pointus. Ainsi, pendant que la forme du travail de rue se voit exceptionnellement promue parallèlement, le fond quant à lui reste souvent ignoré et remplacé par de nouvelles finalités. Dans le Sud également, l'intérêt existe mais le soutien financier ne suit pas toujours ou s'accompagne de consignes contraignantes.

Dans un tel contexte, chaque histoire locale et nationale du travail de rue doit être examinée de près pour saisir les motivations qui ont contribué à lui donner sa couleur. Cela dit, malgré toutes les différences qui marquent l'évolution du travail de rue au nord et au sud, à l'est et à l'ouest, plusieurs travailleurs de rue aujourd'hui réunis dans un même réseau entendent mettre à profit cette pratique pour contrer la déshumanisation des modes de gestion des structures sociales et éducatives due soit à la négligence par les autorités publiques des populations marginalisées ou au contraire, à leur prise en charge dans une logique hyper-institutionnalisée.

En somme, au carrefour des multiples trajectoires du travail de rue, la mise en commun des expériences de différents pays permet de souligner la pertinence de cette pratique pour surmonter le fossé grandissant qui enlève certaines franges de la société dans une spirale de dégradation de leurs conditions de vie. Permettant de se rapprocher des populations et de leurs difficultés, cette pratique extra-muros semble en effet une manière de développer une action sociale capable de s'adapter à l'évolution des dites réalités sociales. En d'autres



termes, cette convergence d'histoires variées permet aujourd'hui de reconstruire une conception commune de l'action sociale plus humaine et plus réaliste, où l'individu redevient une priorité, pas un moyen.

Aujourd'hui, quoique le contexte institutionnel et politique lié au travail de rue varie considérablement d'un pays à l'autre, cette pratique se distingue surtout par les questions et les enjeux qu'elle soulève. En effet, considérant que ce type d'action ne peut être réduit à un niveau purement technique, voire méthodologique, il importe de reconnaître que son intérêt tient de son niveau éthique et politique en interaction constante avec son environnement et l'évolution sociétale.

C'est dans ce contexte qu'apparaît et que s'inscrit la genèse du réseau international des Travailleurs de rue. La constitution d'un collectif de travailleurs sociaux de rue n'est pas un événement anodin dans l'histoire de cette pratique. En effet, la faiblesse des moyens dont disposent généralement les projets de travail de rue ne facilite pas vraiment un investissement collectif de cet ordre. Aussi, les travailleurs de rue sont bien trop occupés aux nombreuses tâches et difficultés qui caractérisent ce type de travail social et sont obligés d'investir une énergie folle à la recherche de moyens financiers pour faire survivre leur projet.

Malgré tout, le réseau s'est surtout créé parce qu'il avait une position à prendre face à certains enjeux actuels et que de nombreux besoins n'étaient pas couverts. Constatant qu'ils sont confrontés à des dualités et enjeux communs, les travailleurs de rue ont en effet jugé que leur alliance pourrait les aider à poursuivre leurs objectifs d'amélioration du mieux-être collectif. À cet égard, l'engagement des travailleurs de rue en République Démocratique du Congo à faire aboutir la promulgation d'une nouvelle loi sur la protection de l'enfant est exemplatif de la potentialité de cette mobilisation nationale et internationale et démontre la force symbolique que peut représenter cette mise en commun.

Il existe de nombreuses dénominations pour identifier le travail de ces professionnels qui se rendent dans les lieux publics tels que les rues, les parcs, les cours d'école, etc.

En effet, chaque pays, chaque contexte a sa propre histoire particulière qui a abouti à une catégorisation propre. Catégorisation et dénomination qui n'ont finalement de sens que dans ces contextes particuliers.

Si le dénominateur commun à tout travailleur de rue consiste bien à **la prise en compte du public là où il se trouve**, les stratégies de distinction, elles, s'articulent autour de variantes telles que la proximité, le public, les problématiques, etc.

Les traditions et cultures locales influencent également les concepts.

Il n'en reste pas moins vrai que partout **la rue devient un nouveau centre de gravité**.

Le terme « **travail de rue** » traduit dans la plupart des langues, reste quand même le terme le plus utilisé pour désigner le fait de travailler en rue.

Dans certains pays, tels la Belgique, le mot « **social** » vient compléter cette dénomination. Une distinction est alors faite entre:

- **L'éducation de rue** qui privilégie l'accompagnement socio-éducatif et l'action communautaire,
- **L'animation de rue** qui privilégie l'organisation d'activités collectives, sportives, culturelles et l'accompagnement du public dans la réalisation de leurs projets.

3.1.2. Un métier, plusieurs noms.

La prédominance éducative se retrouve également dans la dénomination telle que **pédagogue de rue** (Pologne), **éducateur de rue** (pays francophones et hispanophones) et **professeur de rue** (Italie).

Au Québec par exemple, à côté du travail de rue qui cible plus particulièrement les espaces sociaux dits marginaux tels que les bars, les « piqueries », les squats et appartements,... on parle aussi de **travail de milieu**, qui cible, lui, des espaces sociaux institués tels que les écoles, les établissements, etc.

Les anglophones utilisent également le terme « **Outreach work** » qui désigne un travail de rue qui privilégie la réorientation ou le retour vers des services spécifiques et adaptés aux problèmes que rencontre le public. A l'opposé, le « **Detached work** » ne vise pas à ce type d'orientation mais centre son action dans tous les milieux de vie du public cible.

Le « **Street-based work** » se différencie du précédent par le fait qu'il ne travaille que dans la rue.

Ces quelques termes utilisés de par le monde ne seront jamais exhaustifs tant les réalités sont multiples. Ainsi, en fonction des cultures locales, des contextes institutionnels et de divers enjeux liés à l'organisation des services sociaux dans chacun des pays, une terminologie variée caractérise les diverses pratiques associées au « travail de rue » et les nuances nombreuses qui marquent leurs ressemblances et dissemblances sont presque impossibles à rapporter dans un si court ouvrage. Il faut retenir de cette pluralité que les mots ne disent pas tout et qu'il importe de situer chaque définition dans son contexte.

« J'ai vu ce genre d'enfants dans des quartiers où j'ai travaillé par le passé, mais ils ne venaient pas vers nous, à l'endroit où nous travaillions. Dès lors, j'ai décidé de réunir les personnes qui veulent aider ce type d'enfants délaissés et marginalisés. Ces enfants sont tellement marginalisés que même les structures d'aide comme les communautés de jeunes ne seraient pas en mesure de les aider. Ainsi, la seule méthode est de les atteindre différemment, et c'est exactement le principe du travail de rue.

Chaque jour est un nouveau défi, et ce n'est jamais la routine. C'est ce que j'aime.

J'apprends également énormément de choses qui me sont très utiles dans la vie privée, ainsi que beaucoup de choses sur moi-même. Je prévois, dans le futur, d'étendre le travail de la rue, de soutenir de nouvelles organisations, car il s'agit d'une méthode efficace et bon marché pour aider les personnes dans le besoin. »

Atelier des Travailleurs de rue de Pologne

« Dans la rue et les quartiers, les parents ont l'habitude de m'appeler « l'avocat des jeunes ». Je ne sais pas pourquoi car je travaille plus sur des projets de stage professionnel à destination de jeunes. Mais bon, en partant de ce stage, souvent on parle de plein d'autres choses qui préoccupent aussi les jeunes. Nous devenons très vite des généralistes de l'intérêt du jeune. »

Atelier des Travailleurs de rue de Tunisie



Personne n'échappe au risque de la paupérisation et de la désaffiliation. Il est donc logique de retrouver dans la rue toutes les tranches d'âge et une diversité grande de situations (enfants des rues, enfants travailleurs, personnes exploitées, prostituées, sans domicile fixe, marginalisées, usagères de drogues...)

3.1.3. Des publics diversifiés.

Même si dans cet ouvrage, il est beaucoup question des enfants et des jeunes comme publics cibles, il est un fait que de nombreux adultes sont concernés et accompagnés par les travailleurs de rue. De plus en plus souvent, ce sont même des familles entières qui se retrouvent dans la rue. Cette diversité de publics implique des adaptations méthodologiques.

Bien que la rue comporte des risques et des dangers, elle est aussi un lieu de socialisation et de résistance. La problématique complexe et lourde des enfants de la rue gagne à être mieux connue pour ce qu'elle est, mais aussi pour le regard qu'elle nous amène à avoir sur les usages de la rue par ces jeunes. Pour certains professionnels, occuper la rue n'est pas que la résultante négative et aliénante d'un processus de désaffiliation ; cela représente aussi, pour bon nombre d'enfants, des stratégies positives de survie dans l'immédiat, de reconstruction de liens sociaux structurants et de transition pour apprendre à mieux contrôler leur avenir.

Comprendre le phénomène dans ses multiples dimensions permet d'adopter des approches d'intervention plus respectueuses des véritables enjeux. Par exemple, elle permet de dépasser la vision caritative et misérabiliste (la rue est mauvaise en soi) incitant d'abord à prendre des mesures correctrices (sortir l'enfant de la rue) pour voir ce lieu comme producteur de sens et de richesses, et de l'utiliser comme cadre d'action pour aider l'enfant à se construire un avenir d'adulte responsable.

Une attention particulière doit être portée sur la question du genre et l'importance de bien prendre en considération les différences qui existent entre la situation des jeunes, des filles et des garçons, des femmes et des hommes.

Vivant le même type d'exclusion, les uns et les autres n'ont pas toujours les mêmes outils pour résister et survivre. Une jeune fille dans la rue court souvent un plus grand danger. Par ailleurs, on ne saurait ignorer le rôle crucial que joue la femme comme actrice de développement. C'est pourquoi, il est important de se baser sur les ressources du milieu telles que certains groupes de femmes.

Filles et femmes de la rue: une double stigmatisation.

La situation des filles et des femmes qui vivent dans les rues est doublement complexe, car leur condition de femme et leur condition sociale dans la rue se conjuguent pour les placer en situation de plus grande exclusion et de vulnérabilité face au machisme dominant dans la société contemporaine.

Tout comme d'autres femmes dans le monde, l'une des plus grandes violations de leurs droits humains réside dans le refus de les laisser décider de leur corps, dans le refus de leurs droits sexuels et de reproduction, qui se manifeste de la manière la plus crue dans la maternité. Bien qu'il soit fréquent que des filles et des femmes adultes se retrouvent enceintes à la suite de pratiques sexuelles à risque sans protection, librement consenties ou dans le cadre de la prostitution, ou à la suite d'abus ou de viols, la décision quant à l'avenir de la grossesse est souvent prise par les institutions et les programmes qui aident ces femmes: leur maternité ne peut compter que sur peu de lieux où recevoir des soins professionnels et fait face à un refus immédiat du désir d'être mère dans la rue. Cette exclusion sociale du fait d'être femme est si profonde que le problème devient invisible et que nous manquons d'informations fiables sur sa véritable dimension.

Dans les cas où des adolescentes et des femmes jeunes seules vivent avec leurs enfants dans la rue, la tendance qui prédomine est celle de donner priorité à la situation de vulnérabilité du bébé, en l'éloignant de sa mère pour l'emmener de force dans une institution (publique ou privée). Le conflit moral permet sans doute a priori de violer certains droits. En effet, comme il est difficile d'accepter le mode de vie dans la rue d'une adolescente vivant dans la rue avec ses enfants ou d'une femme adulte enceinte, il existe un réseau social de survivance qui la protège des risques et/ou des besoins les plus urgents. Malheureusement, il est rare que l'on écoute la voix et les besoins de la jeune mère, ce qui est particulier à une approche axée sur les droits, pour garantir à la jeune mère et au bébé les meilleures conditions pour vivre ensemble. Ce que l'on voit au quotidien, c'est l'usage de la force pour lui retirer ses enfants et sa responsabilisation parentale.

3.1.4.
Une diversité
de réalités
sociales.

La mondialisation d'un modèle marchand dominant engendre une crise politique, économique, sociale et culturelle observée au Nord comme au Sud. L'intensité de la compétition pour la conquête de nouveaux marchés, l'endettement, les politiques d'austérité et d'ajustement structurel, imposés par les institutions financières internationales, produisent à des degrés divers, une augmentation des inégalités et de l'exclusion sociale.

L'uniformisation des politiques de développement et des comportements tend à réduire les individus à un rôle de consommateur et à écraser les identités culturelles. De plus, ces phénomènes de paupérisation, d'exclusion et d'atteinte à l'identité, s'accompagnent d'un processus d'individualisation de la société se traduisant par un déficit de participation des citoyens à la chose publique. De plus, face à l'augmentation de la pauvreté et de l'exclusion dans le monde, le dialogue entre responsables politiques, économiques et les populations se dégrade. Les premiers voyant les autres comme responsables et coupables de leurs situations faisant ainsi reposer le poids de la déliquescence sociale sur les seules épaules des individus.

On a longtemps considéré « l'exclu » comme celui qui ne profite pas des effets de la croissance. En effet, malgré l'accroissement considérable des richesses dans le monde, une marge importante des populations reste dans des situations de grand dénuement. À l'heure actuelle, près de la moitié de la population mondiale vit avec moins d'un € par jour alors que 83% de la richesse mondiale n'appartient qu'à 20 % de la population.

Ainsi, pendant que les frontières du développement traversent toutes les sociétés et métropoles du Nord et du Sud, il y a ceux qui profitent de la production et de l'accumulation de richesses et ceux qui ne profiteront jamais d'une répartition équitable des ressources mondiales. Jeunes chômeurs, sans domiciles fixes, personnes à bas revenus, d'origine étrangère, cloisonnés dans les quartiers les plus pauvres... Le fossé se creuse entre les uns et les autres.

D'une part « les in », ceux qui s'en sortent en profitant plus ou moins de la croissance, mais craignent à tout moment de passer de l'autre côté, se méfiant des autres « les out ». D'autre part, ces exclus de la croissance sont de plus en plus soumis à une stigmatisation forte. En effet, dans un contexte où l'identité sociale virtuelle remplace l'identité sociale réelle, c'est la représentation que l'on a de l'autre qui devient réalité, élargissant ainsi l'écart entre les uns et les autres.

Cette évolution du concept d'exclus montre combien les populations menacées par l'insuffisance de leurs ressources matérielles sont aussi fragilisées par l'effritement de leur



tissu relationnel. Ainsi, ces populations se retrouvent non seulement en voie de paupérisation mais aussi en cours de désaffiliation, c'est-à-dire en rupture de lien sociétal. La précarité économique devient dénuement et la fragilité relationnelle devient isolement.

C'est dans ce contexte qu'apparaissent aux yeux des nantis, les « figures dangereuses » de la croissance: les drogués, les délinquants, les marginaux, etc.

En Afrique, comme partout au monde, la rue représente le plus grand danger de la déstabilisation sociale des efforts déployés en éducation des enfants. Il constitue un défi important des acteurs politiques et techniques du travail social. L'enfant de la rue ou encore mieux, l'enfant en rupture sociale est la victime inacceptable d'un mal en développement de la société tout entière.

« La plupart des intervenants sociaux en République Démocratique du Congo ont développé des stratégies socio-éducatives avec beaucoup de cœur, de courage et d'intelligence dans des conditions toujours difficiles. Ils ont commencé par rencontrer les enfants et se sont efforcés de répondre à leurs besoins primaires (nourriture, habits, soins de santé, hébergement provisoire pour la nuit) en espérant les encourager à quitter librement la rue et surtout obtenir leur adhésion à divers projets, dans un premier temps, et si possible favoriser par la suite la réinsertion familiale ou encore leur placement dans des institutions adaptées ou spécialisées (foyer d'hébergement, centre ou atelier d'apprentissage...). Une partie d'entre eux, parvient à s'en sortir avec succès et à s'inscrire dans les circuits de la société. Mais d'autres non.

En évaluant leurs stratégies et approches, la plupart des éducateurs remettent de plus en plus en cause leur premier choix. »

« Ils abandonnent l'option des structures lourdes (foyer, internat) et s'engagent dans un processus à dominante socio-éducative. Les raisons de ce changement sont nombreuses et diverses:

- le nombre croissant des enfants et jeunes dans la rue, que ce soit pour y vivre ou pour y travailler,*
- la volonté de faire accéder l'enfant au partenariat éducatif,*
- le choix communautaire et interactif, autrement dit mettre la communauté locale "dans le coup". »*

Atelier des travailleurs de rue de la R.D.C.

C'est donc la fin d'un système de « prise en charge » individuelle et l'introduction d'un partenariat diversifié, résolument situé dans les quartiers où vivent et travaillent les jeunes. Bref, c'est plutôt l'éducateur qui doit modifier radicalement ses stratégies, ses approches et ses méthodes d'intervention sociale.

A partir du moment où il reconnaît l'enfant comme sujet de son développement, toute sa démarche se trouve remise en question.

3.2. Les facettes de l'exclusion sociale.

Différents paradigmes sont mobilisés pour aborder les questions relatives à l'exclusion sociale. Il va sans dire que le présent ouvrage n'a pas pour visée de traiter l'ensemble des points de vue théoriques sur la question. Néanmoins, il importe de mettre en lumière comment le fait de côtoyer les personnes dites exclues directement dans l'espace public amène à envisager leur situation à partir d'une perspective les considérant d'abord et avant tout comme des sujets-acteurs à part entière et ainsi à résister aux lectures misérabilistes, sécuritaires ou technocratiques.

3.2.1. Vivre dans la rue: phénomène social émergeant face à l'exclusion sociale.

Parler des personnes pour qui investir l'espace public au quotidien est un mode de vie, c'est déjà un phénomène mondial; dans la plupart des pays, il existe des groupes d'êtres humains qui font de la rue un espace de survie.

Il est important de mentionner que le fait d'arriver dans la rue est le résultat de différents processus d'exclusion sociale; c'est-à-dire que ces personnes se trouvent privées ou éloignées de la possibilité d'accéder au développement humain en raison d'une situation sociale donnée.

A différentes périodes de l'histoire de l'humanité, on a nié aux femmes, aux enfants, aux jeunes, la participation aux sujets qui les touchaient car on les considérait comme inférieurs et incapables de se prononcer sur leur vie ou sur la société. Cette réalité n'a pas changé pour de nombreux groupes d'êtres humains, car dans nos sociétés contemporaines subsistent encore des conditions sociales et structurelles qui laissent certains groupes de la population à l'écart des opportunités de développement.

Les groupes de personnes qui survivent dans les rues n'existent pas seulement dans les pays à faible niveau de développement et où est manifeste l'inégalité de distribution de la richesse. L'idée la plus commune est de penser qu'ils n'existent que dans les grandes villes latino-américaines ou africaines, où l'on peut voir des enfants, filles et garçons, des jeunes, des femmes, des familles et des adultes déambulant dans les rues. Or, cette réalité est aussi celle de l'Europe, de l'Amérique du Nord et de l'Asie. En cela, la catégorie sociale d'analyse appelée "exclusion sociale" nous aide à comprendre que la vie dans la rue ne se réduit pas à la pauvreté économique, mais que d'autres éléments jouent également un rôle, comme les données culturelles, environnementales, éducatives et politiques. Par exemple, un immigrant sans papiers en Europe se trouve en situation d'exclusion sociale, car l'absence de réseaux sociaux de solidarité, la difficulté pour comprendre une langue différente et une nouvelle culture le placent en situation de désavantage pour trouver un emploi qui lui permette d'obtenir des revenus lui garantissant un logement digne, un accès aux services de santé et aux loisirs. C'est ainsi que sa condition d'immigrant illégal le maintiendra en situation d'exclusion sociale malgré ses efforts personnels, et il y a de grandes probabilités pour qu'il vive et développe une nouvelle identité à partir de cette survie dans la rue. Les personnes en situation d'exclusion sociale sont aussi une population cachée, un groupe de personnes dont l'existence sociale est niée. Elles sont totalement dépourvues de l'exercice de leurs droits, car elles sont généralement invisibles pour les décideurs. On ignore leur manière de vivre, et parfois même ces personnes cherchent à vivre cachées pour se protéger de la discrimination et de la violence sociale dont ils font l'objet.

Face à la méconnaissance et à une approche individualisée, il est fréquent que la relation qu'entretiennent des femmes et des hommes de la rue avec les gouvernements et les



institutions soit réduite à une vision de “doctrine irrégulière”, qui sanctionne ceux qui se trouvent dans “l’anormalité et la déviance sociale”, leur niant la reconnaissance de citoyens “sujets de droits”. Dès lors, les politiques sociales, les modèles institutionnels, les méthodes éducatives, ne sont que de peu d’utilité pour changer leur mode de vie, devenant même des facteurs de “discrimination” et de permanence sur la voie publique, étant donné qu’elles établissent une relation instrumentale de l’utilisation de services sans que cela puisse entraîner des transformations dans leurs attentes de vie future.

Au cours de la dernière décennie, un groupe d’éducateurs de rue a effectué une réflexion sur sa pratique éducative, et a suggéré une catégorie d’analyse qui nous permet de mieux comprendre la relation qui existe entre l’exclusion sociale et la vie dans la rue. **Les populations vivant dans la rue** se composent de groupes divers qui sont le résultat de l’exclusion sociale historique dans laquelle vivent de larges couches de population. Elles sont composées de garçons, de filles, de jeunes, de femmes, de familles, d’adultes et de personnes âgées de diverses origines sociales et culturelles, qui en survivant dans la rue pendant des générations apprennent à vivre en groupes et partagent des connaissances, des réseaux sociaux et un espace public. Bien que la littérature académique ait rendu compte de l’existence d’enfants et d’adultes vivant dans la rue depuis l’époque de la colonisation en Amérique latine, ou dès le Moyen-âge en Europe, ce n’est qu’au cours des dernières décennies du siècle dernier que ce phénomène a pris une tournure mondiale et massive. De plus, avec les différentes générations d’enfants nés dans la rue, le changement de génération a, dans différents cas, favorisé l’existence d’une «culture de rue», hautement efficace pour pouvoir survivre dans la rue, mais qui est un obstacle aux interventions institutionnelles qui ne reconnaissent pas les connaissances propres aux populations des rues.

Le concept d’ «enfants des rues» est sans doute le plus global et le plus visible, en partie grâce à l’intérêt que lui portent les organismes internationaux ainsi que quelques gouvernements qui le réduisent à des problèmes d’abandon familial et des manquements du système éducatif. Cependant, ce concept occulte les interactions sociales complexes du phénomène de rue. Il nie la reconnaissance de la citoyenneté par l’exercice des droits, en les considérant comme des «objets de protection». C’est ainsi que les initiatives des gouvernements et des institutions privées qui cherchent à les aider n’ont généralement aucun impact car ils ne disposent pas de processus participatifs ni d’apprentissage social, étant donné qu’ils réduisent la situation au concept d’ «individus inadaptés» et ne tendent à penser qu’à l’enfermement institutionnel ou au nettoyage social. Dans la majorité des pays, il n’existe pas de politiques publiques et budgétaires destinées spécialement à ce groupe social.

Alors que dans le domaine scientifique nous en apprenons chaque jour un peu plus sur l’univers et la génétique humaine, les sciences sociales sont restées éloignées de ceux qui vivent dans la rue. Même avec plus de cinquante ans de présence de gens vivant dans la rue, on ne parle que des “enfants des rues” et des “indigents”. Les recherches se citent les unes les autres mais n’apportent pas de nouvelles connaissances pour comprendre la complexité du phénomène. En partant du paradigme des “enfants des rues” ou des “sans toit”, il n’est plus possible de créer de nouvelles connaissances sur le phénomène de rue et partir de paradigmes traditionnels rend difficile l’application d’une approche du droit dans la pratique institutionnelle. Au delà des différentes initiatives –certaines avec des résultats intéressants et d’autres qui par leur inconsistance ont disparu avec le temps– on manque de structure organisée pour favoriser le dialogue et la reconnaissance entre les acteurs sociaux impliqués: personnes vivant dans la rue, éducateurs de rue, institutions et gouvernements. En général, les actions publiques manquent d’une vision globale du phénomène de rue,

donnent priorité aux interventions d'assistance et se tiennent éloignées des processus de participation citoyenne.

Les éducateurs et éducatrices de rue sont d'autres acteurs stratégiques dont le savoir est peu écouté. C'est à travers eux que les programmes et les institutions arrivent directement aux populations dans les espaces publics ou dans les cachettes où ils survivent. Malheureusement, la plupart des éducateurs de rue leur portent le regard traditionnel des institutions et manquent d'outils conceptuels et méthodologiques pour mener à bien leur travail éducatif auprès de cette population, ce qui se traduit fréquemment par des échecs lors des différentes interventions. La reconnaissance de l'exercice de leur profession est très faible, étant donné que dans la plupart des pays, bien que la profession soit exercée depuis plus de 20 ans, on manque d'espaces de spécialisation, à quoi s'ajoute le peu d'investissement public dans la formation de cette profession. Tout ceci a fait en sorte que la formation des éducateurs de rue se fait de manière empirique: dans la pratique au jour le jour, aux côtés des enfants et des jeunes et dans leur environnement.

Apporter de nouveaux paradigmes à la compréhension du phénomène de rue, c'est à dire arrêter de parler d' "enfants des rues" pour partir d'une vision plus large en parlant des "populations des rues", nous permet de leur donner une nouvelle dimension en tant que "sujets historiques de changement" et d'incorporer le paradigme des "droits de l'homme" comme élément pour orienter l'intervention éducative auprès de ce groupe de personnes composé de garçons, de filles, de jeunes, de femmes, de familles et d'adultes socialement exclus et qui trouve dans la rue un espace de survie et d'existence sociale.

Les paradigmes "populations des rues", "culture de rue" et "droits de l'homme" favorisent la création d'un courant de pensée innovant et une nouvelle pratique sociale pour les gouvernements, les institutions et les éducateurs de rue. Un courant de pensée soutenu par un échange horizontal de réflexions, de méthodologies et de programmes d'intervention qui auront une incidence sur l'apparition de nouvelles connaissances, et qui aidera à effectuer des ajustements dans la pratique sociale des gouvernements et des institutions pour apporter le point de vue du droit et de genre dans l'exercice de la profession des éducateurs et éducatrices de rue.

3.2.2.
Que faisons-nous
avec ceux qui
ne quittent pas
les rues?

Dans le monde entier et depuis plus de trois décennies, divers programmes publics et privés ont été développés pour offrir des alternatives de vie hors de la rue, et certains de ces programmes ont reçu d'importants financements publics alors que d'autres ont été soutenus par des organisations sociales. Cependant, un nombre important de personnes continue à adopter la rue comme mode de vie. La décision de rester sur la voie publique et de faire de la rue une alternative de vie ne peut se comprendre qu'à travers la construction d'une culture de rue (Pérez García, 2002), en l'appréhendant comme un ensemble de modes de vie, de coutumes, de connaissances et de degrés de développement qui permettent à la population vivant dans la rue de se construire un jugement de valeur pour décider de rester dans les groupes de la rue, qui représente à son tour un processus de socialisation parmi les populations exclues.

Dans la majorité des initiatives publiques et privées, il y a toujours eu une vision d'assistance qui se base sur le fait de regarder ces personnes comme des "objets qui doivent être protégés" et "ayant besoin d'une tutelle". Les représentations sociales qui existent au sujet de cette population constituent un ensemble de fausses croyances qui empêchent une plus ample



réflexion sur la complexité de ce groupe social. Plutôt que de réduire le sujet au domaine familial/privé en les considérant comme des victimes, inadaptés, dangereux et dépositaires de tous les maux.

La discrimination tutélaire est l'une des plus grandes violations des droits de l'homme des personnes vivant dans la rue. Elles sont de facto assimilées à la "minorité et à l'incapacité", sans que leur avis soit entendu sur des sujets qui les touchent, en leur refusant leur qualité de sujets de droits, car la vision tutélaire ne reconnaît pas la citoyenneté de celles et ceux qui sont exclus de la vie sociale. La définition conceptuelle elle-même qui a été utilisée pour désigner cette population nous mènerait vers un débat intéressant sur la difficulté intrinsèque à les reconnaître comme des acteurs sociaux dans la ville: sans toit, sans domicile fixe, vagabonds, drogués, dépendants, mineurs en situation particulièrement difficile, enfants de la rue, sont autant d'expressions qui contribuent à ne pas les reconnaître comme citoyens ou interlocuteurs valables.

La discrimination tutélaire est une expression subtile et déguisée de la discrimination traditionnelle, celle qui fait la différence avec ceux qui se trouvent hors de "la normalité". Ce type de discrimination appuie son intervention sur deux principes factuels: être mineur et incapable, quel que soit l'âge ou les capacités cognitives. Ceci signifie que toutes les actions de protection ne sont pas des "actions affirmatives avec une approche basée sur les droits" pour faciliter l'exercice des droits de l'homme, car dans le fond elle est utilisée comme moyen pour justifier des actions autoritaires. Dans le cas de l'enfance des rues, ceci prend une tournure d'une curieuse complexité, étant donné qu'à partir du "discours sur les droits" on impose un regard traditionnel basé sur la vision des besoins qui se superpose à une vision basée sur les droits. Il paraît donc simple d'arriver à la conclusion qu'il est possible de violer un droit pour mettre d'autres droits sous tutelle. Par exemple, "leur sauver la vie" apparaît comme en contradiction avec le respect de leur droit à la liberté et à donner leur avis sur les sujets qui les touchent, alors qu'une vision intégrale des droits de l'homme ne pourrait établir une hiérarchie entre les droits, car tous les droits doivent bénéficier du même respect.

Diverses études (Lucchini, 1993; Medina, 2000) soutiennent que la consommation de drogues parmi la population de la rue est une composante forte de l'identité et de la socialisation parmi les groupes de semblables. C'est ainsi que fréquemment les filles, les garçons, les jeunes et les hommes et femmes adultes vivant dans la rue souffrent d'un usage problématique de substances illicites, raison pour laquelle le processus d'insertion dans des espaces alternatifs autres que la rue devient chaque jour plus problématique. La carence de réseaux sociaux positifs et la stigmatisation sociale qui les accompagne empêche de trouver un emploi formel qui soutienne les processus d'inclusion. L'image d'une spirale descendante d'événements négatifs est celle qui exprimerait le mieux l'idée de ce que les consommateurs appellent "toucher le fond".

Une nouvelle fois la discrimination tutélaire, qui traduit une approche traditionnelle, base son intervention sur la négation des droits de ceux qui vivent dans l'exclusion sociale. Les voix de la population de la rue sont ignorées car on considère qu'ils portent atteinte à leur propre personne et manquent des facultés nécessaires pour prendre soin d'eux mêmes. C'est pourquoi on donne priorité aux décisions de l'autorité sur la vie de l'enfance et de la jeunesse de la rue.

3.2.3.

La consommation de substances comme cause du déclenchement de l'exclusion et de la négation des droits.

**3.2.4.
Criminalisation
et répression.**

L'autre extrême du regard porté par l'assistanat réside dans la criminalisation de la pauvreté, comme réponse fréquente du pouvoir public par rapport au phénomène de la rue.

Au niveau mondial, le phénomène social des personnes vivant dans la rue a augmenté et est devenu plus complexe. La réponse officielle a maintenu la tendance au contrôle et à la répression de son développement au travers différentes stratégies. Peut-être l'une dont on parle le plus en raison de ses violations flagrantes aux droits de l'homme des habitants de la rue est le modèle appelé "Syndrome Giuliani", qui a été appliqué dans la ville de New York et a reçu une visibilité internationale. Cela consistait essentiellement en ce que l'on a appelé la "tolérance zéro" et la mise en place de dispositifs d'assistance subventionnés pour les populations vivant hors du "style de vie américain". Ceci s'est accompagné de plaintes pour brutalité de la part des forces de police et par la détérioration des conditions de vie dans les rues de New York.

Le regard porté par Rudolph Giuliani sur l'espace public et les habitants de la rue rend compte de la discrimination tutélaire mentionnée plus haut; essentiellement parce qu'il réduit la pauvreté à la responsabilité des personnes qui «constituent un problème pour les habitants de la ville», inversant ainsi la relation d'inégalité, en niant que c'est la société qui a exclu ces jeunes sans emplois et cantonnés à des travaux informels. Sur le même plan, cela nie l'existence des populations de la rue, et particulièrement des enfants, en les associant à la misère, au travail précaire, à l'absence de politiques sociales de redistribution de revenus, etc. pour qualifier directement la vie dans la rue de creuset de potentiels délinquants.



3.3. Les défis de positionnement du travail de rue.

Les chapitres qui précèdent ont mis en lumière les finalités et les motivations du travail de rue, la manière de mettre en place et en œuvre cette pratique ainsi que la diversité des formes qu'elle prend et des réalités auxquelles elle vise à répondre. En cette fin de parcours de la réflexion sur la méthodologie du travail de rue, cette dernière partie veut mettre en relief les défis de positionnement de cette pratique dans le contexte social actuel.

Dans le contexte que nous venons de décrire, il est à constater que nous vivons dans une société de plus en plus fragmentée. Des groupes d'appartenance qui se différencient et se rejettent mutuellement de plus en plus systématiquement. Apparemment, tout fait différence: la couleur de la peau, le lieu d'habitation, l'école, la religion. Les fossés grandissent entre jeunes et plus âgés, entre hommes et femmes, entre jeunes de quartiers difficiles, etc.

Dans un tel climat de division, pour les populations montrées du doigt, la place de délinquant ou de toxicomane devient plus enviable que pas de place du tout. Comme nous l'avons vu plus tôt, cet étiquetage s'inscrit dans un phénomène de stigmatisation par lequel une identité virtuelle remplace petit à petit l'identité réelle des plus fragilisés. Ainsi, c'est ce que l'on pense de l'autre, les représentations et préjugés qui en viennent à primer sur la réalité.

Or, il faut prendre conscience à quel point l'expérience au quotidien du stigmatisé est lourde de conséquences pour l'individu et son entourage. Le phénomène part d'un élément généralement objectif et réel pour en déduire toutes sortes de caractéristiques plus subjectives et bien souvent erronées. Ainsi, un jeune habitant un quartier en difficulté, par exemple, risque de très vite être considéré comme dangereux. De manière progressive et en partant du constat de départ, la stigmatisation entraîne toutes sortes de considérations telles que:

- une dévalorisation chez la personne stigmatisée de ses propres capacités et potentialités (« s'il habite ce quartier, il aura plus de difficultés à apprendre »);
- une déshumanisation et l'impression d'une dangerosité de la part du stigmatisé « Il y beaucoup de violences dans ce quartier... et lui? »
- une intériorisation du stigmate et de ses caractéristiques fâcheuses. La place de délinquant est plus facile que pas de place du tout.
- la construction d'une identité virtuelle qui se substitue à l'identité réelle.
- un sentiment de malaise et d'insécurité constants dans le chef du stigmatisé.
- le sentiment d'être en permanence en représentation. Le stigmatisé perd son droit à la vie privée.

Un des enjeux principaux du travail de rue est dès lors de ramener la relation sociale sur les identités sociales réelles. Il s'agit précisément de contribuer à « visibiliser » l'image réelle des publics rencontrés.

3.3.1. Le travail de rue, une réponse sociale à un problème social.

« Ils sont ce que l'on appelle dans notre pays des «Khate», un mot qui, à la base, décrit uniquement les chiffonniers mais qui est maintenant utilisé pour les enfants qui travaillent, vivent et dorment dans la rue.

“ Khate ” est un terme très négatif et les enfants refusent d'être appelés de la sorte. Quoi qu'il en soit, ce terme décrit bien l'opinion publique négative envers les enfants de la rue. Ils sont considérés comme des parasites sociaux, des petits délinquants, des toxicomanes et des voleurs. Le fait qu'ils utilisent un langage grossier, portent des vêtements sales et refusent toute contrainte sociale fait en sorte que le public pense que les enfants de la rue sont des personnes vraiment asociales. »

Atelier des Travailleurs de rue du Népal

**3.3.2.
Le travailleur
de rue:
un témoin
privilegié.**

Les travailleurs de rue sont évidemment bien placés pour faire état des effets catastrophiques d'un système dominé par les lois du marché. Aussi, l'aggravation des problèmes économiques et ses conséquences sur l'appauvrissement nous invitent-elles à une réflexion profonde et à se sentir solidaires des populations les plus exclues.

Dans l'esprit des travailleurs de rue, *« il s'agit bien d'aider un individu en perte de repères, en “ décrochage ” à se construire un parcours, à se “ lier ” au social en se constituant comme acteur autonome et responsable dans un processus d'émancipation à long terme. Dans ce regard, le pôle de la subjectivation est prioritaire, la dimension de contrôle social devenant auxiliaire, ramenée au rang d'effet indirect d'un processus positif de socialisation pensé avant tout en fonction de l'acteur et non du danger ou du coupable potentiel qu'il représente⁽¹⁾.*

De par sa proximité et son insertion dans les milieux les plus exclus, le travailleur de rue reste dans bon nombre de situations, le dernier maillon de la chaîne éducative, tâchant d'occuper un rôle significatif là où les instances traditionnelles ont failli dans leur tâche de socialisation et d'intégration.

À partir de cette posture de témoin-acteur impliqué au cœur des espaces où se joue le quotidien des personnes marginalisées, la mission du travailleur de rue dépasse l'intervention directe et s'avère multiple:

- faire état des problèmes vécus*
- sensibiliser l'opinion publique et les autorités*
- contribuer à une meilleure perception des phénomènes d'exclusion*
- et ainsi contribuer à l'édification de pistes de résolutions des causes de la délinquance sociale⁽²⁾. »*

On le constate à travers son histoire et son actualité, le travail de rue constitue un excellent révélateur et analyseur de l'espace social, de sa structure et des rapports de force qui traversent nos sociétés. Qu'il soit mis en œuvre directement par l'autorité publique ou par le monde associatif, le travail de rue s'est souvent créé en réaction à l'insuffisance de l'État et des institutions à prendre en considération les besoins des plus démunis et des plus exclus et ce, dans un contexte international où les préoccupations sont plus orientées vers les symptômes que vers les causes.

1. Aide à la jeunesse et Contrats de sécurité – Réflexions préliminaires, Yves CARTUYVELS, Rapport de mission, novembre 1994.

2. In Guide de formation. Travail social de rue et communication vers les médias. Edwin de Boevé & Philippe Gosseries, 2005.



La mise en œuvre d'une telle mission d'interpellation et d'accompagnement passe dès lors par la reconnaissance des valeurs fondamentales du travail de rue dont:

- le **respect** de l'individu et sa reconnaissance en tant que **sujet** et **acteur** de sa propre existence.
- le respect de la libre adhésion des personnes ainsi que de la confidentialité dans l'intervention.
- la valorisation de la visée **socio-éducative** informelle et non formelle.
- la prise en considération et la valorisation des **richesses** et **potentialités** du public visé.

C'est en somme autour de ces valeurs et de la nécessité de trouver des **réponses structurelles et durables** aux difficultés vécues par le public visé que s'est développée une **dynamique associative** forte de travailleurs de rue tant au niveau national qu'au niveau international. Cette alliance constitue en effet pour les travailleurs de rue un moyen d'agir en cohérence avec leurs convictions profondes, en mobilisant une action collective en mesure de prolonger la portée de leur action individuelle à un niveau plus global.





Conclusion.

Notre collègue sénégalais, Moussa Sow, nous rappelle régulièrement que celui qui plante un baobab aujourd'hui n'en récoltera pas personnellement les fruits demain.

Il est vrai qu'un baobab ne fructifie qu'après 200 années de croissance, et à moins d'une espérance de vie particulièrement longue, la chose semble évidente.

Dans le champ éducationnel, il en va souvent ainsi. Que laisserons-nous de nos actions? Qu'en est-il des effets réels du travail de rue? L'accompagnement éducationnel se résume-t-il à un acte désintéressé?

On sait ce type de questionnement complexe et les réponses tout autant.

A chacun, individuellement ou collectivement, d'y répondre à sa guise et dans le temps.

Dans ce même ordre d'idées, la publication de ce guide ne se veut pas être une réponse mais une invitation au questionnement.

Sa réalisation s'est également inscrite dans un cheminement où chaque pas compte et trace ainsi une des voies possibles d'un progrès substantiel.

Partant des multiples expériences de terrain, éloignées les unes des autres géographiquement et si proches entre elles méthodologiquement, un **réel environnement de pensées** et d'**élaboration** s'est constitué à travers un **processus participatif ascendant**.

Certes, la confrontation des styles d'écriture ne fut pas la tâche la plus aisée. D'abord, parce qu'écrire c'est déjà dénaturer la réalité, cette réalité quotidienne chère au cœur de tout travailleur de rue.

Qu'ensuite, il serait illusoire de nier les modèles culturels et de société qui traversent les différents styles d'écriture.

C'est bien là la richesse d'un tel exercice qui espère renvoyer une image **plurielle, multiculturelle** et respectueuse des **singularités** vécues sur le terrain, un peu partout dans le monde.

Car ne l'oublions pas, des travailleurs de rue issus de plus de 30 pays se sont finalement investis dans ce processus. Processus qui voulait avant toute chose, éviter le piège des raccourcis, des conclusions hâtives et des comparaisons hasardeuses, celles qui finissent par « comparer des pommes et des poires ».

Les membres du réseau international des travailleurs sociaux de rue ont avalisé ce document en groupe pilote le 20 novembre 2008 à Ericeira au Portugal.

Une version synthétique et plus courte sera également disponible. D'autres publications sur des thèmes variés tels que l'évaluation des actions, les problématiques rencontrées en rue,... suivront dans le temps.

La prochaine publication et les échanges ultérieurs concerneront la **formation des travailleurs de rue**. Ce guide n'est donc pas une fin en soi, il fait partie d'une étape parmi d'autres.

Nous ne pouvions dès lors pas rêver d'un meilleur « arrêt sur image » que celui que nous présente Jean Blairon dans l'épilogue qui suit.

Un épilogue qui nous rappelle que rien n'est acquis à l'homme, ni sa force ni sa faiblesse et qu'il y a lieu de rester vigilant et debout face aux enjeux qui nous préoccupent.



Épilogue de Jean Blairon.⁽¹⁾

Une double incompréhension potentielle.

Il est fréquent que le travail de rue suscite un lot d'incompréhensions « pratiques »: le caractère informel, non programmé des interventions, est retraduit par certains en une tendance au désœuvrement; l'adaptation au public, en improvisation sauvage ou en non-interventionnisme inexplicable.

Le présent guide s'est attaché à montrer qu'il n'en est rien: le travail de rue, pour multiforme et souvent imprévisible qu'il soit met bien en oeuvre des logiques d'action précises, cohérentes et pertinentes.

Un second risque surgit ici: celui de réduire ce travail à des modes d'actions techniques qui pourraient s'adapter (c'est-à-dire se plaquer) partout, quel que soit le contexte, quelles que soient les orientations.

Il importe au contraire de comprendre la connexité intrinsèque des moyens et des fins: les uns et les autres sont indissociablement liés, ne trouvent leur sens que dans ce lien.

C'est pourquoi il a semblé utile de conclure ce guide méthodologique en reliant les aspects pratiques aux orientations qui leur donnent sens, tant à un niveau politique qu'à un niveau sociétal.

Une scène emblématique.

C'est une publicité aperçue récemment dans une gare belge. L'essentiel du cadre est occupé par un centaure un peu particulier, puisqu'il est mi-femme mi-cheval. La jeune femme/animal, longs cheveux blonds bouclés, nue, nous tourne le dos; elle contemple un panneau d'information relatif aux horaires des trains. Derrière le panneau, nous faisant face, un jeune cadre, dont le costume un peu écriqué semble symboliser la psyché, contemple la « voyageuse »; son visage exprime la surprise, la posture de son corps, l'attirance et la méfiance. La légende nous interpelle: « Quelque chose de suspect? Appelez gratuitement le 0800... »

La scène nous paraît emblématique d'une manière d'érotisation de la délation, comme si son exercice, dans un contexte chargé d'ambiguïté, devenait aussi valorisé que la résistance à la tentation sexuelle. Le « quelque chose de suspect », c'est l'étrangeté du centaure, étrangeté chargée de désirabilité. Par un glissement métonymique, c'est la délation qui peut en devenir séduisante plutôt qu'honteuse.

La scène est exemplaire d'une tendance au « renversement de toutes les valeurs » qui affecte notre société; elle témoigne aussi de la nouvelle conception de l'espace public: placé sous la surveillance permanente de chacun d'entre nous mué en policier « moral », l'espace public « surexposé » ne peut plus rien accueillir de différent.

Un basculement de société.

C'est que nous vivons depuis les années 80 un véritable basculement de société. Ayant jugulé les grands mouvements de contestation culturelle des années soixante, les sociétés cessent de vouloir assurer la sécurité d'existence de chacun de leurs membres pour se préoccuper majoritairement de la sécurité des biens et des personnes, pour les groupes les

1. Jean Blairon, directeur de Réalisation Télésformation Animation (RTA), service de supervision de Dynamo International et du réseau international des travailleurs sociaux de rue.



mieux lotis en tout cas: c'est le cas dans les territoires locaux, mais également dans les relations internationales.

D'une façon massive, en effet, des violences de structure frappent certains groupes sociaux, dont les jeunes. Les politiques publiques en matière de logement, de travail, d'énergie, voire d'éducation, sont à la privatisation et à l'exclusion assumée.

Paul Virilio le relate ainsi, en citant Michael Heim, « lointain disciple californien de Heidegger »:

« Tous les signes de déclin social, du politique, du civil, doivent être interprétés positivement comme des signes d'avènement du Cyber. C'est vrai que nous risquons d'abandonner une partie de la population à son sort en entrant dans le Cyberspace, mais la technoculture est notre destin⁽²⁾. »

Propos complétés par ceux de N. Negroponte et J.P. Barlow, président de Electronic Frontier Foundation:

« Nous sommes entrés dans l'ère digitale, celle d'un réseau universel sans responsable, sans président, sans tête... En raison de sa structure décentralisée, il sera d'ailleurs impossible de censurer le réseau à moins d'interdire le téléphone! Et c'est heureux car l'espace cybernétique doit refléter la société des individus et en aucun cas devenir le jouet des Etats. »

Paul Virilio commente:

« Le paradoxe absolu d'une société des individus "sans responsable, sans loi, sans tête", se profile déjà dans le dédoublement nocturne des banlieues anationales et asociales qui s'élargissent sans cesse au détriment des anciens quartiers historiques, mais aussi avec la création récente des priva-topia américaines ou les projets japonais de "villes à côté des villes"... »

Nous voyons clairement les effets de cette conception d'une société où règnent la privatisation et l'exclusion.

Nous aimerions les critiquer à partir des « politiques » qui se sont imposées dans le champ financier, et dont nous voyons aujourd'hui les conséquences sur « l'économie réelle ». Pour nous, les mêmes politiques ont été à l'œuvre dans le champ social, avec des conséquences catastrophiques sur la société réelle – ces dernières ne mobilisent pas pour autant des investissements mondiaux massifs.

Depuis longtemps déjà, l'économiste François Chesnais⁽³⁾ avait décrit les mutations du champ financier qui produisent aujourd'hui les effets que l'on sait.

L'auteur mettait en lumière trois orientations connectées entre elles:

- la déréglementation, à savoir le démantèlement de toutes les législations considérées comme des entraves au libre échange; l'affaiblissement du pouvoir de l'Etat-Nation sur son économie en est une conséquence (on constate avec étonnement les revirements spectaculaires en la matière que la crise suscite, notamment avec des « nationalisations » des banques ou ce qu'on présente comme telles);
- le décroisement, qui « permet » de passer très aisément d'un produit à l'autre (les prêts hypothécaires américains hasardeux, « emballés » de façon peu visible dans d'autres produits financiers en constituent une illustration limpide);

2. P. Virilio, « Le grand Soir », in Un paysage d'événements, Paris, Galilée, 1996.

3. F. Chesnais, La mondialisation du capital, Paris, Syros, 1994.

- la désintermédiation, soit la tendance au contact direct entre l'individu et l'activité financière: (une composante indirecte en est la faible information dont ont bénéficié les petits investisseurs individuels, plus d'un découvrant avec stupeur la véritable nature des actions qu'il avait acquises sans le savoir).

Nous posons que le champ social est affecté des mêmes dérives (au profit des mêmes?).

En effet, la déréglementation est telle que l'on peut affirmer aujourd'hui des grands principes sans qu'ils soient le moins du monde suivis d'effets; on peut aussi adhérer aux conventions internationales sans les appliquer. Pensons à l'enfermement des mineurs, aux dérives sécuritaires qui conduisent au démantèlement des lois qui visaient à assurer une protection à l'enfance et la jeunesse, en distinguant clairement ces populations des responsabilités qui s'appliquent d'office aux adultes.

Qu'on examine aussi le passage, dans beaucoup de sociétés, d'un régime de protection sociale inconditionnelle à une aide (de plus en plus) conditionnée: ceux qui bénéficient d'une telle « aide » étant d'ailleurs d'office considérés comme suspects, susceptibles d'être des « profiteurs » du système, pendant que des « parachutes en or » étaient assurés sans sourciller aux hauts responsables, même défailants.

La désintermédiation est omniprésente: c'est de fait désormais l'individu lui-même, en direct, qui doit assumer, par son activité, son « intégration » sociale. La panoplie des projets et contrats auxquels sont soumis tous les publics en difficulté fonctionne comme autant de parodies de l'esprit d'entreprendre qui est supposé triompher, parce que « libéré », dans la nouvelle société des individus.

Nous reviendrons sur le décroisement plus bas, tant ce fonctionnement est essentiel. Nous montrerons qu'il affecte essentiellement les activités d'aide et celles de contrôle: on passe désormais sans coup férir de l'une à l'autre et dans une ambiguïté aussi importante que « l'érotisation de la délation » que nous avons constatée au début de notre travail.

Pour l'heure, il est essentiel de rappeler que ces nouveaux fonctionnements du champ social triomphent dans des sociétés où le capital culturel occupe une place sans précédent.

Le développement des sociétés s'appuie en effet, comme jamais auparavant, sur les ressources culturelles, dont rend compte la trilogie capital de connaissances, capital de force créatrice, capital confiance.

Le manque de ces formes de capital a malheureusement la particularité, dans une société régie par le mouvement, la capacité de connexion à des expériences nouvelles (ce que Luc Boltanski a appelé le « monde du projet »⁽⁴⁾), de produire une diminution du même capital: nous avons affaire à une régression/exclusion à l'infini.

Le manque de confiance que l'on inspire, par exemple, coupe des possibilités de connexion dont dépend souvent la constitution d'une capacité créatrice, elle-même génératrice d'acquisition de savoirs – et inversement: une déficience en termes de capital/connaissances peut engendrer une stigmatisation au sens strict⁽⁵⁾, laquelle coupe des possibilités de connexions riches et rares auxquelles seul un fort capital confiance peut ouvrir, etc.

Pour beaucoup de nos concitoyens, surtout jeunes, les inégalités culturelles produisent une exclusion culturelle capable de s'aggraver elle-même, et ceci dans le contexte où chacun, invité à se « responsabiliser », est susceptible de se voir reprocher sa situation comme « l'ayant voulu parce que n'ayant pas cherché à en sortir ».

4. Cfr sur ce point J. Fastrès et J. Blairon, Luttons culturelles, Luttons sociales, Développement n° 6, in www.intermag.be

5. Idem, ibidem, Développement n° 10.



Il n'est peut-être pas excessif de dire, comme G. Tabacchi⁶, que les jeunes dont les trajectoires passent de l'institut d'éducation à la famille puis aux loisirs, y compris des activités d'engagement, ne sont plus les mêmes que ceux dont les trajectoires sont la rue, les lieux réservés voire clandestins, les errances diverses; force est même de constater que ces deux groupes ne se croisent plus.

Les protagonistes.

Ces violences indissociablement culturelles et sociales, qui s'exercent souvent dans le silence ou la méconnaissance, ont évidemment suscité des réactions de refus et des contre-offensives appropriées. Comme souvent, ce fut le secteur associatif qui se mobilisa.

Certes, nous avons assisté en l'occurrence à des types d'initiatives d'inspirations diverses: des dynamiques instituant dans lesquelles se sont impliqués des travailleurs sociaux, révoltés par le constat que les formes traditionnelles d'action ne convenaient pas à ces situations nouvelles; des initiatives plutôt communautaires, comme ce fut le cas de plusieurs églises; des mesures d'inspiration philanthropique, comme le soutien de fondations, voire d'instances financières comme la Banque mondiale. Nous avouons éprouver quelque perplexité devant cette dernière catégorie, puisqu'elle aboutit à une logique « humanitaire », qui prend acte, au fond, que les jeunes dont nous parlons ne possèdent pas de ressources propres et se trouvent à la lisière de l'humanité. On peut aussi regretter que le désinvestissement du secteur privé par rapport à sa contribution aux mécanismes de redistribution (les impôts sont considérés désormais comme une charge qui entrave l'activité économique et financière) soit en quelque sorte masqué par des actions de philanthropie, souvent ponctuelles et changeantes d'ailleurs, qui viennent remplacer des mesures plus structurelles et de fait justifier leur absence.

Nous pensons au contraire pour notre part que les réponses adéquates à apporter se trouvent dans une articulation particulière des services publics (qui garantissent une égalité de traitement et s'opposent ainsi aux interventions « corporatistes », seulement destinées in fine à des « élus ») et des dynamiques associatives (qui se caractérisent par l'engagement, la capacité à restaurer un lien de confiance, la mobilité et l'invention). Mais cette articulation des associations et de l'Etat n'est pas sans poser quelques problèmes.

Les doubles sens de l'Etat.

Les révoltes culturelles des années soixante ont souvent fait de l'Etat, on s'en souvient, l'adversaire central: considéré comme policier, bras armé des positions dominantes s'insinuant partout (l'école, l'hôpital, l'asile... sont des appareils idéologiques d'Etat), l'Etat incarne l'ordre et la répression.

Lorsqu'il se désinvestira de plus en plus de l'action sociale, on percevra mieux le double sens de l'Etat: relais des positions dominantes, certes, l'Etat est aussi garant des conquêtes des mouvements ouvriers et soutien aux moins favorisés (par exemple dans les social-démocraties), notamment en se faisant l'incarnation des solidarités collectives.

Cette prise de conscience du double sens de l'Etat a été le mieux traduite par Pierre Bourdieu en 1998:

« Et si l'on peut donc conserver quelque espérance raisonnable, c'est qu'il existe encore, dans les institutions étatiques et aussi dans les dispositions des agents (notamment les plus attachés à ces institutions, comme la petite noblesse d'Etat), des forces qui, sous apparence de défendre

6. Consorzio Sociale Abele lavoro, exposé lors des journées « Métis Europe » consacrées aux « jeunes sans limites, jeunes sans frontières ».

simplement, comme on le leur reprochera aussitôt, un ordre disparu, et les « privilèges » correspondants, doivent en fait, pour résister à l'épreuve, travailler à inventer et construire un ordre social qui n'aurait pas pour seule loi la recherche de l'intérêt égoïste et la passion individuelle du profit, et qui ferait place à des collectifs orientés vers la poursuite rationnelle de fins collectivement élaborées et approuvées. Parmi ces collectifs, associations, syndicats, partis, comment ne pas faire une place spéciale à l'Etat, Etat national ou, mieux encore, supranational, c'est-à-dire européen (étape vers un Etat mondial), capable de contrôler et d'imposer efficacement les profits réalisés sur les marchés financiers; capable aussi et surtout de contrecarrer l'action destructrice que ces derniers exercent sur le marché du travail en organisant, avec l'aide des syndicats, l'élaboration et la défense de l'intérêt public (...) »⁽⁷⁾

Ce premier **double sens** constate donc que « l'Etat bourgeois », tant critiqué dans les années soixante, peut aussi être un acteur capable de s'opposer aux dérives de l'individualisation excluante dont nous avons parlé.

D'où la formule de Pierre Bourdieu (dès 1993⁽⁸⁾) de la « schizophrénie de l'Etat »: on se souvient de sa célèbre formule qui constate que « la main droite de l'Etat » ne sait plus ou ne veut plus savoir ce que fait sa « main gauche » – celle qui se préoccupe de compenser les inégalités sociales et culturelles, de résister à la violence structurelle exercée par les marchés, relayées et donc renforcées au quotidien par une série de petites violences « qui échappent aux regards comme aux sanctions ». La rue en est un des théâtres les plus importants.

Mais nous devons acter ici la présence d'un **deuxième double sens**: pour faire pièce à la face répressive de l'Etat, les travailleurs de la main gauche (dont les travailleurs de rue) ont inventé une série de pratiques plus ouvertes, plus participatives, au plus près des ressources de leurs bénéficiaires. « L'accompagnement » a été un des maîtres-mots de cette transformation.

Mais on assiste aujourd'hui au « retournement » de cette orientation⁽⁹⁾ au profit d'un contrôle « soft », décentralisé, mobile et ambigu: l'accompagnement devient une surveillance délocalisée et maquillée, le travailleur est invité à détecter les déviations et à « prévenir » les forces de normalisation (c'est-à-dire à les informer).

Les nouveaux métiers du social deviennent aussi ambigus que l'image initiale que nous avons commentée, où la délation se fait elle-même désirable.

« Dans certains pays d'Europe, comme la France, on assiste à l'émergence d'une nouvelle forme de travail social à fonctions multiples qui accompagne la reconversion collective au néo-libéralisme: d'une part, occuper, à la façon des Ateliers nationaux en d'autres temps, des détenteurs de titres scolaires dévalorisés, souvent généreux et militants, en leur faisant encadrer des gens occupant une position homologue; d'autre part, endormir-encadrer les laissés-pour-compte de l'Ecole en leur proposant une fiction de travail et en faisant d'eux des salariés sans salaire, des entrepreneurs sans entreprise, des étudiants prolongés sans espoir de diplômes ou de qualifications. »⁽¹⁰⁾

7. P. Bourdieu, « Le néo-libéralisme, utopie (en voie de réalisation) d'une exploitation sans limites », in Contre-feux, Paris, Raisons d'agir, 1998. Nous attirons l'attention sur la date de publication, de dix ans antérieure à la crise que nous connaissons.

8. Dans sa somme *La misère du monde*.

9. C. Bartholomé, *L'accompagnement, des postulats et des engagements pédagogiques à sauvegarder*, www.intermag.be/images/pdf/accompagnement.pdf

10. P. Bourdieu, « La main invisible des puissants », in Contre-feux 2, Paris Raisons d'agir, 2001, p. 53.



Nous assistons en l'occurrence à un **décloisonnement entre les tâches de surveillance et de contrôle et les tâches d'aide et d'assistance.**

La main gauche de l'Etat (et ses nombreux délégués) est donc invitée à pratiquer avec fluidité des transferts vers la main droite dans la plus grande confusion permise par les nouvelles formes d'encadrement.

Le travail de rue n'est malheureusement pas le seul à être pris dans ce deuxième double sens: le projet « Jobpass » mis en place par le Service public de l'Emploi en Belgique (le Forem) devrait permettre le transfert automatisé de flux d'informations à propos des actions des demandeurs d'emploi depuis les associations jusqu'au service public de contrôle (et d'exclusion) des chômeurs, en passant par les fonctionnaires qui « accompagnent » les projets individuels des dits demandeurs.

Un travail social comme le travail de rue est donc confronté à deux doubles sens de l'Etat, doubles sens déséquilibrés par ailleurs: la démission de l'Etat est une tendance plus forte que la protection qu'il peut assurer comme acteur collectif; le contrôle s'impose pour l'instant davantage que l'aide ouverte et participative.

Les appuis internes.

On peut penser que ces déséquilibres ne seraient pas si forts si les courants dominants ne pouvaient pas compter sur un appui interne (probablement peu visible) à l'intérieur même de ceux qui résistent à la domination et souhaitent enrayer un tant soit peu ses effets.

La « schizophrénie de l'Etat », ainsi, a pu d'autant plus facilement être acceptée que le groupe des travailleurs sociaux s'enfermait dans une idéologie propre au « groupe moyen » et qui les conduisait, d'une part, à se déclarer « non-dupes » du rôle que l'Etat souhaitait les voir jouer, mais d'autre part à se représenter comme impuissants à peser sur les orientations publiques. Cette idéologie « Ni-Ni », selon le mot d'Emile Servais, (ni dupes ni acteurs) a pu évidemment renforcer le premier déséquilibre (entre main gauche et main droite).

Le second déséquilibre (entre accompagnement libre et decloisonnement au profit d'un contrôle larvé présenté comme séduisant) s'appuie quant à lui sur l'état actuel de l'idéologie dominante.

Luc Boltanski⁽¹¹⁾ le décrit notamment à partir des composantes suivantes:

- le recours à une technicité censée incarner la neutralité de la raison, mais qui impose de fait une logique programmatique toujours inspirée de la logique entrepreneuriale (cfr le thème du projet dénoncé par Pierre Bourdieu); l'invasion des logiques managériales jusqu'au cœur de l'action associative en constitue un exemple; l'empressement à développer des « systèmes qualité », un analyseur;
- le défaussement de la responsabilité collective sur l'individu, sommé de « vouloir », puisque « vouloir ce serait d'office pouvoir »;
- un exercice du pouvoir qui s'effectue désormais par la mise en mouvement obligée plutôt que par l'imposition d'un ordre; mise en mouvement qui transforme le capital culturel en cible et en vecteur de manipulation: les connaissances, par exemple, deviennent des marchandises dont le renouvellement suit les cycles de la mode.

11. L. Boltanski, rendre la réalité inacceptable, Paris, Demopolis, 2008.

Travail de rue et sens de l'action.

On comprendra dès lors l'importance, dans la réflexion méthodologique que le travail de rue opère sur lui-même, d'un certain nombre d'éléments qui s'opposent trait pour trait aux formes nouvelles qu'adopte l'idéologie dominante.

Le modèle d'efficacité que le réseau des travailleurs de rue adopte, par exemple, s'oppose en tous points à une conception technocratique de l'action. Nous pouvons nous réjouir que ce que nous avons proposé d'appeler, à la suite de François Jullien, « modèle de propension »⁽¹²⁾ ait été adopté et approprié par le réseau: nous pensons en effet que ce modèle peut s'opposer efficacement au « double fond » que possèdent bien des technicités qui prétendent soutenir la « professionnalisation » du travail social.

L'attention apportée par le travail de rue à la dimension des collectifs constitue une deuxième zone d'opposition à l'idéologie dominante. Il ne s'agit en rien de contribuer au défaussement généralisé qui permet de reporter sur les jeunes la responsabilité des inégalités qu'ils subissent. Il ne s'agit pas non plus de les approcher comme des victimes, en leur déniaient des ressources qui les éloigneraient définitivement de la possibilité de reprendre un peu d'emprise sur leur existence.

Enfin, l'accompagnement prôné par le travail de rue se départit du pouvoir exercé par le mouvement. En assumant la nécessité, pour un temps au moins, d'une « coulisse » protectrice, en dehors des scènes sociales surexposées où les jeunes ne peuvent qu'être stigmatisés, le travail de rue donne du temps au temps et permet de faire pièce à l'exclusion; à tout le moins, il mobilise les marges de manœuvre exploitables dans les situations qu'il affronte, pour tenter de « *défaire ce que le monde social a fait* », comme le dit Pierre Bourdieu.

En agissant de la sorte, il ne fait pas que tenter de répondre aux besoins « clandestins » de tant de jeunes que la société sur-expose sans accepter pour autant de les voir. Il rappelle aussi, à un niveau international, l'Etat à ses devoirs et en appelle au dépassement des ambiguïtés qui font la cruauté du quotidien de tant de jeunes aujourd'hui.

12. J. Fastrès et J. Blairon, *La prévention, un concept en déperdition?*, Bruxelles, Luc Pire, 2002.



Annexes.

Charte du réseau international des travailleurs sociaux de rue.

Entre les signataires et adhérents de la présente charte il est décidé d'organiser une mise en réseau internationale des travailleurs sociaux de rue.

Définition.

Le réseau privilégie **l'action** au profit des enfants, des jeunes et des adultes de la rue en difficultés. Respectueux des singularités, des choix à l'auto-détermination, ces projets éducatifs se doivent d'être proches des réalités quotidiennes.

Il s'agira particulièrement d'innovations menées en faveur des enfants, des jeunes et des adultes qui évoluent de manière partielle ou complète dans la rue comme milieu de vie, de manière choisie et/ou de manière contrainte.

Priorité est dès lors donnée à la **prévention générale**, la **réduction des risques** et la **remédiation** dans un souci de bien-être social.

L'éducation non formelle et informelle, l'action centrée sur **le milieu de vie de l'enfant, du jeune et de l'adulte** seront privilégiées.

Ces innovations peuvent comporter trois critères:

- Elles impliquent une manière singulière de prendre en compte les **demandes** des enfants, des jeunes et des adultes, tant dans leur manière de comprendre ces demandes que dans la façon d'y répondre.
- Elles proviennent généralement du terrain au titre de réponses sociales à des demandes; dans le langage de l'analyse institutionnelle, on dira qu'elles sont le résultat d'un **mouvement instituant**.
- Elles se définissent en intégrant une réflexion sur **l'enjeu** que représente la situation des enfants, des jeunes et des adultes par rapport à la société tout entière.

Il s'agira de susciter des **solidarités locales et internationales** entre les associations et éducateurs de rue faisant le même type de travail sur le terrain tant au Nord qu'au Sud et qui luttent activement contre les discriminations, contre la pauvreté, pour l'égalité, pour l'émancipation mais également pour l'accès à des besoins fondamentaux tels que la nourriture, les soins de santé et bien évidemment pour un accès à l'éducation et à la formation professionnelle.

Objectifs.

Le réseau se donne comme objectifs:

- **L'échange de pratiques**, la **formation et la réflexion**.
- La **sensibilisation** de l'opinion et des pouvoirs publics; la **promotion** du travail social de rue, de ses spécificités et des **recommandations** du forum de novembre 2002.
- La **solidarité** et le partenariat entre les participants au réseau.
- L'**encouragement** des mises en réseau à un niveau local



Modalités.

Dans chaque pays:

- Un ou plusieurs **ateliers de travailleurs sociaux de rue** se mobilisent autour de leurs besoins et de leurs spécificités.
- Un coordonnateur y est mandaté;
- Il relaie les résultats et propositions au sein du groupe pilote qui se réunit deux fois par an.
- En cas d'empêchement, le **coordonnateur** d'atelier peut s'y faire représenter.
- Le **groupe pilote** donne les orientations et priorités du projet.

Plus précisément, il s'agira de répondre aux besoins fondamentaux des travailleurs sociaux de rue tels que la nécessité:

- de poursuivre le Forum de novembre 2002 par des activités **locales** (séminaires, colloques...) , sur mesure, adaptées aux situations et aux demandes;
- de mener des projets **«en grappes»** (quelques partenaires s'associent pour mener une action qui les réunit);
- d'étudier des **thématiques transversales**, à propos desquelles il y a un intérêt et un besoin de mener une action globale (les facteurs déclenchant le recours à la rue comme lieu de vie; le rôle des médias; les droits des enfants; l'éthique et la déontologie, etc.)
- de combler un **déficit en termes de formation** de base ou continuée des acteurs amenés à travailler dans la rue.

Structure.

La structure est constituée:

• 1. Des Ateliers.

Pour devenir membre du réseau et constituer un atelier de travailleurs sociaux de rue, il faut répondre aux critères suivants:

- 1.01 Chaque atelier doit impérativement réunir **au moins 8 travailleurs sociaux de rue** ayant une pratique de terrain. Il n'y a pas de limite maximum.
- 1.02 L'atelier est porté par une structure existante ou a son identité propre (association, fédération, collectif). Il est souhaité que l'atelier soit constitué de travailleurs de rue venant d'associations différentes de façon à privilégier la **mise en réseau locale**.
L'atelier **mandate** officiellement un(e) coordonnateur(trice). Cet acte est sanctionné par un document formel remis au secrétariat.
- 1.03 Les coordonnateurs des ateliers s'engagent à **relayer régulièrement** les informations vers les membres de l'atelier et vers le secrétariat.
- 1.04 Une fois constitué, chaque atelier reste autonome dans son fonctionnement et ses priorités.

- 1.05 S'il existe plusieurs ateliers dans un pays, un seul coordonnateur sera représenté au groupe pilote. Le cas échéant, des situations particulières seront évaluées au groupe pilote.
- 1.06 L'atelier se réunit au moins une fois tous les 2 mois afin de créer une dynamique de réflexion continuée et de mobilisation autour des activités internationales diverses et des échanges de pratique avec les autres ateliers.
- 1.07 Les ateliers s'engagent à respecter les échéances prévues.
- 1.08 Les coordonnateurs d'atelier s'engagent à répondre dans les délais impartis à tout courrier émanant du secrétariat et reçu.
- 1.09 Les coordonnateurs informent publiquement de l'existence du réseau et des collaborations avec Dynamo International.
- 1.10 Ils communiquent au secrétariat tous les articles de presse ou autres supports médiatiques relatifs aux projets du réseau.
- 1.11 Les ateliers s'engagent à transmettre au secrétariat toutes informations utiles aux nouvelles adhésions.
- 1.12 L'atelier peut organiser et/ou co-organiser tous projets tels que: séminaire, groupe pilote, formation...
- 1.13 Chaque atelier peut représenter le réseau dans son propre pays.

• **2. Du secrétariat et de la coordination générale.**

- 2.01 Dynamo international exécute les orientations décidées par le groupe pilote et en assure le secrétariat et la coordination générale.
- 2.02 Elle s'engage à relayer toutes informations vers les coordonnateurs d'ateliers et à répondre aux demandes d'informations de ceux-ci.
- 2.03 Elle assure le suivi des projets et la gestion du site Internet: www.travail-de-rue.net
- 2.04 Dynamo International représente le réseau, en assure la promotion et elle organise ou/et co-organise les rencontres des groupes pilotes.
- 2.05 Elle s'engage à rechercher les fonds nécessaires au fonctionnement global du réseau en ce compris les frais de secrétariat et de coordination générale, les frais de communication et les frais liés à la gestion du site Internet.
- 2.06 Elle s'engage à rechercher avec les partenaires du réseau les autres fonds nécessaires aux différents projets du réseau en ce compris les frais liés au groupe pilote, les déplacements, l'organisation de projets spécifiques rentrant dans le cadre de la mise en réseau (publication, colloque, séminaire, formation...)
- 2.07 Elle s'engage à co-organiser les projets du réseau y compris les rencontres internationales, les projets liés aux thématiques choisies et autres projets décidés par le groupe pilote.
- 2.08 Elle s'engage à faciliter la synergie et les collaborations qui aideront les partenaires dans leurs projets au-delà du réseau.
- 2.09 Il est toutefois de sa compétence d'instruire toute demande de nouvelles adhésions et de les présenter au groupe pilote qui décide in fine de l'adhésion. L'instruction vérifie si les critères d'adhésion repris dans la présente charte sont rencontrés.



• **3. Du regroupement régional (Amérique, Caraïbe, Europe, Afrique, Asie).**

- 3.01 Dans un souci de proximité et d'efficacité, les ateliers d'une même région géographique sont appelés à collaborer plus intensément.
- 3.02 Chaque regroupement régional est libre de développer des projets qui leur sont propres et qui répondent à leurs besoins.

• **4. Du groupe pilote.**

- 4.01 Le groupe pilote réunit les coordonnateurs d'ateliers, le secrétariat et le coordonnateur général.
- 4.02 Des experts peuvent y être invités
- 4.03 Le groupe pilote se réunit deux fois par an, un procès-verbal est rédigé par le secrétariat et est communiqué aux membres du groupe pilote.
- 4.04 Le groupe pilote décide des thèmes abordés et des projets à mener au sein du réseau.
- 4.05 Il peut constituer des groupes de travail autour de projets particuliers (ex: comité de rédaction).
- 4.06 La participation à tous les projets du réseau n'est pas obligatoire, mais une fois impliqué volontairement dans un projet, l'atelier s'engage à le finaliser conformément aux particularités, exigences et cahier des charges du dit projet.
- 4.07 Le groupe pilote décide des demandes d'adhésion. Si les critères sont rencontrés, la décision d'adhésion d'un nouvel atelier devient effective après une période probatoire de 2 ans.

Fait et approuvé à Lille en réunion du groupe pilote, le 22 juin 2004.

Coordonnées des membres de la mise en réseau internationale des travailleurs sociaux de rue.		
Pays	Organismes	coordinateur
Coordination		
Belgique	Dynamo international www.dynamoweb.be parcequelarueexiste.skynetblogs.be	Edwin de Boevé
Partenaires		
ASIE		
Philippines	Virlanie Fondation Inc	Dominique Lemay Arlyne Fernandez
Népal	CPCS	Jean-Christophe Ryckmans
Vietnam	HCMC Child Welfare Foundation	Bui Thi Thanh Tuyen
AFRIQUE_01		
Bénin	Concertation des structures d'accueil et d'hébergement pour enfants en situation difficile	Laetitia Akplogan Roger Ouensavi
Burkina Faso	C.I.J.E.R.	Koda Zinsoudo
Burundi	O.P.D.E. www.opde.org	Athanase Rwamo
Egypte	Caritas Egypt www.caritasalex.com	Hany Maurice
Gambie	Centre for street children and child trafficking studies	Sheikh E. T. Lewis
République Démocratique du Congo	CATSR Comité d'appui au travail social de rue	Edho Mukendi
Sénégal	Avenir de l'Enfant	Moussa SOW



Adresse	Téléphone [t], fax [f] et mobile [m]	E-mail
Rue de l'Etoile 22 1180 Bruxelles	[t] +32 2 378 44 22 [f] +32 2 378 44 21	dynamo-int@travail-de-rue.net
4055 Yague St. Brgy Singkamas Makati City Philippines	[t] 63 2 896 22 89 [t] 63 2 895 52 60 [f] 63 2 895 52 32	virlanie2003@yahoo.fr arlynef16@yahoo.com
Dili Bazar Katmandou NEPAL	[t] 00 977 1 44 14394	international@cpcs-nepal.org cpcs_nepal@yahoo.com
85/65 Pham Viet Chanh Ward 19 Binh Thanh District HoChiMinh City - Vietnam	[t] 84 8 840 14 06 [f] 84 8 840 14 07	hcwf@hcm.vnn.vn csxlithaodan@vnn.vn
AFVP/UNICEF 01 BP 344 RP Cotonou – Bénin		laetakp@yahoo.fr ouenro2006@yahoo.fr gresbenin_protectenfant@yahoo.fr
06BP 9268 Ouagadougou 06	[t] [f] +226 503 72371 [m] +226 703 98900	edr@fasonet.bf
Bvd du 28 novembre Kigobe n°15, B.P 6252 Bujumbura Burundi	[t] 257 22 23 0112 [t] 257 22 24 1099 [t] 257 22 22 7893 [f] 257 22 21 33 54	arwamo@opde.org athanaserwamo@yahoo.fr
Saad Zaghioul Street, Building N°24 Rami Station Alexandria	[t] 203 4806307 [t] 203 4806306 [f] 203 487 7332 [m] 002 0124785401	caritasalex@link.net hanymaurice400@yahoo.com
P.M.B. 457, Serekunda, Gambia	[t] 00220 9995959 [t] 00220 7875959 [t] 00220 6805959	streettraffickingchildren@yahoo.com settlewis@yahoo.com amblewiset@hotmail.com
rue Bonga, 2 Q/Matonge; C/Kalamu Kinshasa – RD Congo B.P.: 13 348 KIN I	[t] 243 99997 05 88 [t] 243 81320 28 80	edhomuk@yahoo.fr cs_trav_rue_rdc@yahoo.fr
ADE / Sénégal B.P. 261 Rufisque Sénégal	[t] 221 338 36 13 08 [m] 221 776 33 23 96	msowade@hotmail.com avenirenfant@orange.sn

Pays	Organismes	coordinateur
AFRIQUE_02		
Tchad	Association pour la Réinsertion des jeunes de la Rue (ARJR)	Appolinaire Dioninga Ndoubatar
Togo	Action Développement - Togo	Adomayakpor T.Tsèvi
AMERIQUE ET LES CARAIBES		
Brésil	Centro Social e Cultural resgate e socialização	Geraldo Magela de Andrade (Gê)
Guadeloupe	CISMAG Centre d'insertion spécialisée de Marie Galante	Alza Bordin
Haïti	Centre d'Education populaire	Jean-Robert Chéry
Martinique	I.F.M.E.S.	Marie-Claire Lavater
Mexique	EL CARACOL www.elcaracol.org Taller Mexicano de educadoras y educadores callejeros	Juan Martin Perez Garcia
Nicaragua	CODENI	Daysi Sanchez de Illescas
Pérou	REDENAC www.angelfire.com/pro/redenac/rde_myv.htm	Pilar Urbina
Québec	ATTRueQ www.attrueq.org	Serge Morin
EUROPE_01		
Albanie	ARSIS www.arsis.gr	Arapidou Natassa
Allemagne	BAG EJSA www.bagejsa.de	Hans Steimle
Angleterre	Federation for detached youth work	Graeme Tiffany
Belgique	Dynamo ASBL	De Myttenaere Stephan



Adresse	Tél. [t], fax [f] et mob. [m]	E-mail
B.P. 62.75 N'djamena Tchad	[t] +235 627 10 14 [t] +235620 97 13 [f] +235 52 14 52 [f] +235 52 14 98	arjrtchad@yahoo.fr
B.P. 30 645 LOME TOGO	[t] [f] 228 222.15.18 [t] +228 904 81 27	adomayakpor@yahoo.com
Rua Caxambu, n° 64 Bairro Nossa de Fatima Cep: 34.600-300 Sabara – Minas Gerais - Brasil	[t] +55 31 8734 68 12 [t] +55 31 3673 18 84	abordagem-de-rua@bol.com.br magela_andrade39@hotmail.com
Avenue des Caraïbes – Immeuble Lacavé 97134 Saint Louis	[t] +590 590 97 07 41 [f] +590 590 97 07 51	cismag@wanadoo.fr
Rue St Gérard # 10 Port-au-Prince Haïti	[t] +3509 245 8269 (Privé) [f] +3 509 222 3763	enfantsderue_cep@yahoo.com jnrobrmat@yahoo.fr chery_jr@hotmail.com
Rivière l'Or 97212 Saint Joseph- Martinique	[t] 596 596 42 56 56 [f] 596 596 50 31 39	marie-claire.lavater@wanadoo.fr
Rafael Heliodoro Valle No 337 Col. Lorenzo Boturini, CP IS820 Mexico	[t] +52(55) 5764 2121 [f] +52(55) 5768 1204	info@elcaracol.org martin@elcaracol.org
Canal 2, 1°/2C al lago Abojo Barrio Bolomia, Managua Nicaragua	[t] +505 266 84 33 [f] +505 265 09 07	codeniez@ibw.com.ni aniesca@ibw.com.ni
Pascual de Andagoya 117 Maranga San Miguel, Lima 32 Peru	[t] 971 58103 [f] +00511 5783767	pilarurbina@hotmail.com
	[t] 1 418 641 0168 [f] 1 418 641 0045 [t] 1 418 621 5279 [f] 1 514 835 9237	attrueq@hotmail.com travailleurderue@yahoo.ca
Rr Sulejman Delvina, Pallatet Moskat 3, Shkalla 5, Ap. 28, Tirana	[t] +35542249879 [f] +35542249879	infotirana@arsis.gr
Wagenburgstr.26-28 D-70184 Stuttgart Germany	[t] +49 711 1648922 [f] +49 711 164 8921	steimle@bagejsa.de
C/o Nya, 19-23 Humberstone road – LE5 3GJ Leicester	[t] 0116 242 7490 [t] 113 279 8415	Graeme.tiffany@gmail.com fdyw@nya.org.uk
300 Av Victor Rousseau 1190 Bruxelles	[t] +32 2 332 23 56 [t] +32 477 44 83 04 [t] +32 2 332 30 25	dynamoamo@gmail.com dynamostef@hotmail.com

Pays	Organismes	coordinateur
EUROPE_02		
République Tchèque	Česká asociace Streetwork www.streetwork.cz	Jindrich Racek
Espagne	Hezi-Zerb Elkartea www.hezizerb.net	Jon Etxeberria Esquina
France	CNLAPS www.cnlaps.fr	Bernard Heckel
Grèce	ARSIS Association for the Social Support of Youth www.arsis.gr	Dina Theofilidi
Italie	Centro Accoglienza La Rupe	Claudia Iormetti
Norvège	Landsforeningen for utekontakter (LUK) www.utekontaktene.no	Monica Island Per Arne Skjeggstad
Pays-Bas	NAPYN National Association of Professional Youthworkers	Henk Geelen
Pologne	OSOS Network of Polish streetworking organisations www.osos.org.pl	Andrzej Orłowski
Portugal	Conversas de Rua – Associação www.conversasderua.org	Helder Luis Santos
Roumanie	Salvati – Copii Save the Children	Georges Roman
Suisse	Plate-forme romande des travailleurs sociaux hors murs (TSHM)	Vincent Artison
Suède	RIF www.rif.o.se	Malin Andersson

Coordonnées des experts	
Nom	Adresse
Jean Blairon	R.T.A. ASBL – Rue des Relis Namurwes 1 – 5000 Namur
Annie Fontaine	UQAM
Alphonse Tay	Alphonse Tay – Village d'Agou-Akplolo – Via B P. 50 AGOU-GARE - Togo
Tran Quoc-Duy	Lab.Cognition–Langage–Développement – CP 191 ULB – Av. Fr. Roosevelt, 50 – 1050 Bruxelles
Stéphane Tessier	Regards – Rue du château, 132 – 75014 Paris – France



Adresse	Tél. [t], fax [f] et mob. [m]	E-mail
Rakovského 3138, 143 00 Praha 12	[t] +42 774 912 777 [f] +42 777 580 587	asociace@streetwork.cz racek@streetwork.cz
Zubiaurre 30 Bajo 20013 Donostia San Sebastian	[t] +34 943326784 [f] +34 943326785	nuevosproyectos@hezizerb.net hezizerb@hezizerb.net
21, rue Lagille 75018 – Paris France	[t] +33 1 42 29 79 81 [t] +33 6 07 79 23 22 [f] +33 1 58 60 15 57	contact@cnlaps.fr bheckel@cnlaps.fr
35, Ptolemeon str. 54630 Thessaloniki Grèce	[t] 30 2310526150 [t] 30 2310227311 [f] 30 2310 227311	infothes@arsis.gr
Via Rupe 9 40037 Sasso Marconi (Bologna) Italie	[t] +39 051 841206 [f] +39 051 6750400	rupeprevenzione@centriaccoglienza.it rupeformazione@centriaccoglienza.it
PO BOX 9331 Gronland 0135 Oslo Norvège	[t] +47 90 59 23 23 [t] +47 97 58 96 88 [f] +47 22 05 77 01	monica@utekontaktene.no perarne@utekontaktene.no post@utekontaktene.no (<i>secretariat</i>)
Achter de Molens 23, 6211 JC Maastricht Netherlands	[t] +31 654283774	www.jongerenwerker.nl www.nji.nl – <i>English</i> henk.geelen@home.nl
Szaserow 115/38 04-349 Warsaw POLAND	[t] +48 880 860 220 [f] +48 224 083 298	andrexor@yahoo.com siec-osos@wp.pl
Palacio dos Coruchéus – AT53 R. Alberto Oliveira 1700 – 019 Lisboa	[m] +351 91 484 53 38 [t] +351 21 795 99 65 [f] +351 21 795 99 64	helluis@conversasderua.org conversasnomail@conversasderua.org
Intranea Stephan Future, 3 – Sector 1 77116 Bucarest – Roumanie	[t] +40 21 21 261 76 [t] +40 21 311 13 43 [f] +40 21 312 44 86	george_roman@salvaticopiii.ro rosc@salvaticopiii.ro
Les Uttins 5 CH – 1400 Yverdon-les-Bains	[t] +41 79 347 34 61 [t] +41 24 445 35 14	vincent.artison@gmx.net vincent.artison@gmx.ch
	[t] +46 705 279713	Malin.andersson@socialresurs.goteborg.se

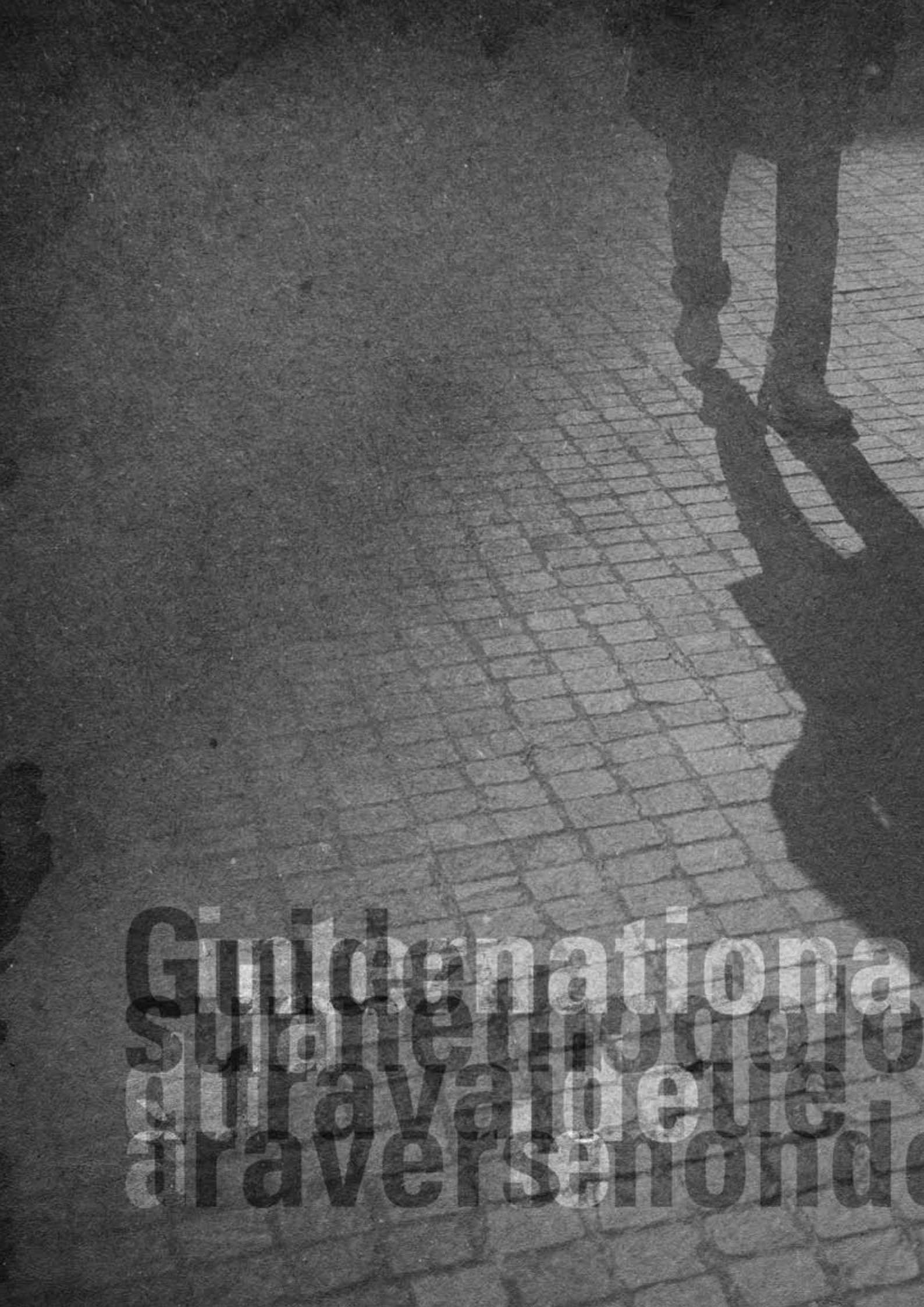
Téléphone [t], fax [f] et mobile [m]	E-mail
[t] +32 81 74 67 48	jean.blairon@rta.be
	fontaine.annie@uqam.ca
[t] 00 228 922 41 01 [t] 00 228 919 59 75	Alphonsetay1@hotmail.fr
[t] 32 2 650 26 41 (<i>Bureau</i>) GSM 0477 78 36 30 [f] 32 2 650 22 09	qtran@ulb.ac.be
[t] + 33 1 43 35 20 74	sftessier@free.fr • dautresregards.free.fr

Bibliographie.

- « *La main invisible des puissants* », in Contre-feux 2, P. Bourdieu Paris Raisons d’agir, p. 53, 2001.
- « *Le néo-libéralisme, utopie (en voie de réalisation) d’une exploitation sans limites* », in Contre-feux, P. Bourdieu Paris, Raisons d’agir, 1998. Nous attirons l’attention sur la date de publication, de dix ans antérieure à la crise que nous connaissons.
- Abrégé d’un texte de Bernard Monnier, éducateur spécialisé. Informations sociales N°60.
- « *Actes du forum international des acteurs clés de l’enfance et du travail de rue* ». Jean Blairon, p.41, Novembre 2002.
- « *Aide à la jeunesse et Contrats de sécurité - Réflexions préliminaires* ». Yves CARTUYVELS, Rapport de mission, novembre 1994.
- « *Côté cours - Côté rue* ». Edwin de Boevé et Pierre Van den Bril – Analyse des pratiques et politiques de formation à l’ordre du jour, Juin 1995.
- « *Critique de la modernité* ». Alain Touraine, Paris, Editions Fayard, p.318-331, 1993.
- « *Déclaration de la Ville de México sur le Travail Social de rue* ». 30 Novembre 2007.
- « *Derechos de las poblaciones callejeras. Redacción del cap. 31 del diagnóstico de Derechos Humanos del Distrito Federal* ». JM.Pérez, El Caracol, Comisión de Derechos Humanos, México 2008.
- « *Detached Youth Work Guidelines 2007* ». The Federation for Detached Youth Work (2007), Leicester.
- « *Educación de calle en Andoain 1994-2006* ». Ayuntamiento de Andoain, HeziZerb elkarte, Diputación de Gipuzkoa, 2006.
- « *Guide de formation. Travail de rue et communication vers les médias* ». Le travail de rue, un métier particulier mais qui s’explique mal, p.11
- « *Handicap et politique* » – Emile Servais – « *Eléments d’analyse sociologique des pratiques d’accompagnement* ». Bruxelles Equipage Editions, p. 250, 1993.
- « *L’accompagnement, des postulats et des engagements pédagogiques à sauvegarder* ». C. Bartholomé, <http://www.intermag.be/images/pdf/accompagnement.pdf>
- « *La ciudad, sus niños y la calle*. J.M Pérez, Indesol, El Caracol, México, 2001.
- « *La educación como práctica de libertad* ». Paulo Freire, ICIRA, Santiago de Chile, 1969.
- « *La mondialisation du capital* ». F. Chesnais Paris, Syros, 1994.
- « *La prévention, un concept en déperdition* ». Jacqueline Fastrès et Jean Blairon, Editions Luc Pire, 2002.
- « *Le Liqueur - Mais comment peut on être adolescent?* ». Philippe Mérieux, 21 octobre 1992.
- « *Le travail de rue en Communauté française de Belgique. Nature et enjeux* ». Christine Schaut et Luc Van Campenhout, FRB, 1994.
- « *Le Travail de rue en communauté française* ». Rapport de recherche pour la fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 1994.
- « *Le travail de rue et l’action - recherche réflexive. Projet de recherche* ». Pector, Jacques Montréal, Québec, 1999.
- « *Méditations pascaliennes* ». Pierre Bourdieu, Paris, Seuil, p. 275-276, 1997.



- « *Outreach social work aimed at young people* ». Børge Erdal, Ville d'Oslo, Norvège.
- « *Outreach work, among marginalised populations in Europe - Guidelines on providing integrated outreach services* ». Mika Mikkonen, Jaana Kauppinen, Minna Huovinen & Erja Aalto and the Correlation outreach expert group, 2007.
- « *Outreach work with young people, young drug users and young people at risk - Emphasis on secondary prevention* ». N. P. Svensson and S. Horner-Knight, T. Husebye, S. Muerwald, J. Schaffranek – P-PG/Prev(2003)6, October 2003.
- « *Outside / Inside - Outreach social work with young people* ». Børge Erdal, Oslo, June 2006.
- « *Pedagogía del oprimido*. Paulo Freire, Tierra Nueva, Montevideo, 1970.
- « *Planificación y desarrollo de la intervención con menores y jóvenes en medio abierto. Programa marco y sistema de planificación* ». Diputación Foral de Gipuzkoa y Gobierno Vasco, 2001.
- « *Reconnecting Detached Youth Work: Guidelines and Standards for Excellence* ». Leicester, Tiffany, G. A. The Federation for Detached Youth Work, 2007.
- « *Rendre la réalité inacceptable* ». L. Boltanski, Paris, Demopolis, 2008.
- « *Traité de l'efficacité* ». François Jullien, Paris, Grasset, 1996.
- « *Un paysage d'événements* » « Le grand Soir ». P. Virilio, Paris, Galilée, 1996.



**Giù l'Internazionale
sulla terra e sul cielo
e attraverso le
arave del mondo**



lgie
e



guide international sur la méthodologie du travail de rue à travers le monde